



Travail (de soin) non rémunéré

en Afrique de l'Ouest

Analyse de controverses

Méthode



À la suite de la publication d'un *Bulletin de veille spécial genre et développement rural* et du numéro 80 de la revue *Grain de sel* consacré aux savoirs féminins et leur contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Inter-réseaux a souhaité continuer à questionner les questions de genre et de développement agricole. Fin 2021 a donc été lancé le processus de rédaction d'une *Synthèse d'Inter-réseaux* sur la protection sociale comme solution à la problématique du travail non rémunéré des femmes rurales en Afrique de l'Ouest. Après une mise en discussion dynamique qui a vu au total plus d'une centaine de contributions et commentaires par au moins 15 personnes spécialistes des questions de genre ou de protection sociale, il est apparu que le thème et l'angle choisi pour ce document faisaient l'objet d'une importante controverse tant sur le fond que sur la forme. Le sujet a été porté au Conseil d'Administration d'Inter-réseaux qui a décidé de transformer la *Synthèse* prévue en une note de réflexion. L'objectif était de bénéficier de la

flexibilité d'un format ad hoc pour rendre visible les points de controverse, les illustrer avec des exemples concrets et s'appuyer sur un corpus de références plus étoffé.

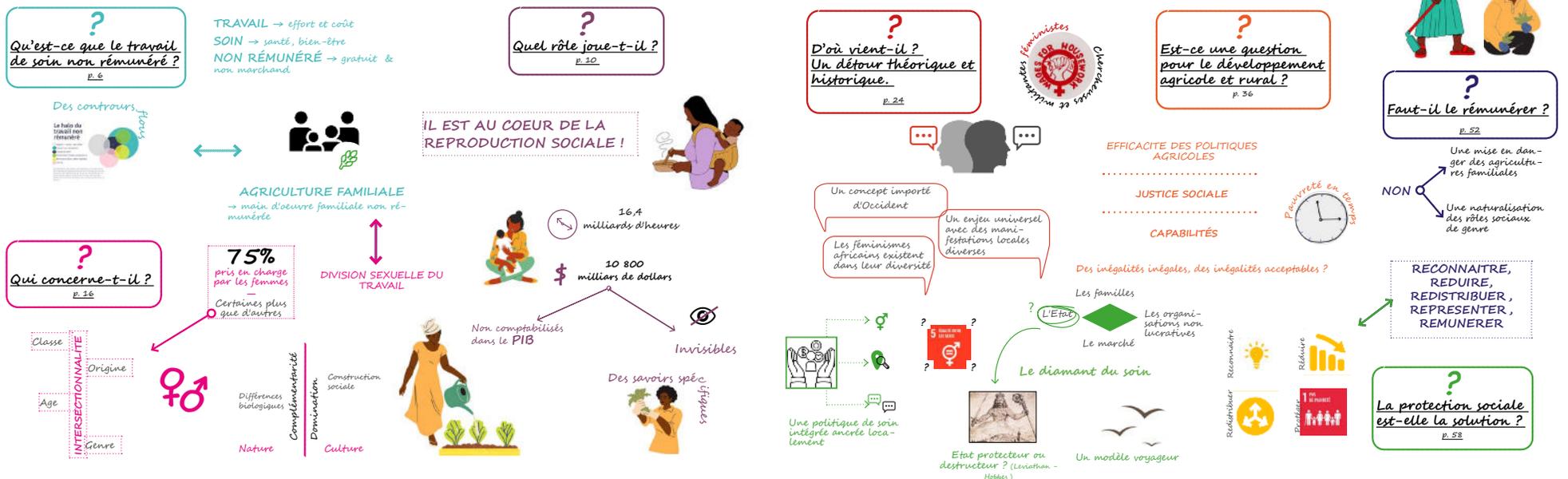
4 controverses traduites par 7 questions

Les échanges au sein du réseau ont fait ressortir 4 controverses qui se sont agrégées :

- L'approche genre et le travail (de soin) non rémunéré sont des concepts importés d'Occident en-dehors de toute considération des contextes locaux et relèvent d'un colonialisme intellectuel ;
- L'échelle micro d'analyse du travail (de soin) non rémunéré conduit à un syndrome du lampadaire et n'éclaire pas les ressorts macro des inégalités tous sexes confondus ;
- Considérer seulement le travail de soin non rémunéré comme un frein au potentiel économique revient à le dévaloriser ;
- Chercher la solution dans une protection sociale portée

TRAVAIL DE SOIN

NON RÉMUNÉRÉ



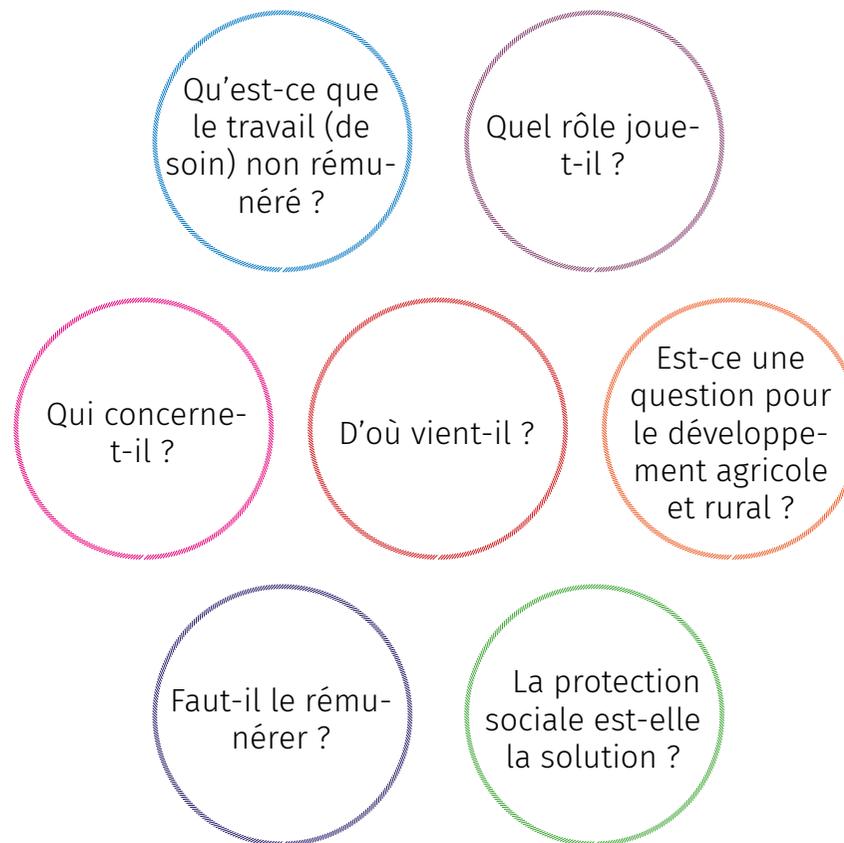
par un Etat hobbesien (tout puissant) est un exemple de “modèle voyageur” dont on peut questionner la légitimité.

Il est proposé ici de s’interroger sur ces quatre controverses via 7 questions. Celles-ci visent à exposer et décrire les différents éléments de définition, de connaissance et de débat entourant la question sans oublier d’explicitier qui porte tel ou tel argument. C’est l’objectif spécifique de la question “D’où vient-il” conçu comme un détour théorique et historique dans l’exploration des controverses. Par ailleurs, chaque argument est rattaché dans le texte à une référence rappelée dans chaque “chapitre-question” et dans la partie bibliographie. L’analyse est bien sûr centrée sur les sujets d’intérêt d’Inter-réseaux à savoir le développement agricole et rural en Afrique de l’Ouest même si des réflexions plus générales sont aussi décrites.

Le travail ne prétend pas non plus à l’exhaustivité : certains éléments du travail de soin notamment dans ses aspects transnationaux (migrations du soin) ou d’autres facteurs d’inégalités de sexe (le foncier, par exemple) sont évoqués mais pas développés. Ils n’en sont pas moins importants pour autant. Il conviendra alors de se référer aux travaux menés sur le sujet. Des références citées dans le cadre du présent travail les aborde plus en profondeur. Enfin, il s’appuie sur des recherches, travaux, références existantes et n’a pas prétention à créer de la connaissance. Son objectif est de faire le point sur les arguments des controverses soulevées par le sujet.

Comment parcourir les questions ?

Le document peut être exploré sans ordre pré-établi. L’interactivité du document a pour but de permettre de passer d’une partie à une autre, de faire des allers-retours entre les questions sans qu’un déroulé d’argumentaire logique et démonstratif ne soit “imposé”. Ainsi tout au long du texte et



à la fin de chaque “chapitre-question”, des liens permettent de déambuler de questions en questions. De plus, une carte de la controverse interactive disponible en ligne et ci-après a pour but de représenter les cheminements possibles entre les interrogations, les arguments et réflexions qui se croisent dans les différentes questions : à tout moment, il est possible de retourner à la carte pour circuler entre les controverses.

[Carte \(pdf\)](#)

[Carte \(en ligne\)](#)

i
Méthode
p. 2

i
Bibliographie
p. 71

i
Glossaire
p. 71

TRAVAIL DE SOIN

?
Qu'est-ce que le travail de soin non rémunéré ?
p. 6

TRAVAIL → effort et coût
SOIN → santé, bien-être
NON RÉMUNÉRÉ → gratuit & non marchand

?
Quel rôle joue-t-il ?
p. 10



IL EST AU COEUR DE LA REPRODUCTION SOCIALE !



AGRICULTURE FAMILIALE
→ main d'oeuvre familiale non rémunérée

?
Qui concerne-t-il ?
p. 16

75%
pris en charge par les femmes
—
Certaines plus que d'autres

DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL

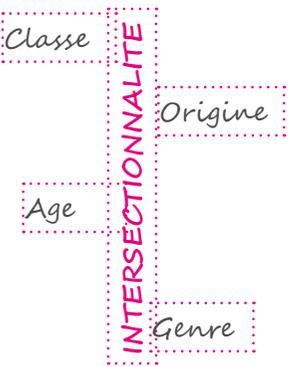


16,4 milliards d'heures

10 800 milliards de dollars

Non comptabilisés dans le PIB

Invisibles



Différences biologiques

Nature

Complémentarité

Dominance

Construction sociale

Culture



Des savoirs spécifiques

NON RÉMUNÉRÉ

?
D'où vient-il ?
Un détour théorique et historique.
 p. 24



?
Est-ce une question pour le développement agricole et rural ?
 p. 36



?
Faut-il le rémunérer ?
 p. 52



EFFICACITE DES POLITIQUES AGRICOLES

JUSTICE SOCIALE

CAPABILITÉS



NON ○

- Une mise en danger des agricultures familiales
- Une naturalisation des rôles sociaux de genre

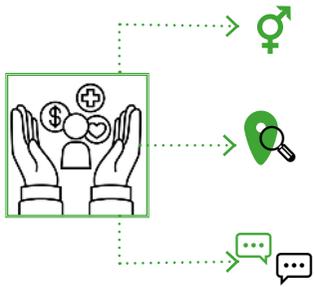
Un concept importé d'Occident

Un enjeu universel avec des manifestations locales diverses

Les féminismes africains existent dans leur diversité

Des inégalités inégales, des inégalités acceptables ?

RECONNAITRE, REDUIRE, REDISTRIBUER, REPRESENTER, REMUNERER



L'Etat (circled in green)

Le marché

Les familles

Les organisations non lucratives

Le diamant du soin



?
La protection sociale est-elle la solution ?
 p. 58

Une politique de soin intégrée ancrée localement

Etat protecteur ou destructeur ? (Leviathan - Hobbes)

Un modèle voyageur



Il peut paraître simple de définir ce qu'est le travail de soin non rémunéré pour lequel il existe des définitions institutionnelles et académiques. Mais en y regardant de plus près on se rend compte que ses contours sont flous.

D'autant plus si on s'intéresse aux agricultures familiales.

Qu'est-ce que le travail de soin non rémunéré ?

Le travail de soin

Le travail de soin (care en anglais) fait référence à l'ensemble des activités qui ont pour but de répondre concrètement aux besoins - physiques, psychologiques, émotionnels - et au bien-être des autres. Il inclut les soins personnels directs comme l'alimentation d'un nourrisson, la garde et l'éducation des enfants, l'accompagnement des personnes âgées, malades ou handicapées ainsi que des activités de soins indirects comme collecter l'eau et le bois de chauffe, produire sa propre alimentation (agriculture vivrière, jardinage), faire les courses, la cuisine, le ménage, le soin du linge (lessive, couture, etc.) c'est-à-dire l'ensemble des tâches domestiques quotidiennes qui sont des préalables aux services de soins directs (OIT, 2019).

Ces activités sont considérées comme du travail pour trois raisons : elles produisent des services utiles aux personnes directement bénéficiaires des soins mais aussi à la société dans son ensemble ; elles impliquent des efforts physiques et mentaux ainsi que des compétences pour être accomplies, elles sont coûteuses en temps et en ressources ; ces

activités peuvent être déléguées à un tiers et faire l'objet d'une rémunération.

Le travail de soin non rémunéré

Le travail de soin non rémunéré fait référence à l'ensemble des activités de soin réalisées gratuitement au sein d'une famille (voire d'une communauté) pour ces membres. Le travail de soin non rémunéré s'effectue donc sur une base non marchande c'est-à-dire qu'il ne donne pas lieu à un échange d'argent. Il est généralement considéré comme du ressort de la sphère domestique et privée. Puisqu'il ne repose pas sur une transaction marchande, le travail de soin non rémunéré n'est pas comptabilisé dans la création de richesses nationales et le calcul du Produit intérieur brut.

→ Quel rôle jouet-il ?

TRAVAIL DE SOIN NON RÉMUNÉRÉ

L'activité suppose des efforts physiques et mentaux et est coûteuse en termes de temps.

La personne réalisant l'activité n'est pas payée.

L'activité fournit ce qui est nécessaire pour la bonne santé, le bien-être, l'entretien et la préservation d'une personne ou de quelque chose.

Source : OECD, 2014

Les autres formes de travail non rémunéré

Il peut être difficile de fixer le périmètre exact du travail de soin non rémunéré et des autres formes de travail non rémunérées. L'organisation internationale du travail fait la distinction entre l'emploi (le travail effectué pour un salaire ou un profit) et les autres formes de travail non rémunérées que sont le travail de production de biens ou services pour usage personnel (pour son usage propre, son foyer ou sa famille), le travail bénévole (réalisé sur une base volontaire en-dehors de la sphère familiale), et le travail de stagiaire non rémunéré. La collecte d'eau et de bois de chauffe (pour un usage personnel), la production agricole vivrière sont donc du travail non rémunéré, parfois considéré comme du travail de soin non rémunéré (activités de soin indirect). Le travail informel non rémunéré et la main d'œuvre familiale non rémunérée - particulièrement importante pour les agricultures familiales - entrent également dans le champ du travail non rémunéré (FAO, 2010 ; SIDA, 2012).

Agricultures familiales et travail non rémunéré

L'agriculture familiale « désigne les formes d'organisation de la production agricole caractérisées par :

- ➔ l'existence de liens organiques entre l'économie domestique de la famille et celle de l'unité de production
- ➔ la mobilisation effective du travail familial sans le recours au salariat permanent ».

Si les agricultures familiales sont diverses (dans leur taille, leur organisation, leur dotation en capital, etc.), leur point commun est bien la place qu'elles font à la main d'œuvre familiale (Droy, Bidoux, 2022). La production agricole vivrière ou d'auto-subsistance est aussi considérée comme une forme de travail non rémunéré selon la définition de l'OIT. Travail non rémunéré et agriculture familiale sont donc étroitement imbriqués.

Qui
concerne-t-
il ?



Faut-il le
rémunérer ?



Est-ce une
question
pour le dé-
veloppement
agricole ?



“Le halo du travail de soin non rémunéré”

En France, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) parle de “halo du travail domestique” en interrogeant la frontière entre le travail domestique et les loisirs dans la mesure où l'on peut tirer une satisfaction d'activités domestiques ou de soins comme passer du temps avec des enfants, cuisiner, jardiner, etc, généralement les moins pénibles et répétitives. L'Institut distingue alors un périmètre restreint, un périmètre intermédiaire et un périmètre élargi du travail domestique. Le périmètre restreint correspond au cœur des tâches domestiques (cuisine, ménage, soins matériels aux enfants, entretien du linge, gestion du ménage, accompagner ses enfants ou une autre personne). Mais la notion de halo peut convenir pour rendre compte du fait que la délimitation des contours du travail non rémunéré est floue et constitue une sorte de continuum entre le travail de soin non rémunéré, les autres formes de travail non rémunérées dont la main d'œuvre

agricole familiale voire le loisir. Elle peut être différente en fonction des pays et des cultures et évolue dans le temps, en fonction de la prise en charge notamment technique de certaines activités (corvée d'eau, par exemple).

· 1. Le périmètre intermédiaire y ajoute des activités à la frontière du loisir (courses, jardinage, bricolage, jeux avec les enfants). Le périmètre le plus large y ajoute le fait de promener un animal et les trajets en voiture effectués pour se déplacer soi-même.

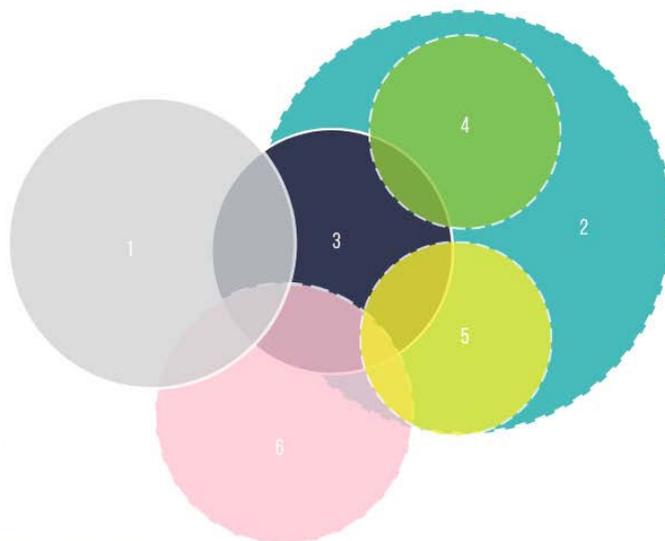
Le travail invisible

Le travail invisible désigne le travail non officiellement reconnu et donc non comptabilisé dans les calculs de richesse nationale, non rémunéré ou dévalorisé sur le plan salarial et symbolique. Il englobe un vaste éventail d'activités allant du travail domestique aux stages non rémunérés en passant par les emplois précaires ou sous-rémunérés du soin, au travail des détenus ou des bénévoles. Le terme est apparu dans les années 1970 et a été popularisé essentiellement au Canada (Québec) qui y consacre une journée officielle en avril.

→ Quel rôle jouet-il ?

Le halo du travail non rémunéré

1. Emploi = Travail rémunéré
2. Travail non rémunéré
3. Travail de soin
4. Production d'auto-subsistance
5. Bénévolat (hors cadre familial)
6. Loisirs



La délimitation des contours du travail non rémunéré est floue et constitue une sorte de continuum entre le travail de soin non rémunéré, les autres formes de travail non rémunérées dont la main d'œuvre agricole familiale voire le loisir. Elle peut être différente en fonction des pays et des cultures et évolue dans le temps.

Références

- Droy Isabelle, Bidou Jean-Étienne. 2022. "Sortir de l'invisibilité : inégalités de genre dans les agricultures familiales en Afrique de l'ouest", dans *Mondes en développement*, 2022/1 n° 197 | pages 21 à 40. <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2022-1-page-21.htm>
- FAO. 2017. *Estimer les coûts de la main d'œuvre rémunérée et non rémunérée : Formation sur les statistiques de coût de production agricole*. <https://www.fao.org/3/ca6609fr/ca6609fr.pdf>
- ILO. *Forms of work : an overview of the new statistical standards*, page web. <https://test-ilstat.pantheonsite.io/resources/concepts-and-definitions/forms-of-work/>
- INSEE. *Le travail domestique : 60 milliards d'heures en 2010*, page web. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2123967#-titre-bloc-3>
- OECD. 2014. *Unpaid Care Work: The missing link in the analysis of gender gaps in labour outcomes*. https://www.oecd.org/dev/development-gender/Unpaid_care_work.pdf
- OIT. 2019. *Prendre soin d'autrui: Un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent*, Genève, Bureau International du Travail- https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/--dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_712833.pdf
- SIDA. 2012. *Quick Guide to What and How: Unpaid Care Work, Entry Points to Recognise, Reduce and Redistribute* <https://www.sida.se/en/publications/quick-guide-to-what-and-how-unpaid-care-work>



Explorez
le sujet en suivant les flèches de votre choix



- Quel rôle jouet-il ?
- Qui concerne-t-il ?
- Faut-il le rémunérer ?
- Est-ce une question pour le développement agricole ?
- La protection sociale est-elle la solution ?
- D'où vient-il ?
- i Méthode
- i Bibliographie
- i Glossaire



Quel rôle joue-t-il ?

Le travail non rémunéré s'effectue en grande majorité dans la sphère privée, familiale ou intime et hors de la sphère marchande. Reconnu officiellement depuis peu, gratuit, il n'est que partiellement pris en compte dans les statistiques de développement. C'est pour cette raison que l'on parle également de travail invisible. Toutefois, des estimations de son ampleur en termes de temps et de poids économique lui donnent davantage de visibilité. La crise du Covid 19 a également mis un coup de projecteur, partout dans le monde, sur le rôle essentiel du travail de soin pour l'équilibre et le bon fonctionnement de nos sociétés.

16,4 milliards d'heures

C'est le nombre d'heures consacrées chaque jour dans le monde aux activités de soin non rémunérées selon les estimations de l'Organisation internationale du travail¹ (OIT, 2019). Cela équivaut à 2 milliards de personnes travaillant à temps plein (8h par jour) sans rémunération. La grande majorité de ce travail non rémunéré consiste en des tâches ménagères (81,8%), viennent ensuite l'aide à la personne (13,0%) et le travail bénévole (5,2%).

¹ À partir des données d'enquêtes sur l'utilisation du temps menées dans 64 pays (représentant 66,9 pour cent de la population mondiale en âge de travailler)

Les enquêtes emploi du temps

Ces enquêtes décrivent précisément l'usage que les individus font de leur temps et renseignent les différentes activités effectuées au cours de la journée, leur durée, le moment et le contexte de réalisation. Les données sont recueillies soit dans des carnets d'activités personnels soit lors d'entretiens. Elles sont particulièrement utiles pour capturer et rendre visible le travail non rémunéré et en particulier le travail de soin non rémunéré même si elles ont des limites. La classification des activités n'est pas toujours homogène et il peut être difficile de rendre compte des activités réalisées en même temps (travailler au champ et garder un enfant en bas âge, par exemple). De plus, les enquêtes qui sont coûteuses ne sont pas réalisées de façon constante, sur les mêmes pas de temps et dans tous les pays de sorte que les comparaisons peuvent être difficiles. Toutefois, les enquêtes emploi du temps sont toujours considérées comme les meilleures méthodes pour rendre compte du volume de travail non rémunéré et restent la méthode standard utilisée (OIT, 2019).

→ Qui concerne-t-il ?

→ Faut-il le rémunérer ?

→ Est-ce une question pour le développement agricole ?



16,4
milliards
d'heures



10 800
milliards de
dollars



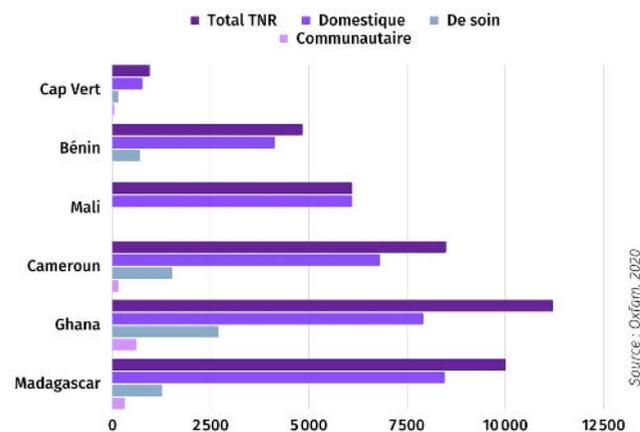
3 x



La valeur monétaire du travail de soin non rémunéré assuré par les femmes âgées de 15 ans ou plus est d'au moins 10 800 milliards de dollars chaque année soit 3 fois la valeur du secteur des technologies à l'échelle mondiale. Source : Oxfam, 2020

Pour l'OIT comme pour Oxfam (Oxfam, 2020), la valeur monétaire de ce travail serait d'au moins 10 800 milliards de dollars (11 milliards pour l'OIT) en prenant comme référence le salaire minimum en vigueur dans les différents pays enquêtés. Cela représente 3 fois la valeur du secteur des technologies (Oxfam 2020). Ce calcul est d'après Oxfam largement sous-estimé pour deux raisons : la première est que les données ne sont pas disponibles pour tous les pays du monde ; la deuxième est que la valorisation sur la base du salaire minimum est un choix méthodologique qui amène à une sous-estimation de la valeur du travail de soin non rémunéré². Ce montant représente un dixième de la production économique mondiale même si les systèmes de comptabilité nationale et les modes de calcul des produits intérieurs bruts ne le prennent toujours pas pleinement en compte.

Valorisation du travail de soin non rémunéré sur la base du salaire minimum dans 5 pays d'Afrique (en M\$, PPA 2018)



² D'autres méthodes consistent à appliquer les salaires en vigueur sur le marché pour chaque type d'activités : travail ménager, accompagnement aux devoirs, etc.

Le travail de soin non rémunéré au coeur de la reproduction sociale

La mesure du travail non rémunéré, bien qu'imparfaite, a permis de mettre en lumière le poids économique des activités de soin non rémunérées. Sa valorisation monétaire n'en demeure pas moins controversée car il circonscrit le travail de soin à la sphère économique et financière alors qu'en produisant une forme de richesse essentielle à la reproduction de la société et à son bien-être, sa valeur est bien plus large et difficilement monétisable. En effet, ce travail de soin non rémunéré est au cœur de la reproduction sociale et relève du bon fonctionnement des sociétés, de la survie et du bien-être des ménages, des familles, des communautés et des sociétés toutes entières en leur permettant de vivre (alimentation, soins de santé, affection), de s'épanouir (éducation, socialité) mais aussi de libérer du temps pour mener des activités rémunératrices.

Reproduction sociale

Ensemble des activités, des rapports sociaux et des institutions qui sont nécessaires à la reproduction de la vie, aujourd'hui et pour les générations futures. Il comprend le renouvellement de la famille et de la main d'œuvre, le soin aux personnes dépendantes, l'entretien du tissu social (activités culturelles et festives) et le soin de l'environnement. Le travail non rémunéré est donc au cœur de la reproduction sociale que la notion de *care* a enrichie en incluant des dimensions émotionnelles et éthiques. (Verschuur et al., 2021). Il est à distinguer d'un autre sens donné à la reproduction sociale comme reproduction des inégalités sociales au fil des générations, conformément aux analyses sociologiques de Pierre Bourdieu.

DÉBAT :

FAUT-IL INTEGRER LE TRAVAIL NON REMUNÉRÉ DANS LE PIB ?

Le Système National de Comptabilité est centré sur la production marchande et inclut la production du secteur primaire (agriculture, pêche)



Il faut garantir l'universalité et la comparabilité de l'indicateur

La création de comptes satellites (1993) a pour but de préserver l'utilisation des statistiques historiques du PIB et de faire des comparaisons dans le temps

Il est difficile de mesurer les services rendus au sein des familles pour leur propre compte ce qui explique leur exclusion du SNC 2008



Les activités de soin non rémunérées ont un faible impact sur l'inflation, la déflation et les autres déséquilibres des marchés qui leur confère un faible intérêt voire un effet contre-productif sur les analyses macroéconomiques.

NON



Dans les économies rurales coloniales, il paraît totalement illogiques d'exclure les activités non marchandes. Cela revient à exclure une large part des activités productives (P. Deanes, 1948)

Il est possible d'adopter une vision élargie de la production à partir d'enquêtes sociales (enquêtes nutrition) et anthropologiques (P. Deanes, 1953)

Le PIB compte en positif des activités destructrices (guerre, catastrophes naturelles, tabac, alcool) et ne compte pas des activités essentielles à la reproduction sociale (M. Waring, 1988)

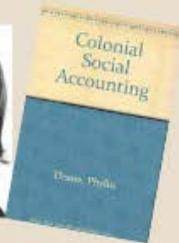
Le travail de soin non rémunéré principalement effectué par les femmes est invisibilisé et dévalorisé alors qu'il soutient l'économie marchande

OUI



Le PIB tel qu'il est construit et utilisé ne permet pas de définir des politiques publiques pertinentes en vue du bien-être des populations qui repose aussi sur les activités de reproduction sociale

HISTOIRE DU PIB



* Phyllis Deane - *The measurement of colonial incomes : an experiment.*
Deanes fait part à R. Stone de sa grande incertitude sur la définition comptable de la production surtout dans les colonies

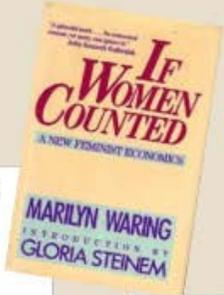
1ère publication du Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies défini par Richard Stone qui choisit de ne pas retenir les propositions de Deanes.

- * Publication par P. Deanes de *Colonial Social Accounting* qui élargit la définition de production. La collecte de bois de chauffe est incluse.
- * Publication par A.R Prest et I.G. Steward de *The National Income of Nigeria qui inclut toutes les transactions au sein des ménages.*



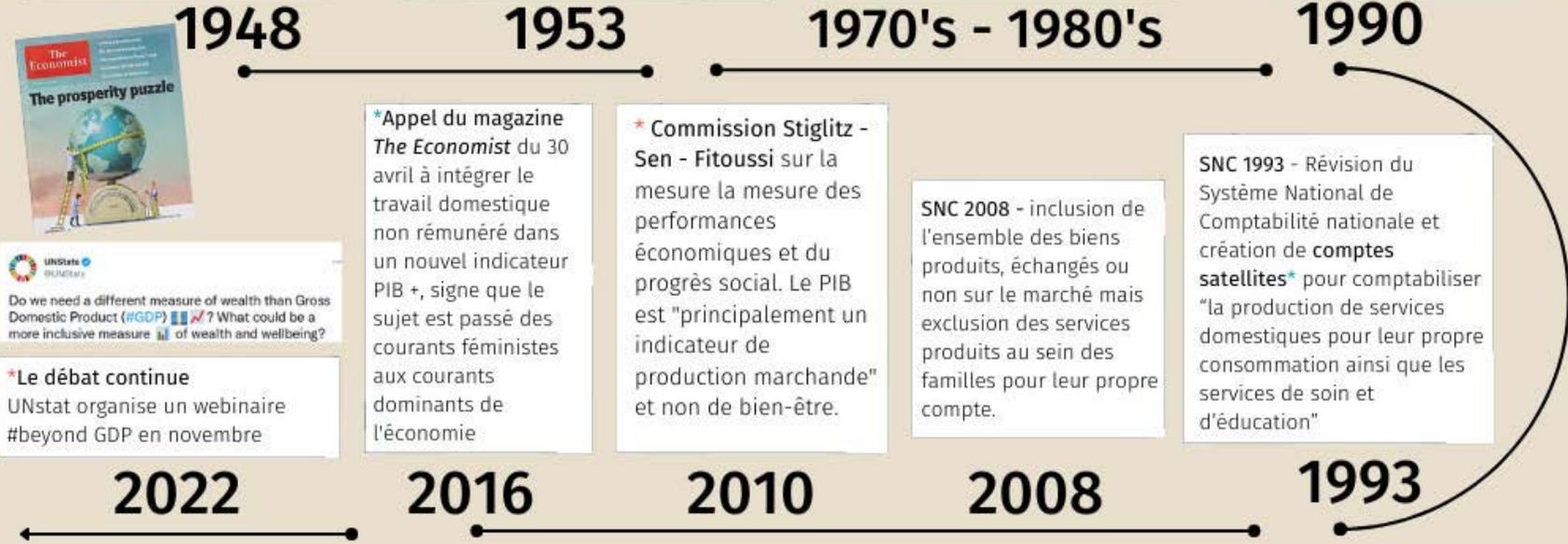
** Développement des critiques féministes

- 1970's : Mouvement "Wages for housework" de Silvia Frederici.
- 1988 : publication de *If women counted* de Marilyn Waring qui critique le SNC, "un système qui compte les marées noires et les guerres comme croissance alors que l'éducation des enfants et le travail domestique est considéré sans valeur "



- * Méthode intégrant tout ou en partie le TNR
- * Critiques générales du PIB

* 1er rapport sur le développement humain et création de l'Indice de Développement Humain. Le but est de mieux rendre compte du bien-être humain en intégrant des indicateurs comme l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation, etc.



UNStats
Do we need a different measure of wealth than Gross Domestic Product (#GDP)? What could be a more inclusive measure of wealth and wellbeing?

*Le débat continue
UNstat organise un webinaire #beyond GDP en novembre

*Appel du magazine *The Economist* du 30 avril à intégrer le travail domestique non rémunéré dans un nouvel indicateur PIB +, signe que le sujet est passé des courants féministes aux courants dominants de l'économie

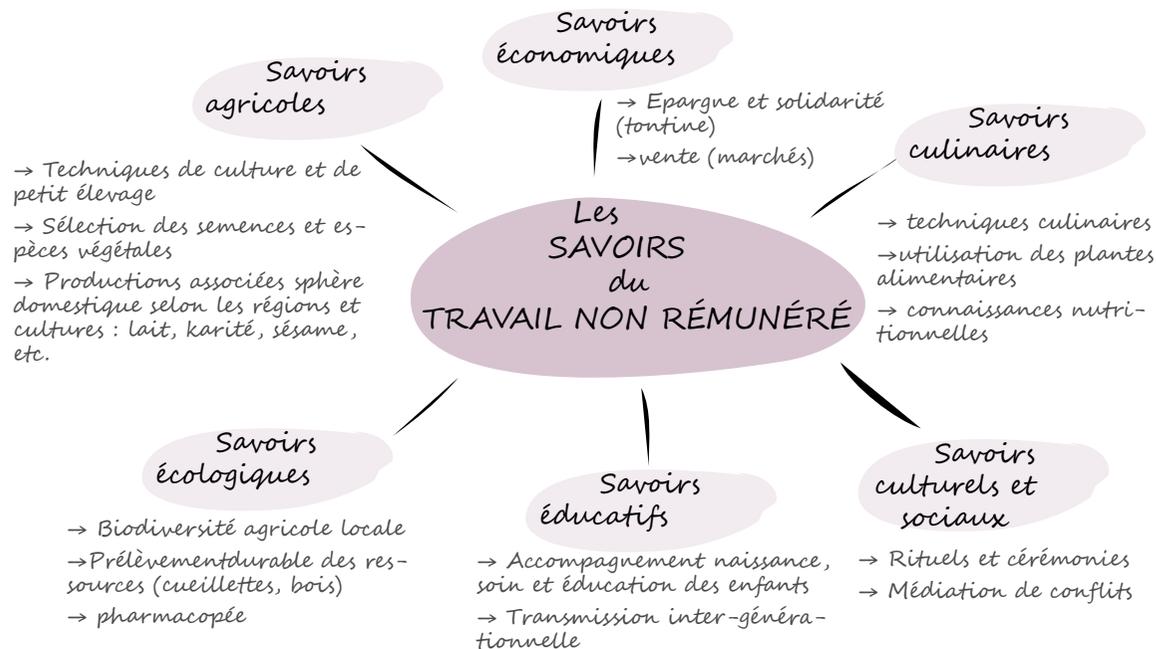
* Commission Stiglitz - Sen - Fitoussi sur la mesure la mesure des performances économiques et du progrès social. Le PIB est "principalement un indicateur de production marchande" et non de bien-être.

SNC 2008 - inclusion de l'ensemble des biens produits, échangés ou non sur le marché mais exclusion des services produits au sein des familles pour leur propre compte.

SNC 1993 - Révision du Système National de Comptabilité nationale et création de **comptes satellites*** pour comptabiliser "la production de services domestiques pour leur propre consommation ainsi que les services de soin et d'éducation"

Un travail créateur de richesses matérielles et immatérielles

Le travail (de soin) non rémunéré crée des richesses matérielles (alimentation, hygiène, etc.) qui permettent le renouvellement de la main d'œuvre et le fonctionnement matériel de la société. Mais ils créent également des richesses immatérielles porteuses de fortes valeurs éthiques, symboliques et culturelles. Préparer les repas quotidiens, c'est faire en sorte que les membres de la famille disposent des apports caloriques nécessaires à leur survie mais c'est aussi créer un lien familial autour d'un repas commun, c'est créer une identité culturelle propre à une communauté, une région, un pays, c'est transmettre des savoirs et savoir-faire divers et riches (Inter-réseaux, 2021).



Références

- Inter-réseaux Développement rural. 2021. " Savoirs féminins, quelle contribution à la sécurité alimentaire ? *Revue Grain de sel* n°80, 2021#1 <http://www.inter-reseaux.org/Flipbook/Gds80/#page/1>
- Messac Luke, 2018, *What is an economy? Women's work and feminist economics in the construction and critique of national income accounting*, Institute for New Economic Thinking, https://www.ineteconomics.org/uploads/papers/June-Messac_What-is-an-economy.pdf
- OIT. 2019. *Prendre soin d'autrui: Un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent*, Genève, Bureau International du Travail. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_712833.pdf
- Oxfam. 2020. *Celles qui comptent, Reconnaître la contribution considérable des femmes à l'économie pour combattre les inégalités*. <https://www.oxfam.org/fr/publications/celles-qui-comptent>
- Oxfam. 2020. *Celles qui comptent : Note méthodologique*. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620928/rr-time-to-care-methodology-200120-en.pdf?sequence=11&isAllowed=y>
- Verschuur Christine, Guérin Isabelle, Hillenkamp Isabelle et al. 2021. *Effervescences féministes : Réorganiser la reproduction sociale, démocratiser l'économie solidaire, repenser la valeur*. Genève, Paris : Graduate Institute Publications. <https://books.openedition.org/ihed/8390?lang=fr>



Explorez
le sujet en suivant
les flèches de
votre choix

- ↓
- Qu'est-ce que le travail non rémunéré ?
 - Qui concerne-t-il ?
 - Faut-il le rémunérer ?
 - Est-ce une question pour le développement agricole ?
 - La protection sociale est-elle la solution ?
 - D'où vient-il ?
 - Méthode
 - Bibliographie
 - Glossaire



Qui concerne-t-il?

“Qui s’occupe de quoi ? De quelle manière et dans quelles conditions ?”. C’est la question fondamentale que pose la recherche sur le *care* et que rappelle Natacha Borgeaud-Garciandía, Nadya Araújo Guimarães, Helena Hirata dans leur introduction au dossier consacré au *care* aux Suds (Borgeaud-Garciandía, 2020). Partout dans le monde les femmes sont aux avant-postes du travail non rémunéré mais elles le sont de façon différenciées.

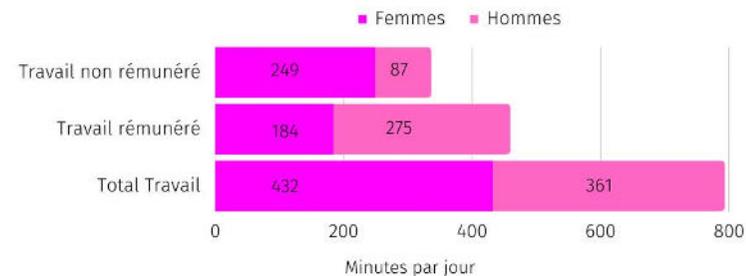
On sait que dans la totalité des pays du monde, la majorité du travail de soin à autrui est effectuée par des personnes non rémunérées, pour l’essentiel des femmes et des filles issues de catégories sociales défavorisées. La plupart des travailleurs du soin rémunérés sont des femmes, souvent migrantes et qui travaillent dans l’économie informelle, dans de mauvaises conditions de travail et pour de faibles rémunérations.

Les femmes accomplissent les $\frac{3}{4}$ du travail non rémunéré

Et ce à travers le monde. Elles y consacrent 3,2 fois plus de temps que les hommes. En Afrique sub-saharienne, selon les dernières données de l’OIT, les femmes passent plus de 4h par jour (249 minutes) au travail non rémunéré et les hommes un peu moins d’une 1h30min (87 minutes) ce qui

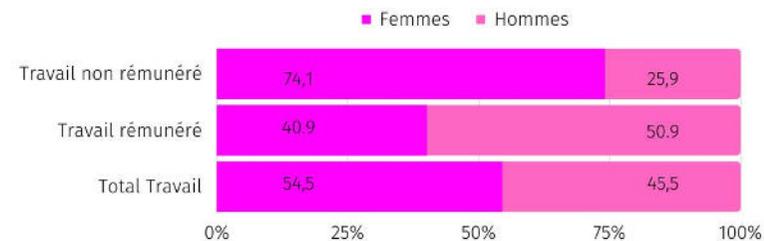
représente 2,86 fois plus de temps consacré à ces tâches que les hommes (OIT, 2019). Les enquêtes emploi du temps montrent qu’elles passent également du temps dans la sphère marchande et à des activités rémunérées, que ce soit dans l’agriculture, le petit commerce ou la transformation alimentaire, travail qui vient s’ajouter au travail domestique non rémunéré.

Travail rémunéré et non rémunéré : temps passés en minutes par sexe en Afrique subsaharienne



Moyenne générale dans 10 pays d’Afrique subsaharienne : Afrique du Sud, Bénin, Cameroun, Cap Vert, Ethiopie, Ghana, Madagascar, Mali, Ile Maurice, Tanzanie - Source : OIT, 2019

Travail rémunéré et non rémunéré : répartition par sexe en Afrique subsaharienne



Moyenne générale dans 10 pays d’Afrique subsaharienne : Afrique du Sud, Bénin, Cameroun, Cap Vert, Ethiopie, Ghana, Madagascar, Mali, Ile Maurice, Tanzanie - Source : OIT 2019

Thomas Sankara dans un discours de juillet 1984 décrivait ainsi la journée d'une femme voltaïque (Sankara, 1984) :

“ La femme voltaïque se lève à 4h30 du matin, sa journée commence à 4 heures, 4h30, et sa journée finit vers les 23 heures, minuit. À chercher du bois, de l'eau, à faire la cuisine, à laver les enfants, à nettoyer et balayer la maison... Alors ? L'homme pendant ce temps se repose. Quand la femme va au champ avec l'homme, elle cultive le même champ que l'homme. En fait, l'homme c'est le contremaître, dans le champ, qui regarde ses femmes, c'est-à-dire ses ouvrières, travailler. Et à la fin du travail qui est dû au maître, la femme va encore dans son propre champ à elle, puisqu'elle est souvent coépouse, et il lui faut un petit revenu pour pouvoir mieux nourrir ses propres enfants. ”

Des journées qui sont confirmées par les nombreux témoignages recueillis lors d'enquêtes emploi du temps comme ceux-ci :

“ Je pensais au fait qu'une femme doit aller au champ, au marché, cuisiner, tout en s'occupant de son mari et de ses enfants. Les hommes, la plupart du temps, n'ont qu'à aller au champ puis il peut rentrer pour se reposer. Une femme peut cuisiner, laver, aller chercher de l'eau, aller chercher du bois, etc. Tout cela dans une journée tandis que l'homme, lui, va seulement au champ. Les femmes font la grande majorité du travail domestique en plus de tenir un commerce, de travailler au champ, etc. (Femme, Nigéria, Igbo). ”
(Pierotti, 2022)

Division sexuelle du travail et construction sociale des identités de genre

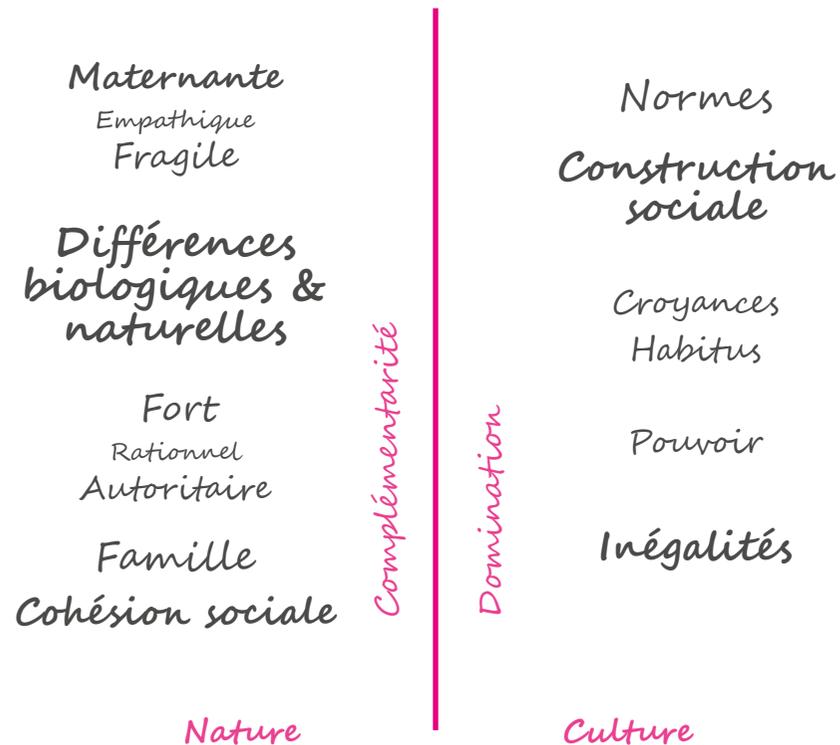
» Genre «

Ce concept désigne les rôles, les comportements, les activités attribuées socialement aux femmes et aux hommes. Ils varient selon le contexte géographique, social, culturel, religieux, économique, etc. C'est à la fois une construction sociale, un processus relationnel, un rapport de pouvoir, lui-même imbriqué dans d'autres rapports de pouvoir (voir intersectionnalité). Ces identités de genre façonnent le statut, le droit et les responsabilités des femmes et des hommes et se traduisent par des rapports de domination très majoritairement en défaveur des femmes (Inter-réseaux, 2021).

La répartition inégale du travail entre femmes et hommes s'explique par une division sexuelle du travail forgée par des traditions, des croyances ou des stéréotypes qui ont conduit à assigner des rôles spécifiques aux femmes et aux hommes. Les études de genre ont montré à partir des années 1970 que les identités sexuées (féminines, masculines...), les rôles et comportements associés et les rapports sociaux entre femmes et hommes sont les produits d'une construction sociale - qui varie selon les contextes culturels, historiques, politiques, religieux ou économiques - et non de différences biologiques intrinsèques. Les normes sociales ont ainsi défini les comportements et attitudes acceptables ou exigées de la part des hommes et des femmes dans chaque société. Transmises par la socialisation et l'éducation, légitimées par les habitudes, les valeurs, les croyances, elles sont généralement considérées comme allant de soi et essentielles à la cohésion sociale

 [Discours de T. Sankara \(juillet 1984\)](#)

et la continuité de l'ordre social. Elles font dès lors l'objet d'un contrôle par la communauté pouvant mener à des sanctions formelles ou informelles pour les comportements considérés comme déviants. Dans la très grande majorité des sociétés, la position sociale des femmes dépend de leur capacité à procréer, elles sont considérées comme naturellement attentives, maternantes, affectives expliquant leur prise en charge de la sphère domestique et reproductive. Les femmes sont ainsi responsables de la bonne tenue du foyer, de l'alimentation (production et préparation), des soins aux membres de la famille, de l'éducation des enfants c'est-à-dire de l'ensemble du travail de soin.



Les études de genre n'ont pas seulement montré que les rôles différenciés assignés aux femmes et aux hommes étaient des constructions fondamentalement sociales, elles ont également mis en évidence les rapports de pouvoir entre les deux sexes. Le concept de genre réfère aussi à une hiérarchisation entre d'un côté des qualités et activités dites masculines valorisées socialement et économiquement, et de l'autre côté, des qualités et activités dites féminines dénigrées et invisibles justifiant souvent leur gratuité, ce que Françoise Héritier nomme la valence différentielle des sexes. La division sexuelle du travail n'est donc pas une simple complémentarité entre les deux sexes mais l'expression d'un rapport de domination reposant sur les structures patriarcales de la grande majorité des sociétés humaines.

C'est ce que décrivent Yvette Onibon Doubogan et Ygué Patrice Adegbola suite à une enquête dans 31 villages des zones-agro-écologiques du Borgou et de l'Alibori au Bénin :

“

Les activités domestiques (collecte de bois de chauffe, corvée d'eau, soins aux enfants, activités ménagères, etc.) sont fondamentalement du ressort des femmes. La présence des hommes dans ces activités est quasi inexistante. La responsabilité des femmes dans les tâches domestiques est fortement soulignée lors des entretiens avec les acteurs. En témoignent les propos d'une femme approchée à Sinkparou dans la commune de Kandi : « Les travaux ménagers sont l'affaire de la femme. On ne peut pas accepter que l'homme exécute notre travail, c'est une honte pour la femme ». Ce point de vue est renchéri par le verbatim d'une autre femme de Kokibourou dans la commune de Banikoa-ra : « Dès qu'une femme est mariée, les travaux domestiques lui reviennent. Si un homme accomplit ces genres de tâches, il n'est pas marié ». Cette "féminisa-



D'où vient-il ?

tion" des tâches domestiques est encore ancrée dans la conscience des communautés locales des départements du Borgou-Alibori. Elle est pérennisée dans les habitudes grâce à l'éducation. En effet, dès leur jeune âge, les filles assistent leurs mères dans les tâches domestiques contrairement aux garçons qui aident leurs pères dans les travaux champêtres. Cette division sexuelle du travail qui confère aux femmes la responsabilité des charges domestiques est perçue comme l'expression de la domination masculine. (Onibon, 2017) ”

“ *Toute la mentalité chez nous, en Volta, est faite de telle sorte que, parce que vous êtes un garçon, même si vous êtes le dernier des garçons, vous êtes au moins le premier parmi les femmes.*” Thomas Sankara

De même, Isabelle Hillencamp ne voit pas dans la féminisation de l'agriculture en Afrique subsaharienne un signe d'émancipation mais au contraire un symptôme de la dévalorisation du secteur agricole auquel les femmes seraient reléguées tandis que les hommes (plus éduqués) ont accès à d'autres emplois mieux rémunérés, plus prestigieux (Hillencamp, 2011).

Toutes les femmes sont concernées mais pas toutes de la même façon

Si les femmes dans leur ensemble sont traditionnellement assignées au travail de soin, elles ne le sont pas toutes de la même façon et les rapports de pouvoir entre sexe recourent des rapports de classe, de statut, d'origines géographiques ou ethniques, d'âge, etc. Isabelle Droy relate ainsi qu'au Niger, à Dantiandou, en milieu Zarma les tâches

» Intersectionnalité «

Concept sociologique désignant la pluralité des formes de dominations et de discrimination (de sexe, de classe, d'origine ethnique, d'handicap, d'âge, etc.). Ces différentes formes de domination peuvent se cumuler, des personnes étant à l'intersection de plusieurs discriminations. Awa Thiam, écrivaine et anthropologue sénégalaise a posé les bases de l'analyse intersectionnelle dans son essai *La Parole aux négresses* en 1978 dans lequel elle expose les différents systèmes d'oppression auxquels les femmes africaines sont soumises (le sexe, la race, la classe notamment). Plus tard, en 1989, Kimberley W. Crenshaw, universitaire afro-américaine proposera le terme d'intersectionnalité et le théoriserà, ouvrant la voie à la troisième vague féministe.

sont inégalement réparties entre les femmes elles-mêmes : certaines tâches domestiques sont réalisées exclusivement par les belles-filles, qui les effectuent tout en travaillant sur les champs (Droy, 2022). Les femmes mères de jeunes enfants, sont particulièrement concernées par le poids du travail domestique comme le relate ce témoignage :

“ On ne peut pas comparer [une femme avec un enfant en bas âge] avec une femme seule qui n'a plus d'enfants, parce que... il n'y a pas d'enfants pour la déranger... Elle se concentrera sur son travail... ” (Témoignage de Ganiyu, 55 ans, nigérian d'une communauté de l'Etat de Oyo au Nigéria, cité dans Pierrotti, 2022). ”

Les statistiques de l'Organisation Internationale du Travail confirment que, parmi les femmes, les plus âgées passent moins de temps au travail domestique même si leur contribution reste élevée. Outre l'âge, certaines femmes en po-



D'où vient-
il ?

Les filles rurales comme aides familiales et servantes

En Afrique de l'Ouest, le "confiage" des enfants et en particulier des fillettes de la parenté rurale est une pratique ancienne et très répandue qui s'est prolongée jusqu'à aujourd'hui avec des modalités renouvelées. Les familles villageoises décident ou acceptent d'envoyer des filles et adolescentes chez une parente plus ou moins proche, une "tantie" à Abidjan comme aide familiale ou bonne. Elle n'est pas payée mais en échange, la tante doit s'occuper d'elle et assurer son apprentissage. Depuis les années 1990, cette pratique évolue et on observe, aux côtés des modèles traditionnels, des modèles en rupture avec le modèle familial et la "petite nièce" est remplacée par une petite bonne étrangère à la famille. Elle peut être louée à une tutrice, une "tantie" ou une agence de placement (à qui est versée la rémunération) ou "salarisée" mais avec des salaires bas, aléatoires et des contrats oraux. Elle insiste notamment sur le rôle économique essentiel que représente ce travail invisible :

"Sans l'apport de cette main d'œuvre, les petites activités artisanales et commerciales féminines, qui continuent aujourd'hui d'irriguer la ville en assurant à bas coût toutes sortes de productions et de services, ne pourraient être accomplies. Étant donné les conditions matérielles de leur exercice, le temps et l'énergie qu'ils exigent de dépenser, il est tout à fait impossible pour une femme d'assurer seule l'ensemble du travail domestique et des activités rémunératrices. Dégager quelques bénéfices est, de plus, impensable sans le recours à une main-d'œuvre très bon marché. Ainsi, extorquer du travail à des petites domestiques les moins chères possibles ressort comme un élément central de l'organisation des petites entreprises féminines." (M. Jacquemin, 2009)

Le phénomène a pris tellement d'ampleur que le gouvernement ivoirien a pris des mesures pour contrôler le trafic et les abus liés au travail domestique. D'après un rapport du Réseau ivoirien pour la défense des droits de l'enfant et de la femme (Riddef) publié en 2015, une travailleuse sur quatre est mineure et déscolarisée. Elles viennent de zones rurales reculées du nord et de l'est du pays, parfois même, du Bénin, du Mali ou du Burkina Faso (*Le Monde Afrique*, " Le gouvernement ivoirien veut s'attaquer aux abus du travail domestique", 16/10/2019)¹.

¹ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/10/16/le-gouvernement-ivoirien-veut-s-attaquer-aux-abus-du-travail-domestique_6015771_3212.html

sition de domination sociale ou économique peuvent déléguer, à d'autres femmes/filles plus jeunes ou moins favorisées, du travail contre rémunération ou pas. D'autres rapports de subordination entre femmes elles-mêmes se créent ainsi. C'est ce que permet de traduire le concept d'intersectionnalité théorisé à la fin des années 1989 par Kimberley Crenshaw pour parler de personnes qui vivent simultanément plusieurs formes de domination. Dans *"Petites nièces" et "petites bonnes" à Abidjan, les mutations de la domesticité juvénile*, Mélanie Jacquemin analyse par exemple, le phénomène des petites bonnes à Abidjan. Ces petites filles venues de la campagne pour devenir aides familiales accomplissent nombre de tâches (notamment domestiques) essentielles pour leur "tantie" ou "patronne".

Division sexuelle du travail dans les agricultures familiales

Les exploitations agricoles familiales africaines fonctionnent principalement sur la base d'une main d'œuvre familiale non salariée. Celle-ci est d'autant plus importante que, dans une agriculture peu mécanisée, le nombre d'actifs et *a fortiori* de femmes détermine la surface cultivée et le niveau de production de l'exploitation (Droy, Pascual, Bidoux, 2014 ; Meillassoux, 1975). La division du travail et le partage

→ Quel rôle jouet-il ?

→ D'où vient-il ?

des responsabilités entre femmes et hommes, entre cadets et aînés et dépendants sont complexes et très codifiés. Ils dépendent d'organisations familiales très diverses et sont fonction des spécificités sociales (ethnies, systèmes de production) et écologiques locales, des négociations au sein des familles où s'expriment des rapports de pouvoir différenciés. Ils évoluent aussi sous l'influence des mutations socio-démographiques auxquelles les agricultures familiales sont confrontées (croissance démographique, crise foncière, migrations, nouveaux besoins de consommation...).

→ Est-ce une question pour le développement agricole ?

L'archétype de l'exploitation agricole familiale en Afrique de l'Ouest peut être décrite comme une "grande famille" unie par des liens de parenté, composée d'un ou plusieurs ménages (monogames, polygames ou monoparentaux) et de plusieurs générations, résidant dans la même concession. La grande famille est sous l'autorité d'un chef (un homme/aîné) qui organise la production sur les champs collectifs cultivés prioritairement par toute la main d'œuvre familiale. Ces champs communs alimentent les greniers collectifs destinés à l'alimentation de la famille selon des règles précises. S'ajoutent souvent des champs individuels cultivés par le chef de ménage, les femmes ou les jeunes hommes célibataires dont la production est autoconsommée ou vendue. Ils permettent à chaque membre de s'acquitter de ses propres charges qui diffèrent d'un contexte à l'autre. Les femmes y verront par exemple une source de revenus complémentaires pour s'acquitter de leurs obligations à l'intérieur de la famille (alimentation, habillement, éducation, santé des enfants) ou de la communauté (cérémonies) et les jeunes hommes une ressource pour former le capital nécessaire pour se marier (Droy, 2014). La division du travail et la répartition des ressources au sein de la famille obéissent à différentes règles en fonction des aires culturelles et géographiques, des modes de production (agricul-

ture, élevage, agro-pastoralisme, etc), de la taille des exploitations, etc. Les activités qui sont considérées comme des extensions « naturelles » du travail domestique comme le travail agricole vivrier, la cueillette, l'entretien des animaux, la petite production marchande, la transformation alimentaire, la petite commercialisation sont généralement dévolues aux femmes. Les femmes rurales ouest-africaines représentent ainsi une part importante de la main d'œuvre et de la production agricole (66% de la main d'œuvre agricole africaine et 60% des denrées produites) tout en assumant la quasi-totalité du travail reproductif. C'est pourquoi Hélène Guétat-Bernard estime dans *Féminin-Masculin* que les agricultures familiales fonctionnent sur la base du "surtravail des femmes" (Guétat-Bernard et al. 2014, p.79). Par ailleurs, les femmes mènent souvent de nombreuses autres activités comme le constate Isabelle Droy lors d'une enquête menée à Djougou au Nord-Ouest du Bénin :

“ Un fait significatif est le nombre d'activités menées par une femme, en plus bien entendu des activités agricoles sur les champs familiaux et des activités domestiques. Ainsi, quel que soit le type de famille à laquelle elles appartiennent, les femmes mènent en moyenne cinq activités, et un quart d'entre elles en ont plus de six (Droy et al. 2014).

”

Si la division du travail et la répartition des responsabilités est très codifiée, il existe des décalages entre normes officielles et pratiques quotidiennes qui peuvent être l'expression de négociations intra-familiales ou d'adaptation aux mutations socio-économiques auxquelles sont confrontées les agricultures familiales. Des évolutions subtiles sont parfois observées au sein des ménages sous l'effet conjoint de l'accroissement des revenus des femmes, de leur partici-

pation dans des instances de décision (organisations payannes et rurales, etc.) ou de l'allongement des scolarités féminines : autonomisation financière, prise en charge de dépenses familiales, participation accrue aux décisions familiales et agricoles, sans que ces évolutions ne remette en question la prise en charge du travail domestique (Onibon, 2017 ; Droy, 2022). Les agricultures familiales se transforment également sous l'effet des bouleversements démographiques et économiques en cours en Afrique de l'Ouest. La pression démographique, la compétition foncière, l'éclatement des grandes familles, l'augmentation des migrations et des ménages monoparentaux féminins, les influences religieuses et culturelles (Islam radical, Evangélisme), l'apparition de nouvelles dépenses (téléphones, motos), sont autant de facteurs de transformation. Le plus souvent, les femmes voient augmenter leur responsabilités et leur charge de travail. Dans d'autres contextes, au contraire, les femmes sont confinées au foyer et spoliées de leurs droits d'accès à la terre jusqu'à une déféminisation de l'agriculture comme au Niger (Droy, 2022; Monimart, 2011).

Références

- Borgeaud-Garciandía Natacha, Nadya Araujo Guimarães, Helena Hirata. 2020. "Introduction : care aux suds, Quand le travail de care interroge les inégalités sociales" dans *Revue internationale des études du développement*, Éditions de la Sorbonne, 2020/2 N° 242 | pages 7 à 34
- Droy Isabelle. 2014 "Améliorer la visibilité des femmes dans les systèmes d'information en Afrique de l'Ouest", dans *Féminin, masculin, genre et agriculture familiale*, Hélène Guétat-Bernard (coord), édition Quae, 2014
- Droy Isabelle, Pascual Cécile, Bidou Jean-Etienne. 2014 "Inégalités de genre et vulnérabilité alimentaire au Bénin", dans *Genre et savoirs, pratiques et innovations rurales*, Hélène Guétat-Bernard, Magalie Saussey, édition IRD, coll. A travers champs.
- HILLENKAMP Isabelle. 2011. "Genre, systèmes agraires et vulnérabilités alimentaires : une analyse nécessaire" dans *Du grain à moudre : Genre, développement rural et alimentation* Genève : Graduate Institute Publications <http://books.openedition.org/iheid/6770>
- Inter-réseaux Développement rural. 2021. "Savoirs féminins, quelle contribution à la sécurité alimentaire ? *Revue Grain de sel* n°80, 2021#1 <http://www.inter-reseaux.org/Flipbook/Gds80/#page/1>
- Jacquemin Mélanie, "Petites nièces" et "petites bonnes" à Abidjan, les mutations de la domesticité juvénile", dans *Travail, genre et société*, n°22, 2009/2 <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2009-2-page-53.htm>
- OIT. 2019. *Prendre soin d'autrui: Un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent*, Genève, Bureau International du Travail. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_712833.pdf
- Onibon Doubogan Yvette, Ygué Adégbola Patrice, "Dynamique participative des femmes au fonctionnement des exploitations familiales paysannes dans les départements de l'Alibori et du Borgou au Bénin", *Revue Sociétés & Economies*, 2017 https://www.researchgate.net/publication/322578370_Dynamique_participative_des_femmes_au_fonctionnement_des_exploitations_familiales_payannes_dans_les_departements_de_l'Alibori_et_du_Borgou_au_Benin
- Pierotti Rachael S., Friedson-Ridenour Sophia, Olayiwola Olubukola. 2022. "Women farm what they can manage: How time constraints affect the quantity and quality of labor for married women's agricultural production in southwestern Nigeria" dans *World Development* <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X21004150>



Explorez
le sujet en suivant les flèches de
votre choix



Qu'est-ce que le travail non rémunéré ?



Quel rôle jouet-il ?



Faut-il le rémunérer ?



Est-ce une question pour le développement agricole ?



La protection sociale est-elle la solution ?



D'où vient-il ?



Méthode



Bibliographie



Glossaire



D'où vient-il?

Mis sur le devant de la scène par le mouvement *Wages for housework* dans les années 1970, la notion de travail non rémunéré a été forgée et modelée par les mouvements féministes et les chercheuses en genre, essentiellement du Nord. Mais est-ce que le travail de soin non rémunéré et le genre - qui constitue son cadre théorique - sont deux concepts importés d'Occident et non pertinents dans les contextes africains ?

Dès les années 1940, l'économiste britannique Phyllis Deane, alors sous la supervision de Richard Stone, pointe du doigt, l'importance des activités non marchandes dans les économies de subsistance essentiellement rurales des colonies britanniques africaines. Sur la base d'enquêtes nutrition et d'études anthropologiques, elle publie en 1953 l'ouvrage *Colonial Social Accounting* et adopte une vision élargie de la production incluant des activités dites domestiques comme la collecte du bois de chauffe. Toutefois, sa position ne sera pas retenue par Richard Stone qui exclut les activités non marchandes du calcul¹ (Messac, 2018). Mais c'est vingt ans plus tard, dans les années 1970 que le mouvement des femmes théorise et se mobilise autour du travail gratuit.

→ Quel rôle jouet-il ?

· 1 A noter que Stone reçoit le prix nobel d'économie en 1984.

Un concept porté par des chercheuses et militantes féministes

Christine Delphy, militante et sociologue française, publie en 1970 *L'ennemi principal* qui deviendra un texte fondateur du féminisme matérialiste : reprenant les outils conceptuels marxistes pour analyser les rapports sociaux de sexe, elle forge le concept de "mode de production domestique" comme base économique du patriarcat, un système autonome d'exploitation et de domination des femmes (autonome car préexistant au capitalisme). La même année, Ester Boserup publie un ouvrage précurseur dans le champ de l'économie du développement (*Women's role in economic development*) : il permet de faire reconnaître le travail invisible des femmes, à commencer par celui des paysannes dans le Tiers Monde et met en évidence les effets de genre de la transformation de l'agriculture (Verschuur, 2009 ; Guétat-Bernard, 2014). En 1975, l'anthropologue marxiste Claude Meillassoux, dans *Femmes, greniers et capitaux*, voyait la sphère domestique dans les sociétés agricoles d'autosubsistance en Afrique comme un lieu de reproduction indispensable à la sphère productive.

De 1972 à 1977, le "mouvement international pour un salaire au travail ménager" (*Wages for housework*) porté par Silvia Federici, Selma James et Maria Rosa Della Costa (féministes marxistes) s'est développé dans plusieurs pays du Nord (Italie, Angleterre, Etats-Unis, Canada anglais, Allemagne et Suisse). Il a donné lieu au *Domestic labor Debate* (Débat sur le travail do-



Est-ce une question pour le développement agricole ?

mestique). Pour elles, le travail ménager est entendu dès le début du mouvement dans sa forme extensive comme l'ensemble des activités de reproduction sociale. Il sous-tend le capitalisme en fournissant une main d'œuvre prête-à-l'emploi et à moindre coût. Le travail domestique n'est pas, pour ce courant de pensée, une sphère indépendante du capitalisme. Au contraire, ce dernier a présidé à l'invention des figures de la femme au foyer (*housewife*) et du mari pourvoyeur (*male breadwinner*) et a contribué à la constitution d'un "nouvel ordre patriarcal" (Toupin, 2016). En 1976 est fondé le *Black women for wages for housework* en écho au *Black feminism* qui se structure aux Etats-Unis dans ces années là. Ce féminisme "noir" (mais qui englobe l'ensemble des femmes de couleur) attire l'attention sur les réalités spécifiques vécues par ces femmes racisées au Nord et au Sud, incomparables avec la situation des femmes blanches. Représentant un courant critique de la pensée dominante

féministe, évoquant la lutte pour les droits civiques, l'esclavage et la colonisation, il replace le travail non rémunéré dans la division sexuelle et internationale du travail et préfigure les analyses intersectionnelles et décoloniales de la "troisième vague féministe" (Verschuur, 2009; Toupin, 2016).

Dans les années 1980, les économistes féministes (hétérodoxes²) dont les économistes du *care*, continuent d'alimenter le corpus de connaissances sur la reproduction sociale et le travail de soin pour mieux comprendre les mécanismes à l'origine de sa dévalorisation et de son inégale répartition aux échelles de la famille, de la société, et du monde (Borgeaud-Garcianda et al, 2020). En 1988, Marilyn Waring publie *If women counted* dans lequel elle critique fermement les modes de calcul de la comptabilité nationale et du PIB aveugles aux activités de reproduction sociale essentielles au bien-être des populations et est considérée comme un ouvrage fondateur.

→ Qui
concerne-t-
il ?



S'appuyant sur une analyse des normes, des institutions, des rapports de pouvoir, les économistes féministes hétérodoxes sont en rupture avec les modèles néoclassiques développés dans la même période. Gary Becker en

· 2 L'économie féministe est loin d'être un ensemble homogène. Il est traversé par de nombreux courants et clivages. Anne Eydoux distingue ainsi les économistes féministes orthodoxes ou néoclassiques s'intégrant dans les cadres de la théorie néoclassique de l'acteur rationnel et les économistes féministes hétérodoxes de tradition marxiste ou institutionnaliste prenant en compte les normes, les institutions, les régulations. Anne Eydoux, "Les lignes de faille de l'économie féministe", dans *l'économie politique* n°88, 2020/4, éditions Alternatives Economiques.

est un des représentants et est souvent considéré comme un des fondateurs de l'économie de la famille avec son ouvrage *A treatise on the family* (Traité de la famille, 1981)³. Conformément à la théorie néoclassique qui repose sur les hypothèses de l'acteur économique rationnel et de l'efficacité du marché pour l'allocation optimale des ressources, Becker considère la famille comme une unité de décision rationnelle dirigée par un père et époux qualifié de « despote altruiste », en charge de la maximisation de l'utilité familiale". Cette maximisation passe selon lui par une spécialisation traditionnelle des rôles entre les femmes et les hommes, reflet de leurs compétences et préférences naturelles (Eydoux, 2020). Les relations familiales sont quant à elles jugées altruistes car conformes aux intérêts rationnels et égoïstes des membres de la famille (le père ayant intérêt à être altruiste avec ses enfants en prévision de ses vieux jours). Plus tard, dans les années 2000-2010, des économistes néoclassiques se réclamant également du féminisme parviendront à intégrer le genre dans les théories économiques néoclassiques. Celles s'intéressant à l'économie de la famille chercheront à sortir du modèle patriarcal et unitaire de Gary Becker pour mieux prendre en compte l'hétérogénéité au sein des familles tout en conservant l'hypothèse de la rationalité des choix individuels. Ils proposeront alors des modèles dits collectifs ou de négociation faisant peu de place aux questions de normes et de relations de pouvoir. Leurs modèles conduiront à la mise en place d'actions visant à agir sur les comportements ou les préférences des femmes plutôt que sur les normes collectives (Eydoux, 2020).

· 3 A noter que Gary Becker s'est vu décerner le Prix Nobel d'économie en 1992 pour « pour avoir étendu le champ de l'analyse économique à une large gamme de comportements humains et d'interactions, y compris des comportements non marchands ». Outre ses travaux sur l'économie domestique, il est aussi connu pour avoir développé le concept de capital humain.

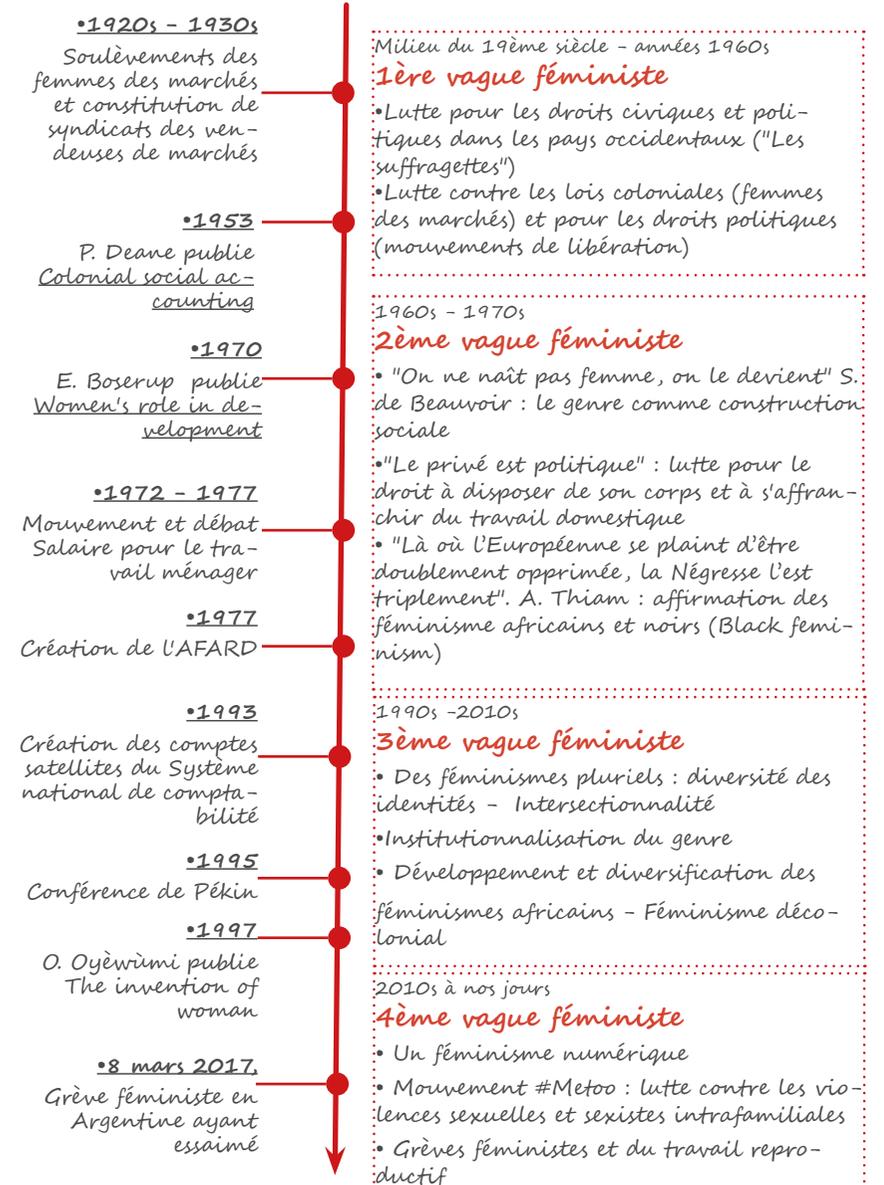
Sur le plan militant, le mouvement pour "un salaire au travail ménager" s'est réactivé, quant à lui, à la fin des années 2010 - début des années 2020 avec les grèves féministes internationales dénonçant l'invisibilité et la dévalorisation du travail domestique et présentant des "factures" pour le travail accompli : Argentine en 2017, Suisse en 2019, Allemagne et France en 2020 à la sortie du confinement dû au Covid-19 (Gallot, Simonet, 2021). La pandémie a assurément remis un coup de projecteur, partout dans le monde, sur le rôle essentiel des personnes délivrant des soins et notamment des femmes touchées à la fois par les restrictions économiques liées à la gestion de la crise et l'augmentation de leur travail de soin. Borgeaud-Garcianda (Borgeaud-Garcianda, 2020) constate quant à elle que le champ de l'économie du *care* s'est fortement étoffé dans les années 2010 - 2020. Cet essor s'explique par sa valeur heuristique et sa capacité à relier sphères publique et privée, marchandes et non marchandes, à différentes échelles mais aussi par le contexte de "crise du *care*" (particulièrement au Nord) et les difficultés de prise en charge croissante des personnes vulnérables et dépendantes (ILO/OIT, 2018 ; Oxfam, 2020).

Une institutionnalisation en trompe-l'œil ?

Le genre s'institutionnalise dans les réflexions et pratiques du développement sous l'influence des féministes du Nord, particulièrement du monde anglophone. En 1975, année internationale de la Femme, la 1^{ère} conférence internationale des Nations unies sur les femmes est organisée à Mexico et dénonce les "biais" masculins des études de développement et l'impact négatif des programmes de développement sur les femmes. La Décennie des femmes (1975-1985) permet alors de financer des études et des recherches en préparation des grandes conférences internationales donnant lieu à la création d'un champ de recherche spécifique

sur femmes/genre et développement (Verschuur, 2009). Le Système National de Comptabilité évolue en 1993 en réponse aux critiques de M. Waring sur le système national de comptabilité et crée des comptes satellites pour comptabiliser "la production de services domestiques et personnels pour leur propre consommation ainsi que les services de soin et d'éducation". En 1995, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Pékin, en Chine, est considérée comme un autre tournant car elle affirme les droits de toutes les femmes dans leur diversité et contribue à une intégration transversale des questions de genre dans les programmes et politiques de développement, le *gender mainstreaming*. Toutefois, certains mouvements féministes voient moins une victoire dans cette institutionnalisation qu'un trompe l'œil. Pour étayer cette position, Joan Scott relate que quelques semaines avant la tenue de la conférence, la Commission sur le statut de la femme a mis en place un groupe de contact en réponse à une vive controverse autour du mot genre et de "ses implications subversives" pour la moralité et la famille. La controverse était telle que le groupe a simplement conclu que le mot genre devait "être interprété et compris dans son sens ordinaire et généralement admis". Pour Scott, "par sa formulation, la déclaration cherchait à régler la controverse en niant son existence" et a contribué à vider le terme de son contenu analytique en termes de relations de pouvoir et à le dépolitiser. Elle a aussi permis un élargissement de son acceptation courante vers l'ensemble des populations vulnérables dont les jeunes. Et alors que l'étiquette féministe est rejetée par nombre d'organisations féminines africaines, le genre s'en est trouvé mieux accepté (Wayack Pambé, Sawadogo, 2017 ; Sow, 2012, 2022).

Le travail non rémunéré dans l'histoire du féminisme





Une nouvelle mission civilisatrice ?

La Conférence de Pékin a fait l'objet d'un rejet d'une partie des femmes africaines qui ne se reconnaissaient pas dans certains discours universalisant et hégémoniques de la cause des femmes, rechignant parfois à porter l'étiquette de féministes malgré leur engagement pour les droits des femmes. Alors que la conférence avait été très investie et médiatisée au Mali, A. Latourès retranscrit les paroles d'une Malienne avec qui elle s'est entretenue au Forum Social Mondial de 2007 :

“

“Les stratégies de lutte n'ont pas été acceptées parce que cela allait à contre-courant de nos traditions, de nos valeurs [...]. Certaines ont réagi violemment... Elles disent qu'on essaie de leur imposer “Beijing” qui vient du Nord. que ce sont des engagements que les chefs d'État ont pris et que “ces hommes qui adhèrent aux conventions, c'est pas nous !” (Latourès, 2009). ”

Et de continuer son analyse :

“

“Il [Pékin] agit comme un catalyseur historique des mobilisations en faveur de la cause des femmes, mais aussi comme un épouvantail d'une cause qui aurait été, d'une part, « occidentalisée » – c'est-à-dire éloignée des besoins et intérêts des femmes africaines – et, d'autre part, « captée » par le pouvoir en place et par une élite féminine locale cooptée. ”

Mais ce sentiment d'inadéquation des thèses féministes oc-

“

L'universalisation de l'analyse féministe blanche et occidentale revient à nier la diversité des cultures et à construire une image homogénéisante de la femme du Sud, victime et impuissante.

cidentales aux réalités africaines n'est pas nouveau. Fatou Sow rappelle que dans les années 1960, les premières associations féminines ont toutes “énergétiquement refusé l'étiquette féministe”. (Sow, 2012). En 1976, Jeanne Gervais devient la première femme ministre en Côte d'Ivoire et déclare « Le ministère de la condition féminine ne sera pas féministe » (Jacob, 2020). En 1977 a lieu le colloque “Pour la décolonisation de la recherche” organisé par des intellectuelles africaines sous la houlette de Marie Angélique Savané, Aminata Traoré, Marjorie Mbiliyini. Il donnera naissance à l'Association des femmes africaines pour la recherche et le développement (AFARD) dont l'objectif était de se démarquer des discours féministes dominants (Sow, 2012 ; Sarr, 2009). Ces différentes réactions naissent du constat que la production de connaissances et de cadres d'analyse est toujours dominée par des institutions et des personnes du Nord et n'a pas suffisamment pris en compte les contributions, les pratiques et les vécus du Sud conduisant à une colonialité des savoirs (Oyèwùmi, 2002; Verschuur, 2009 et 2019; Abadie, 2017 ; Onibon, 2021). Cette domination est même marquée par une “division internationale du travail épistémique, qui assigne la théorisation féministe aux chercheuses du Nord et l'enquête empirique et de terrain à celles du Sud, dépendantes des financements et des orientations de la coopération internationale” (Abadie, 2017).

L'universalisation de l'analyse féministe blanche et occidentale revient alors à nier la diversité des cultures, des contextes locaux et des rapports sociaux de genre tandis que la dimension normative du féminisme occidental

prend des atours “d’impérialisme moral” (Françoise Vergès, 2019 ; Olivier de Sardan, 2022) ; la femme africaine devenant “le fardeau de la femme blanche” (Oyèwùmi, 2020). Chandra Mohanty⁴ et Oyèrónké Oyèwùmi⁵ dénoncent ainsi la construction d’une image homogénéisante de la femme du Sud, victime de sociétés et hommes violent.e.s, passive, impuissante et non sujet de son histoire (Verschuur, 2009; Veney, 2012; Oyèwùmi, 2020). Les chercheuses africaines montrent à rebours de cette image que l’histoire africaine est caractérisée par une longue tradition de pouvoir féminin incarné aussi bien par les reines africaines et les linguères que par les femmes des marchés nigériens détenant le pouvoir de légiférer sur les marchés et qui, comme les reines puis les grandes figures des indépendances résistèrent aux colonisateurs.

Car c’est la colonisation et l’imposition de son modèle patriarcal qui a dégradé et aggravé la condition des femmes africaines. L’Empire français a importé les principes de propriété individuelle et de la toute puissance du père de famille inscrits dans le Code civil napoléonien, a spécialisé les hommes dans les cultures d’exportation et les femmes dans les cultures vivrières, a réservé les écoles aux garçons et a exclu les femmes des sphères politiques et économiques (Sarr, 2009 ; Hillencamp, 2011 ; Wayack Pambè, Sawadogo, 2017, Venay, 2019). Or, la colonialité, “celle qui décide qu’il y a une manière d’être humain, d’être citoyen, d’être une femme ou un homme” perdure et c’est contre elle que les mouvements décoloniaux dont le féminisme décolonial s’érige (Vergès, 2019).

⁴ 4 Universitaire hindoue immigrée aux Etats-Unis

⁵ 5 Sociologue nigérienne yoruba, autrice de *The Invention of Women: Making an African Sense of Western Gender Discourses* (1997)

Un concept inapplicable en Afrique ?

Pour Oyèrónké Oyèwùmi, les concepts de genre ou de patriarcat sont des constructions occidentales importées avec la colonisation et sont non applicables aux sociétés africaines. Dans un article publié en 2002 dans la Revue féministe africaine *Jenda*, elle commence par interroger le modèle familial dans lequel sont enracinés les concepts de genre, de patriarcat et la catégorie “femme”. Ce modèle familial de la famille nucléaire propre aux sociétés occidentales modernes, est de fait genré car il est centré sur un mari/père (pater familias), une femme/mère subordonnée et les enfants. Or, ce modèle “reste une forme étrangère en Afrique malgré sa promotion entre autres, par l’Etat colonial et néocolonial, les agences de développement, les organisations féministes, les ONG”. Dans un second temps, Oyèwùmi montre, en s’appuyant sur une analyse de la langue yoruba que la catégorisation femme-homme n’existe pas dans l’organisation sociale et la cosmogonie yoruba car il n’y a tout simplement pas de mots spécifiques pour l’exprimer. La société est structurée sur la base de l’ancienneté, principal marqueur du statut social et dont la caractéristique est d’être fluide et dynamique. Une personne yoruba parle ainsi de *egbon* pour désigner son frère ou sa soeur aîné.e et de *aburo* pour son frère ou sa soeur cadet.tte. Les termes *oko* et *iyawo*, traduits à tort par époux et épouse, englobent à la fois les hommes et les femmes. Leur distinction, hiérarchisée (*oko* étant supérieur à *iyawo*), s’opère sur le lignage et la date d’entrée dans la famille, soit par la naissance soit par le mariage et non pas sur une distinction binaire et rigide femme-homme (Oyèwùmi, 2002). Par là, Oyèwùmi

“ La société yoruba est structurée sur la base de l’ancienneté et non pas sur la catégorisation homme-femme.

🔊 Entretien
avec Oyèrónké
Oyèwùmi (en
anglais)

“rejette les concepts de genre et de femme, l’opposition homme/femme, l’inégalité entre les sexes” pour décrire les sociétés africaines. Elle rejoint la position d’un certain nombre d’anthropologues, linguistes, historien·ne·s comme Ili Amadiume (*Male daughters, Female Husbands, : Gender and Sex in an African Society*, 1987), Kandji et Camara (*L’Union matrimoniale dans la tradition des peuples noirs*) qui estiment que les théories féministes universalistes échouent à rendre compte du fonctionnement, des valeurs et de l’organisation des sociétés africaines car elles sont assises sur une conception occidentale de la personne individualisée centrée sur des dichotomies corps/esprit, nature/culture, féminin/masculin, etc., n’ayant pas de sens pour les sociétés traditionnelles (Théry, 2010). Ces universitaires mettent également en avant le rôle central voire glorifié de la mère et de la maternité que ce soit dans les sociétés matrilineaires ou patrilineaires conférant aux femmes une forme de pouvoir respecté par tous et toutes. Les relations femmes - hommes ne sont pas inégalitaires mais complémentaires et cette complémentarité est le socle de l’ordre et de l’équilibre social africain. C’est à travers cette distinction entre “égalité des sexes” revendiquées par les féministes occidentales et “complémentarité des sexes” qu’Elisabeth Claire Jacob éclaire le positionnement “antiféministe” de la ministre ivoirienne Jeanne Gervais qui tout en créant des centres pour l’autonomisation des femmes dans le pays, affirmait la nécessité des rôles sociaux sexués et la division sexuelle du travail, la femme étant mère-épouse-nourricière. Et d’inscrire ce positionnement de Gervais dans une tradition héritée de sa mère baoulé, société dans laquelle les femmes jouent un rôle central (Jacob, 2020).

Des féminismes africains pluriels

Si ces contributions font consensus sur la hiérarchisation aîné/cadet, le rôle spécifique de la femme et de la mère ou le danger à importer naïvement un concept venu d’ailleurs, il n’en demeure pas moins que les féminismes africains sont pluriels et traversés de controverses. La ligne de partage se situe sur la question des inégalités entre sexe, de la domination masculine et du patriarcat, les unes remettant en cause l’universalité des concepts importés, rejetant l’étiquette féministe et privilégiant l’amélioration du niveau de vie des femmes, les autres voyant dans les situations spécifiques africaines des manifestations locales d’une situation universelle de domination patriarcale (Sow, 2012 ; Wayack Pambé, Sawadogo, 2017).

La *Charte des principes féministes pour les féministes d’Afrique* du Forum féministe africain affirme dès son préambule son appellation féministe : “Notre identité féministe ne s’accompagne pas de « Si », pas de « Mais » ou de « Cependant ». Nous sommes féministes, point.”



Elle définit sa vision du patriarcat et revendique une identité propre du féminisme africain. A la critique de l'occidentalisation, elle répond :

“ Nous insistons sur le fait qu'affirmer que le féminisme a été importé de l'Occident en Afrique est une grave insulte. Nous attestons de la longue et riche tradition de résistance des femmes africaines face au patriarcat. Dès lors, nous revendiquons le droit de prendre en main nos actions, d'écrire pour nous-mêmes, de formuler nos propres stratégies, et de parler pour nous-mêmes en tant que féministes africaines. ”

De même, la Sénégalaise Fatou Sow se présente ouvertement féministe :

“ [Féministe] est une étiquette que je porte librement, voire revendique aisément. [...] Elle me permet de quitter les discours de convenance autour des femmes et cette « zone de confort » dans laquelle se réfugient de nombreuses Africaines pour revendiquer leurs droits sans questionner l'ordre patriarcal dominant”. (Sow, 2012). ”

Dans le champ académique, l'universitaire nigériane Bibi Bakare-Yusuf a effectué une analyse critique de la thèse de Oyèrónké Oyèwùmi (Bakare-Yusuf, 2000). Parmi ses arguments, elle souligne qu'à vouloir ré-affirmer le rôle structurant du principe de séniorité, indéniable, dans la société Yoruba, Oyèwùmi reste aveugle aux autres formes de différenciations sociales dont le genre, la richesse, le statut matrimonial, etc. Bakare-Yusuf souligne par exemple, que

les femmes sont de fait toujours des *iyawo* donc subordonnées à l'*oko*, leur mari car ce sont elles qui rejoignent la famille de leur mari au moment du mariage. Dans *Yoruba Women, Work, and Social Change*, Marjorie Keniston McIntosh insiste aussi sur l'intersectionnalité des formes de domination (Veney, 2009) :

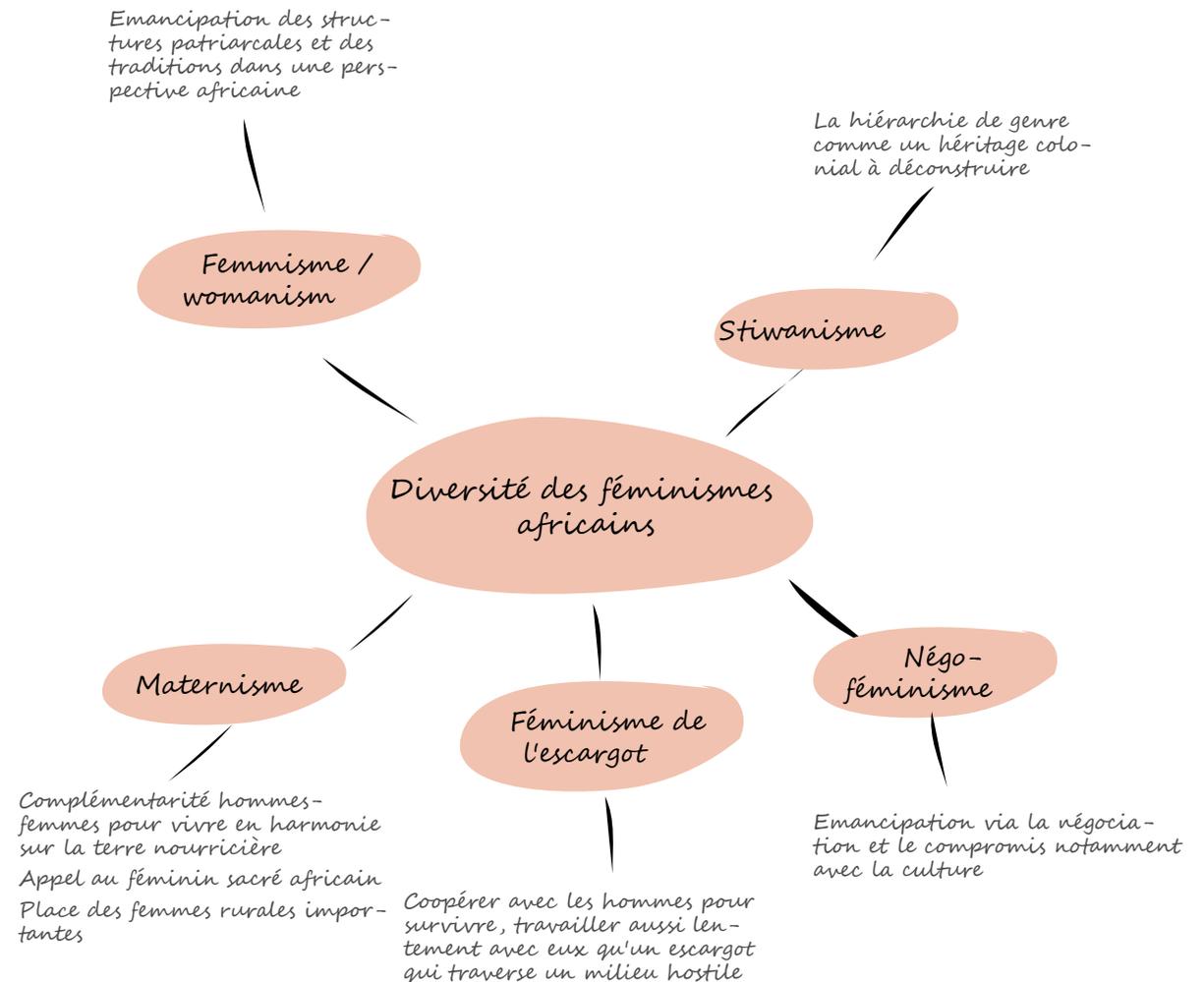
“ Pour les femmes qui avaient des ressources, quelle que soit leur ancienneté, ces activités [la cuisine, le ménage, le soin aux enfants dont les femmes ont clairement la charge avant tout autre chose] pouvaient être déléguées à d'autres femmes, créant des relations de pouvoir entre les femmes qui n'étaient pas basées seulement sur la séniorité. Une femme plus âgée pouvait être en situation de servitude ou d'esclavage et une femme plus jeune pouvait contrôler sa force de travail. Le livre de McIntosh révèle que l'ancienneté est importante mais n'est pas le seul critère qui confère un statut aux femmes ou leur permet d'agir. Elles avaient besoin de ressources, d'argent, de domestiques, de terres et autres biens. Il apparaît qu'aucune catégorie unique ne peut prévaloir sur une autre analyse. L'analyse en termes de séniorité ne peut pas prendre le pas sur le genre et la classe. Mais plutôt les trois catégories et d'autres encore doivent être complètement examinées pour mieux comprendre le pouvoir d'agir (agency) au pays Yoruba et en Afrique. » (Veney, 2009) ”

Autre argument avancé : Oyèwùmi, en omettant d'interroger les évolutions de la société yoruba et leur historicité, reproduit les travers reprochés aux théories occidentales (Bakare-Yusuf, 2000 ; Verschuur, 2009, 2019 ; Sow, 2012, 2022 ;

Wayack Pambé, Sawadogo, 2017). Ces critiques mettent enfin en avant le risque que représentent les discours de l'authenticité et les visions idéalisées de sociétés africaines pré-coloniales égalitaires et harmonieuses. De la même manière que les discours sur la parenté et les solidarités familiales, ils tendent à cacher les rapports de pouvoir et de domination au sein des familles et des sociétés, au détriment d'une compréhension plus fine des dynamiques en cours au sein des diverses sociétés africaines ou au profit des mouvements politiques conservateurs.

Partant de là, Madeleine Wayack Pambé et Nathalie Sawadogo proposent de définir les féminismes africains non pas en arrêtant d'interroger les rapports sociaux de genre mais en renouvelant la notion de patriarcat pour prendre en compte la nature protéiforme et évolutive de ces relations et des situations qu'elle génère pour les femmes africaines (Wayack Pambé, Sawadogo, 2017).

“ L'enjeu pour les féminismes africains n'est pas d'arrêter d'interroger les rapports sociaux de genre mais de rendre visible leurs spécificités.



Typologie définie par Naomi Nkealah, chercheuse sud africaine, littérature africaine et études de genre

“Universalisme tolérant ou relativisme inconséquent”

La dénonciation du transfert intellectuel et de l'impérialisme moral que représenterait la notion de genre pose en creux celle du relativisme culturel. Pour l'anthropologie moderne, le relativisme culturel est une exigence méthodologique qui consiste à faire abstraction de son propre univers culturel pour essayer de comprendre sans préjugés et sans jugement de valeur les modes de vie et de pensée des sociétés étudiées. Il s'agit de penser la diversité des pratiques culturelles sans instituer de hiérarchies entre elles ni valoriser une pratique par rapport à une autre. Il s'oppose à l'ethnocentrisme qui consiste à juger une culture à partir de et par rapport à son propre standard culturel. Cependant, Michel Terestchenko dans un article de la *Revue du Mauss* intitulé “Ces choses qui ne se font pas : le relativisme inconséquent de Philippe Descola, qui est aussi le nôtre” raconte, comment Descola et sa femme, témoins de violences sexistes, ont été confrontés à la difficulté de “relativiser” et “contextualiser” une situation qu'il jugeait inacceptable car “ce sont des choses qui ne se font pas”. L'article pose donc la question de l'existence de principes universels (bien/mal ; juste/injuste) enracinés dans la nature des “choses” et non dans des conventions et coutumes. Il relève également la contradiction entre notre attachement à défendre la pluralité et la diversité culturelle tout autant que l'unité à savoir l'existence de principes universels attachés à “l'unique dignité de notre humanité commune”. Le résultat de cette tension étant souvent un “universalisme tolérant” ouvert à la discussion et à la diversité ou “un relativisme inconséquent” (Michel Terestchenko, 2022).



Les théories universalistes du genre sont inapplicables aux sociétés africaines

Les sociétés sont structurées sur un principe de seniorité au sein des "grandes familles"

En Afrique, la figure de la mère est glorifiée et les femmes puissantes

Hommes et femmes sont différents et complémentaires

Le genre, c'est une nouvelle mission civilisatrice

Les sociétés sont stratifiées selon différents rapports de pouvoir, l'âge, le genre, la position sociale et économique

La place subordonnée des femmes est d'une étonnante constance dans les systèmes agraires du monde.

Il est essentiel de comprendre et accepter la diversité des cultures sans tomber dans un relativisme radical

Il existe des féminismes africains aussi

Références

- Abadie Delphine, "Le « féminisme de la frontière », une heuristique décoloniale", dans *Philosophiques*, Volume 44, numéro 1, printemps 2017, p. 123-130 <https://www.erudit.org/fr/revues/philoso/2017-v44-n1-philoso03110/1040333ar/#no10>
- Bakare-Yusuf B., 2002, « Yorubas Don't Do Gender : A Critical Review of Oyèrónké Oyèwùmí. The Invention of Women : Making an African Sense of Western Gender Discourses », dans *African Gender Scholarship: Concepts, Methodologies and Paradigms*, African Books Collective, 2000
- Eydoux Anne. 2020. "Les lignes de faille de l'économie féministe", dans *L'économie politique* n°88, 2020/4, éditions Alternatives Economiques.
- Forum féministe Africain, Charte des principes féministes pour les féministes d'Afrique, 2006, réédition 2016, <https://wipc.org/wp-content/uploads/2020/03/The-African-Feminist-Charter-French.pdf>
- Gallot Fanny, Simonet Maud. 2021. "Rémunérer le travail domestique : une stratégie féministe ?" dans *Travail, genre et société*, édition La Découverte, 2021/2, p.173 à 177
- Jacob Elizabeth Claire. 2020. "Between Egalité and Complémentarité. Jeanne Gervais and the Ivorian Ministry of Women's Affairs, 1976-83", communication lors du séminaire *Des féminismes noirs en contexte (post)impérial français? Histoires, expériences et théories*, 2020 <https://bit.ly/43Edu9M>
- Latourès Aurélie. 2009. "« Je suis presque féministe, mais... », Appropriation de la cause des femmes par des militantes maliennes au Forum Social Mondial de Nairobi" (2007), dans *Politique africaine* 2009/4 (N° 116), pages 143 à 163 <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2009-4-page-143.htm?contenu=article#re40no40>
- Oyewumi Oyeronke. 2002. "Conceptualizing gender: the euro-centric foundations of feminist concepts and the challenge of african epistemologies", dans *Jenda: A Journal of Culture and African Women Studies*, Vol. 2, No. 1 <https://bit.ly/3UMCdEX>
- Oyèrónké Oyèwùmí, 10/01/2020. *Son[i]a #303*, podcast <https://rwm.macba.cat/en/sonia/sonia-303-oyeronke-oyewumi>
- Sarr Fatou, 2009 "Féminismes en Afrique occidentale ? Prise de conscience et luttes politiques et sociales", dans *Vents d'Est, vents d'Ouest : Mouvements de femmes et féminismes anti-coloniaux*, Genève : Graduate Institute Publications, <https://books.openedition.org/iheid/6308>
- Scott Joan Wallach. 2009 "Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ?", dans *Diogenes* 2009/1 n° 225, Presses Universitaires de France, « pages 5 à 14»
- Sow Fatou, "Mouvements féministes en Afrique" dans *Revue Tiers Monde* N°209, 2012, p. 145-160

<https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2012-1-page-145.htm?contenu=article>

- Terestchenko Michel. 2022. « Ces choses qui ne se font pas ». le relativisme inconséquent de philippe descola, qui est aussi le nôtre", *Revue du Mauss*, 2022/2
- Théry Irène. 2010. "Le genre : identité des personnes ou modalité des relations sociales ?" dans *Revue française de pédagogie* n°71, 2010 <https://journals.openedition.org/rfp/1923#tocto3n3>
- Toupin Louise. 2016. "Le salaire au travail ménager, 1972-1977 : retour sur un courant féministe évanoui", dans *Recherches féministes*, Volume 29, numéro 1, 2016 <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2016-v29-n1-rf02540/1036677ar/>
- Veney Cassandra R. 2009., "Review - Marjorie Keniston McIntosh. 2009. Yoruba Women, Work, and Social Change. Bloomington and Indianapolis: Indiana: Indiana University Press", dans *Feminist Africa Issue 12* (2009) – Land, Labour and Gendered Livelihoods https://feministafrica.net/wp-content/uploads/2019/10/fa12_review_veney.pdf
- Vergès Françoise.; 2019. Dans l'émission "Le féminisme, quelle histoire ?!" *La grande table des idées* <https://www.radiofrance.fr/franceculture/le-feminisme-decolonial-selon-francoise-verges-4516390>
- Verschuur Christine. 2009 "Quel genre ? Résistances et mésententes autour du mot « genre » dans le développement", dans *Revue Tiers Monde* 2009/4 (N° 200), pages 785 à 803 <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-4-page-785.htm?contenu=article>
- Verschuur Christine. 2009 "Orientalisme dans les études de genre ? Les apports des théories et des pratiques des "autres" femmes et organisations de femmes", dans *Vents d'Est, vents d'Ouest : Mouvements de femmes et féminismes anti-coloniaux*, Genève : Graduate Institute Publications <https://books.openedition.org/iheid/6296?lang=fr>
- Verschuur Christine, Sakho Cheikh Sadibou, Onibon Doubogan Yvette. 2019 "Former ou transformer les expertes en genre depuis le Sud, Les défis d'un programme de formation en Afrique de l'Ouest", dans *Savoirs féministes au Sud. Expertes en genre et tournant décolonial, Cahiers genre et développement* n°11, Dir. C. Verschuur. 283-302. Paris : l'Harmattan <https://books.openedition.org/iheid/7553?lang=fr>
- Wayack Pambé Madeleine, Sawadogo Nathalie. 2017. "Dépasser le patriarcat pour mieux définir les féminismes africains", *Travail, genre et sociétés*, 2017/2, n°38, p187 à 192 <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2017-2-page-187.htm>



Explorez
le sujet en suivant
les flèches de
votre choix



Qu'est-ce que
le travail non
rémunéré ?



Qui
concerne-t-
il ?



Faut-il le
rémunérer ?



Est-ce une
question
pour le dé-
veloppement
agricole ?



La protec-
tion sociale
est-elle la
solution ?



Quel rôle
jouet-il ?



Méthode



Bibliogra-
phie



Glossaire



Est-ce une question de développement agricole ?

En 2015, l'Organisation des Nations Unies adopte les Objectifs du Développement Durable (ODD) dont l'Objectif 5.4 qui cible explicitement le travail le soin non rémunéré. Mais en quoi est-il pertinent de s'y intéresser dans le cadre des politiques de développement agricole et rural ? L'enjeu est à la fois un enjeu de production agricole, de lutte contre les inégalités et de justice sociale.

La reconnaissance institutionnelle du travail de soin non rémunéré est le fruit d'une intégration progressive du genre dans les programmes de coopération depuis les travaux de Boserup. Cette dernière a appelé dès les années 1970 à inclure urgemment les femmes dans les politiques de développement (Hillencamp, 2011 ; Verschuur, 2009). Petit à petit, les politiques de coopération sont passées d'approches centrées sur les femmes (bien-être des femmes, femmes et développement) vers des approches genre prenant en compte les rapports sociaux de sexe (égalité de genre ; lutte contre la pauvreté des femmes) puis des approches focalisées sur le potentiel économique des femmes et leur autonomisation (empowerment) (Hillencamp, 2011).

⇒ D'où vient-il ?

⇒ Objectif du Développement Durable 5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ⇐

Cible 5.4 Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.

Dans ce contexte, deux familles d'arguments en faveur de la prise en compte du travail non rémunéré dans les politiques de développement agricole et rural se distinguent : celle de l'efficacité économique (argument instrumental) et celle de l'égalité de genre (argument de justice sociale).

Une question d'efficacité des politiques agricoles

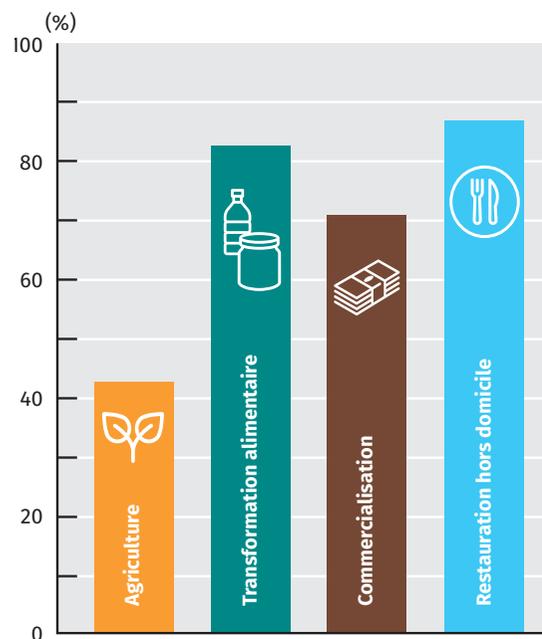
Le rôle essentiel des femmes dans la production agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été amplement documenté : à la fois présentes dans les champs pour la production agricole (semis, fertilisation, désherbage, etc.) et dans les cuisines pour la préparation des repas, elles sont responsables de l'alimentation de la famille (et donc de la main d'oeuvre agricole) et sont au coeur des questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Dès lors, investir dans les femmes est un moyen d'atteindre des objectifs de croissance agricole comme le titre la Banque mondiale, le FIDA et la FAO dans un rapport publié en 2009 (Hillencamp, 2011). Ainsi considère-t-on qu'en supprimant les écarts de productivité agricole entre femmes et hommes, des progrès importants en termes de production, de consommation et de réduction de la pauvreté pourraient être engagés (voir infographies).

→ Quel rôle jouet-il ?

→ Qui concerne-t-il ?

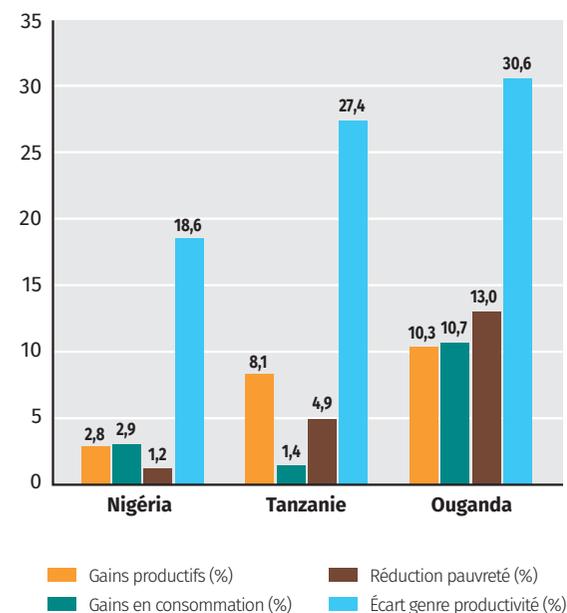
■ Une contribution essentielle des femmes à l'agriculture ouest-africaine

Part de l'emploi féminin par segment en Afrique de l'Ouest



Source : Allen et al. 2018 - <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/2466d2f7-fr.pdf?expires=1610642760&id=id&accname=oi0482678&checksum=C9C970616EA820847B-D794423E87E432>

Déséquilibre de genre et avantages potentiels de l'égalité des sexes dans la productivité agricole



Source : BAD, 2016a extrait de la base des données LSMS ISA

En supprimant l'écart de productivité entre hommes et femmes (en bleu), des progrès importants en termes de production, de consommation et de réduction de la pauvreté pourraient être engrangés.

Source : Inter-réseaux, Grain de sel n°80

Or, leur productivité est lourdement entravée par de nombreux facteurs de discrimination et d'inégalités : accès à la terre, accès aux moyens de production (intrants, machines et technologies, etc.), accès aux financements, accès à l'information, la formation et au conseil agricole, accès à la main d'œuvre, manque de temps. Car les activités domestiques dévolues aux femmes sont quotidiennes, chronophages, incontournables et prioritaires. Leurs marges de manœuvre pour répartir leur temps de travail sont plus ou moins importantes selon les contextes et les familles et généralement limitées (Onibon, 2018 ; Eissler et al, 2021 ; Droy, 2022 ; Pieroti et al., 2022) . Dans une exploitation familiale, le contrôle de la main d'oeuvre est généralement exercé par le chef de famille¹ (Droy, 2022). Le temps de travail de la famille est alloué prioritairement aux champs communs et leur récolte bénéficie à l'ensemble de la famille (“[...] quand on récolte ce que la ferme produit, on mange tous ensemble”²). La production des champs individuels des femmes ou des jeunes reste quant à elle à leur disposition et leur permet de remplir leurs différentes obligations dont les obligations alimentaires dévolues aux femmes.

Mobilisation des greniers des femmes nigériennes

Au Niger, le champ collectif (*gandu*), est géré par le chef de ménage qui est responsable de l'organisation des activités agricoles et des personnes vivant dans le foyer. Le *gamana* est quant à lui le lopin de terre personnel prêté

· 1 Généralement un homme/aîné

· 2 “[...] when we harvest the farm produce, we are all eating it together.” Témoignage retranscrit p.6 dans Rachael S. Pierotti, Sophia Friedson-Ridenour, Olu-bukola Olayiwola, “Women farm what they can manage: How time constraints affect the quantity and quality of labor for married women’s agricultural production in southwestern Nigeria” dans *World Development*, janvier 2022

par le chef de ménage dont la production est contrôlée par la personne l'exploitant (femme, jeune, etc.). Il est travaillé deux jours sur sept, les cinq autres jours étant consacrés aux travaux collectifs dans le *gandu*. Après la récolte du *gandu*, le chef de ménage remet à chaque femme, deux à six bottes de mil par personne d'une sous-unité de consommation (une épouse et ses enfants et le chef de ménage lui-même) pour leur alimentation durant la saison sèche. La femme doit alors gérer ce stock et celui de sa propre récolte pour l'alimentation du ménage et ce jusqu'aux premières pluies et au semis de la nouvelle campagne agricole car l'ouverture du *gandu* n'intervient normalement pas avant. Normalement car les stocks remis du *gandu* couvrent de plus en plus rarement 6 mois de besoins alimentaires. Le chef de ménage peut alors être amené à ouvrir le grenier de *gandu* avant la période agréée mais le *gamana* a vocation à éviter une ouverture prématurée. Ainsi, la femme, avec le *gamana* ou le revenu qu'elle peut en tirer (vente, transformation, etc.), peut contribuer à bien plus de 50% de la satisfaction des besoins alimentaires de la famille. Elle contribue également à la diversification et donc à la qualité nutritionnelle des repas car les productions dites féminines ou secondaires utilisées pour la confection des sauces ont une haute valeur nutritive. Une gestion parcimonieuse du stock du *gandu* et du *gamana* permettant d'assurer l'alimentation de la famille lui vaut d'être reconnue comme bonne gestionnaire des biens de son époux. Dans certaines localités de l'Ouest du pays (Zarma-songhay), c'est d'abord le grenier de la femme (*gamana*) qui est entamé et c'est seulement après son épuisement que celui de la famille (*gandu*) sera ouvert. Ce qui montre la responsabilité et la contribution directe et importante de la femme à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la famille. (FAO, CEDEAO, 2022)



Qui
concerne-t-
il ?

Toutefois, à une échelle macroéconomique nationale, les femmes contribuent de moins en moins à la production agricole (moins de 10%) et on observe un phénomène spécifique au Niger de dé-féminisation de l'agriculture. La proportion de femmes travaillant dans l'agriculture est passée de 40% en 2006 à 11% en 2011 et 84,4% des superficies agricoles en gestion individuelle (gamana) sont gérés par les membres masculins des ménages agricoles. Cette réduction drastique s'explique par de nouveaux modes d'exclusion foncière dans un contexte de pression croissante sur les ressources. Au motif d'arguments islamo-coutumiers (la femme, la soeur reste sous la tutelle de l'homme qui doit prendre en charge ses besoins alimentaires et monétaires), les femmes sont dépossédées de leurs parcelles et de leur accès aux espaces de cueillette sans pour autant être déliées de leurs obligations sociales en termes d'alimentation. Les impacts en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle ne sont pas anodins. (FAO, CEDEAO, 2022 ; Droy, 2022 ; Monimart, Diarra Doka, 2021)

"Les femmes produisent ce qu'elles peuvent"

Pieroti dans *Women farm what they can manage* (Pieroti, et al., 2022) part du constat général qu'en Afrique sub-saharienne les exploitations familiales dépendent énormément de la main-d'œuvre familiale et communautaire. Elle fait alors l'hypothèse que la moindre capacité des femmes à mobiliser cette main d'œuvre explique en partie la moindre productivité de leurs cultures. A travers une enquête menée au Sud-Ouest du Nigéria, dans le gouvernement local Ido (Etat Oyo) auprès de communautés composées de différents groupes ethniques nigériens (Yoruba, Igbo, Idoma, Egede, Igala, Hausa) ou béninois (Ahoru et Dendi), elle met en évidence que les contraintes de temps des femmes sont

enracinées dans des logiques sociales partagées entre femmes et hommes et que l'allocation du temps de travail et les négociations intrafamiliales n'obéissent pas seulement à des objectifs de maximisation de la productivité mais également à des objectifs de maintien des hiérarchies sociales, des rôles et des responsabilités. Femmes et hommes s'accordent sur "le double fait que 1) "les hommes sont les chefs de famille, les familles sont nourries de leur ferme et donc que celles-ci doivent être prioritaires 2) les

“ Abdulrahman, un homme de 37 ans explique :
 “ Elle [ma femme] ne peut pas cultiver autant que moi parce que quand je veux récolter la production de ma propre ferme, elle devra m'aider. Donc, elle cultive sa propre parcelle pour qu'elle ne soit pas là sans rien et pour qu'elle ait les moyens de réclamer quelque chose au moins. C'est pourquoi elle cultive si peu.

Dupe, une femme d'une vingtaine d'années répond [à une question] :

“Ce que j'ai la capacité de faire, c'est ce que je fais... pour que je puisse avoir le temps d'aller sur le champ de mon mari”

”
 (Pieroti, et al., 2022. p.6)

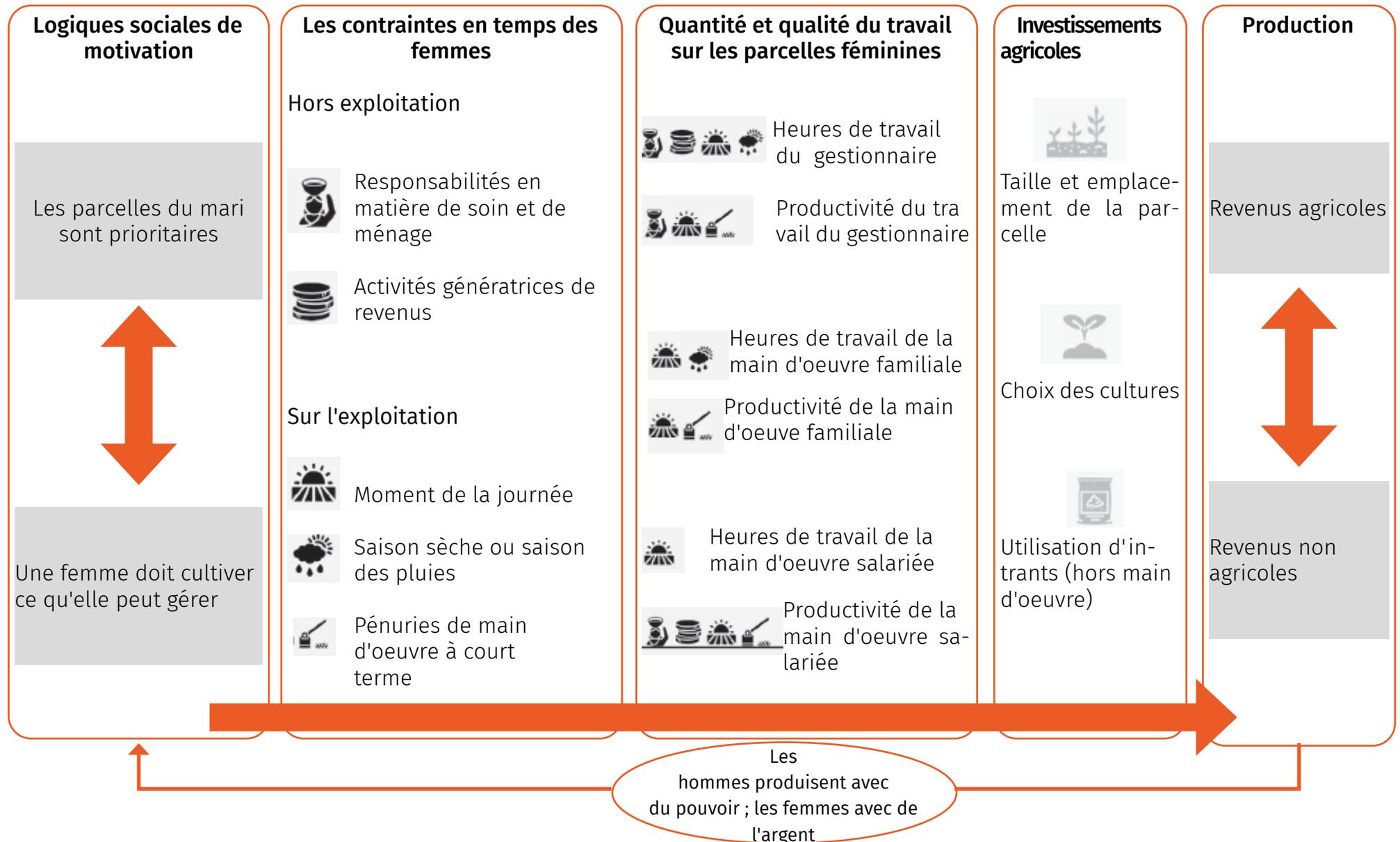
femmes exploitent ce dont elles sont capables”³.

³ Abdulrahman, a 37-year-old man explained, “She [my wife] cannot cultivate as much as me because when I want to harvest my own farm produce she will need to assist me in doing that. So, her own farm plot is cultivated so that she will not just be there without anything and for her to be able to lay claim on something at least. That is why she is cultivating just a little. Dupe, a woman in her 20s, answered [a question], “What I have the power to do is what I am doing. . .so that I will have time to go to my husband's farm.”

→ Qui
concerne-t-
il ?

Cadre conceptuel : comment les contraintes de temps affectent la quantité et la qualité du travail sur les champs féminins

Source : Pieroti, et al., 2022.



Et ce qu'elles réussissent à produire sur leurs propres parcelles en termes de temps, dépend de leurs responsabilités premières en-dehors du travail agricole à savoir le travail de soin, le travail domestique et les activités génératrices de revenus non agricoles (qui sont répandues et permettent de diversifier les revenus). Pieroti indique que "la journée [des femmes] est d'abord structurée par les exigences du foyer tandis que celle [des hommes] l'est d'abord par les

“

Atanda constate :

Sa capacité de production [celle de sa femme] n'est pas à la hauteur de ma mienne, je vais vous dire pourquoi, je quitte la maison à 7 heure du matin environ, elle est à la maison à cette heure ci pour préparer le repas que nous mangerons. Avant qu'elle n'arrive à 9h - 9h30 du matin, imaginez tout le travail que j'aurai abattu.

(Pieroti, et al., 2022. p.6) ”

exigences de l'exploitation agricole".⁴

Cette priorisation guide également la façon dont les femmes vont répartir leur temps de travail dans la journée (le matin sur les parcelles communes, le soir sur la leur), selon les saisons et les besoins en main d'œuvre. Quand les femmes ont une certaine capacité financière, elles peuvent parfois contre-balancer ces contraintes par le recrutement d'une main d'œuvre rémunérée. Piéroti complète donc son analyse par la formule suivante "les hommes cultivent avec le pouvoir et la puissance, les femmes avec l'argent"⁵, les revenus monétaires complémentaires gagnés par les femmes

· 4 Atanda stated, Her [his wife's] power is not up to my own, let me tell you the major reason, I will leave the house in the morning around 7am, she will be home at that time preparing the food that we will eat. Before she comes around 9am to 9:30am, imagine the work I would have done.

· 5 "Men farm with power, women farm with money".

étant alors des leviers non négligeables pour négocier au sein de la famille leur temps de travail ou mobiliser de la main d'œuvre sur leur parcelle. Mais là encore, leur manque de temps les pénalise pour mobiliser cette main d'œuvre au bon moment et pour bien la superviser.

Des impacts sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Outre la production agricole, les responsabilités alimentaires des femmes leur donnent un rôle essentiel en termes de nutrition. Comme pour la productivité agricole, de multiples facteurs sont à l'origine des problèmes nutritionnels rencontrés en Afrique de l'Ouest. Les crises alimentaires bien sûr, qui influent sur la disponibilité et l'accessibilité des aliments mais des situations de malnutrition sont également constatées dans des régions où la disponibilité alimentaire est correcte (Droy, 2014). D'autres facteurs de malnutrition ont été identifiés : récurrence des maladies (paludisme, etc.), fréquence et rapprochement des grossesses, faible accès aux services de santé, difficulté d'accès à l'eau (de qualité), manque de connaissances en matière de nutrition et d'hygiène, tabous alimentaires mais aussi manque de temps (Koné, 2008 ; Droy, 2014; ACF, 2019 ; ACF, 2021).

Selon une étude LinkNCA d'Action Contre la Faim basée sur des données récoltées dans 27 communautés dont 18 en Afrique, la surcharge de travail des femmes est le facteur de risques de sous-nutrition le plus identifié par les communautés, parmi les facteurs liés au statut de la femme.

→ Qui
concerne-t-
il ?

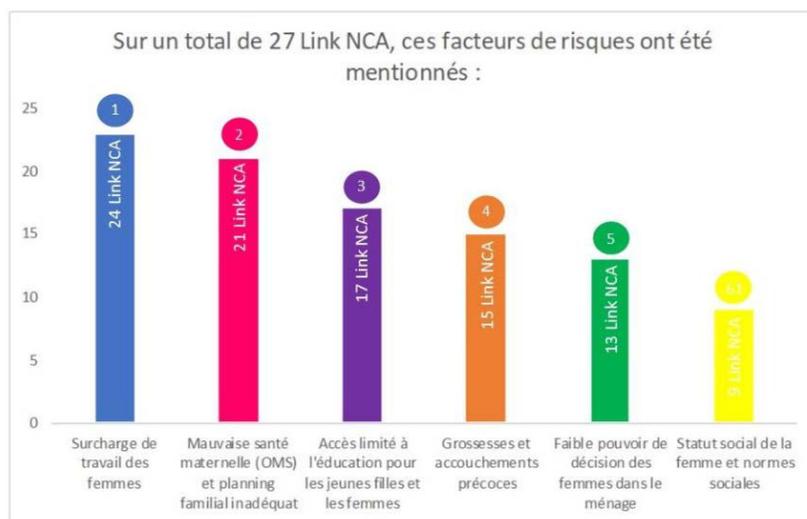


Schéma 3 : Classification des facteurs de risques de sous-nutrition liés au statut social des femmes, Meta-analyse des Link sur le statut social des femmes et la sous-nutrition, Thèse de master Kristina Dalacker, 2017, p37.

Source : Magda Hennebo, Marion Junca, Gwenaëlle Luc, *Genre et nutrition : la surcharge de travail des femmes en question*, ACF - LinkNCA, 2018

La surcharge de travail et le manque de temps ont des implications directes sur la santé des femmes (fatigue, renoncement à des soins éloignés) et sur leur capacité à couvrir les besoins de l'interaction mère-enfant ou encore à réaliser les pratiques de nutrition, de soins et d'hygiène adéquates. Par exemple, le sevrage et la diversification précoce des bébés dès l'âge de 3 ou 4 mois visent notamment à rendre autonome très vite l'enfant "pour vaquer à ses occupations" (Koné, 2008). Les bouillies de sevrage ont alors été préconisées comme réponse à cette problématique mais leur préparation demande aussi du temps (voir encadré). A noter que la surcharge de travail n'est pas incluse dans le cadre conceptuel de l'UNICEF décrivant les chemins cau-

saux de la malnutrition.

Les obstacles à la fabrication des bouillies de sevrage

Trois projets réalisés par Action contre la Faim (ACF), Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) et Oxfam dans le cadre du Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire au Mali (PASA-Mali) ont mis en place des actions pour permettre aux femmes bénéficiaires d'acquies une plus grande compréhension des enjeux de la nutrition, de maîtriser des techniques-nutrition et de fabriquer des bouillies de sevrage. Démonstrations culinaires et causeries débats au sein des Foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle (FARN) ont été organisées dans ce but en complément d'appuis à la production maraîchère et de transferts monétaires. Malgré ces appuis, les difficultés ont persisté dans le domaine de la nutrition. Outre les difficultés institutionnelles des services techniques de santé, les mères bénéficiaires des FARN ont eu des problèmes d'accès aux ingrédients nécessaires à la bouillie de sevrage et n'ont pas réussi à dégager le temps nécessaire pour sa fabrication à cause de leur charge de travail (corvées domestiques et travaux dans les champs familiaux).

Source : *Capitalisation sur le renforcement des bénéficiaires*. A.Lambert et I.Seydou AEDES-IRAM, ACF-E, AVSF, OXFAM, *Programme d'appui à la sécurité alimentaire (PASA-Mali) 2012-2015*. UE.

Plus largement, le temps consacré aux tâches domestiques, notamment les plus pénibles et les plus consommatrices en temps (corvée d'eau, de bois, etc.) pèse sur la capacité des femmes à produire plus ("women farm what they can manage"), à diversifier leurs activités et leurs revenus, à sortir de la pauvreté.

Une question d'égalité et de **justice sociale**

🔊 [Entretien avec Barbara Ky](#)

Au-delà d'une vision utilitariste et instrumentale du rôle des femmes dans la production agricole et alimentaire et la lutte contre la pauvreté, les économistes et mouvements féministes interrogent, dans une perspective normative, les hiérarchies sociales, les discriminations, les relations de domination qui conduisent aux inégalités de genre. Le problème est donc posé en termes de justice sociale et à l'aune des chances qui sont laissées à chacun et chacune de mener la vie qu'il ou elle s'est choisie. Le cadre conceptuel des **capabilités** développé par Amartya Sen (prix nobel d'économie en 1998) a souvent été repris et adapté dans les études féministes. Les capabilités déterminent le degré de liberté de choix d'une personne pour "être et faire". Les capabilités intègrent des caractéristiques personnelles mais surtout les droits et contraintes propres aux groupes d'appartenance des personnes qui délimitent leurs capacités à saisir des opportunités de développement : droits d'accès aux ressources naturelles, à l'éducation, à la santé, au financement ou aux processus de décision au sein de la société ou de la sphère familiale (Droy, 2022). Dans cette perspective, la part disproportionnée des femmes dans les activités non rémunérées induit une pauvreté en temps des femmes rurales africaines et une « pauvreté des capacités » (Barbara Ky, 2019) : la surcharge de travail limite de fait leur temps de repos, leur disponibilité pour apprendre, se former, s'impliquer dans les organisations politiques ou sociales, c'est-à-dire améliorer leur pouvoir de décision et leur liberté de choix. Et les contraintes se reportent sur les enfants. Pour se « libérer » du temps, les femmes ont tendance à transférer leurs tâches à leurs filles (responsabilisées très tôt), limitant de facto leur accès à l'école et leurs

propres capacités. Barbara Ky, Docteure en économie et Directrice genre à l'UEOMA place également son analyse du travail non rémunéré des femmes africaines au regard de la

“ Il [Amartya Sen] a parlé de développement comme une liberté de choix. Et bien le poids du travail non rémunéré freine le développement des capacités des femmes, alors que les femmes représentent un potentiel inouï de développement. [...] Dans notre culture, vous avez deux enfants scolarisés : le petit garçon revient de l'école, la petite fille revient de l'école. Elle aide sa maman avec les travaux ménagers. Cela peut prendre un certain temps qu'elle ne pourra pas consacrer aux études. Et quand vous regardez le cycle de vie d'un individu, vous verrez que cette part de travaux ménagers est toujours attenante à l'évolution de la femme. C'est l'organisation de nos sociétés qui le veut mais il faut être conscient que le travail non rémunéré est un frein au développement des capacités. ”

[Entretien de Barbara Ky dans Queenmafa](#)

théorie des capacités :

Mais y-a-t-il des inégalités entre les inégalités ?

N'y a-t-il pas confusion entre lutte contre les inégalités et approche genre ? Est-ce qu'attirer l'attention sur le travail de soin non rémunéré, c'est tomber dans le piège du syndrome du lampadaire et ne voir ni les dynamiques d'inégalités de revenus des ruraux en Afrique sub-saharienne tous sexes confondus ni les ressorts des inégalités mondiales au niveau de l'économie globale ? Est-ce que toutes les vies ne

Pauvreté en temps et capacité à maîtriser son temps

Un individu est considéré pauvre en temps s'il travaille (de façon rémunérée ou non rémunérée) plus de 10,5 heures sur une période de 24h. Ces longues journées de travail et le sentiment de manque de temps représente une source de stress quotidien et peut avoir des conséquences sur la santé physique et mentale. La pauvreté en temps restreint aussi la liberté de choix des personnes dans l'allocation de leur temps. Mais selon une étude récente, le concept est insuffisant pour comprendre les inégalités de genre. C'est pourquoi l'équipe de recherche a développé le concept de *time-use agency*, défini comme la capacité à décider librement de l'utilisation de son temps. Leur enquête au Bénin, Malawi et Nigéria montrent que les femmes ont une certaine maîtrise de leur temps pour les tâches relevant de leurs responsabilités. En revanche, les hommes ont tendance à contrôler le temps des femmes quand il concerne des activités hors de leurs rôles traditionnels. Ainsi les femmes doivent-elles demander l'autorisation des hommes et déployer diverses stratégies pour naviguer entre les différentes contraintes qui s'imposent à elles.

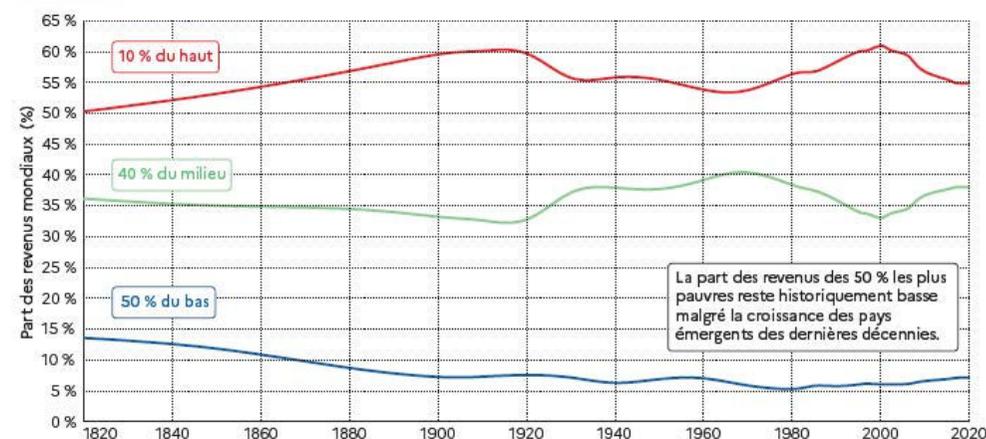
Eissler et al, 2021

comptent pas de la même manière ? A savoir est-ce légitime de ne cibler que les femmes au détriment des hommes, également pauvres et victimes des inégalités ? Y a-t-il des inégalités plus inacceptables et prioritaires que d'autres ? Autant de questions qui sont régulièrement soulevées et qui reflètent les doutes sur la pertinence du concept de travail non rémunéré voire de genre pour lutter contre les inégalités⁶.

⁶ Ce fut notamment le cas au sein d'Inter-réseaux Développement dans le cadre de la réalisation de ce travail.

De façon générale, les inégalités mondiales sont considérables et "proches du niveau qui était le leur au XIXe siècle, à l'apogée de l'impérialisme occidental" (*Rapport sur les inégalités mondiales 2022*, Chancel, 2022). La part des revenus mondiaux allant aux 50 % des plus pauvres a ainsi stagné depuis les années 1910, moment du décrochage entre les pays occidentaux et leurs colonies (Graphique 7, Chancel, 2022). Les inégalités entre pays se sont amoindries tout en restant très importantes ; les inégalités au sein des pays sont quant à elles montées en flèche et pèsent fortement sur les inégalités mondiales (Graphique 6, Chancel, 2022).

Graphique 7. Inégalités de revenus mondiales, 1820-2020



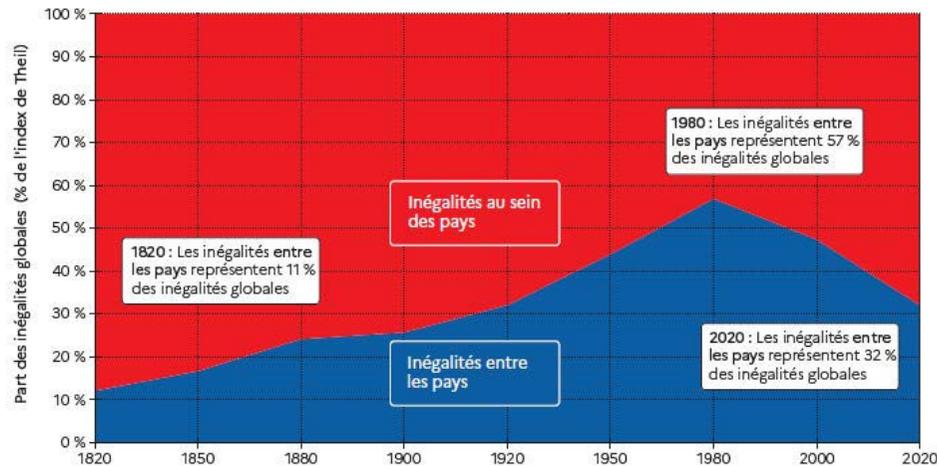
Interprétation : La part des revenus mondiaux allant aux 10 % plus hauts revenus a fluctué autour de 50-60 % de 1820 à 2020, tandis que la part allant aux 50 % plus bas revenus a généralement stagné à 10 % ou moins (14 % en 1820, 7 % en 1910, 5 % en 1980, 6 % en 2000, 7 % en 2020). Les inégalités globales sont toujours restées très élevées, grandissant de 1820 à 1910 et ne montrant pas de tendance claire à long-terme après cette période. **Sources et séries :** *wir2022.wid.world/methodology* et Chancel and Piketty (2021).

Graphique - Inégalités de revenus mondiales, 1820-2020

Source : Chancel, Synthèse du rapport sur les inégalités mondiales, 2022

Graphique - Inégalités de revenus mondiales : inégalités entre pays et inégalités à l'intérieur des pays (coefficient de Theil), 1820-2020

Graphique 6. Inégalités de revenus mondiales : inégalités entre pays et inégalités à l'intérieur des pays (coefficient de Theil), 1820-2020



Interprétation : L'importance des inégalités entre les pays par rapport aux inégalités globales, comme mesurée par l'index de Theil, a augmenté entre 1820 et 1980 et fortement décliné depuis lors. En 2020, les inégalités entre les pays représentent environ un tiers des inégalités globales entre les individus. Le reste est dû aux inégalités au sein des pays. Les revenus sont mesurés après opération des systèmes de pension et d'allocations de chômage, et avant les taxes et les transferts. **Sources et séries :** wir2022.wid.world/methodology et Chancel and Piketty (2021).

Source : Chancel, Synthèse du rapport sur les inégalités mondiales, 2022

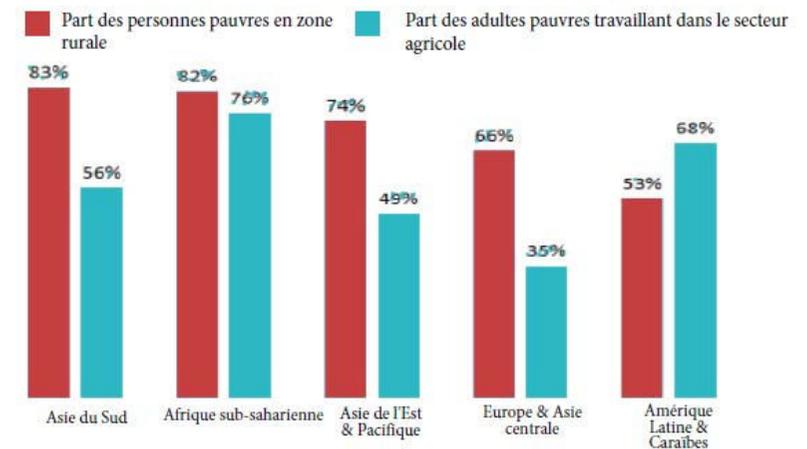
Des hommes ET des femmes pauvres en zones rurales

Les zones rurales concentrent 75% des personnes extrêmement pauvres et en insécurité alimentaire, et parmi elles des femmes ET des hommes. En Afrique sub-saharienne, c'est 82% de la population rurale qui est considérée comme pauvres et 76% des ruraux adultes et pauvres vivent de l'agriculture (FIDA, 2018). Dans le bassin arachidier du Sénégal, le taux de pauvreté atteint les 90% (Faye et al., 2019). Les

inégalités entre zones urbaines et zones rurales sont donc prégnantes et transparaissent entre les pays et au sein des pays : en Afrique de l'Ouest, les inégalités intérieures croissent davantage dans les pays côtiers et les économies émergentes que dans les économies essentiellement rurales des pays sahéliens. Au sein de nombreux pays de la région, on observe un clivage Nord - Sud avec des régions agricoles au Nord à la traîne et des zones côtières urbanisées dont les revenus augmentent (CSAO/OCDE, 2019). C'est particulièrement le cas au Ghana, souvent présenté comme un modèle de développement dans la région (Inter-réseaux, 2020).

Graphique - Part des personnes pauvres en zone rurale et dans le secteur agricole

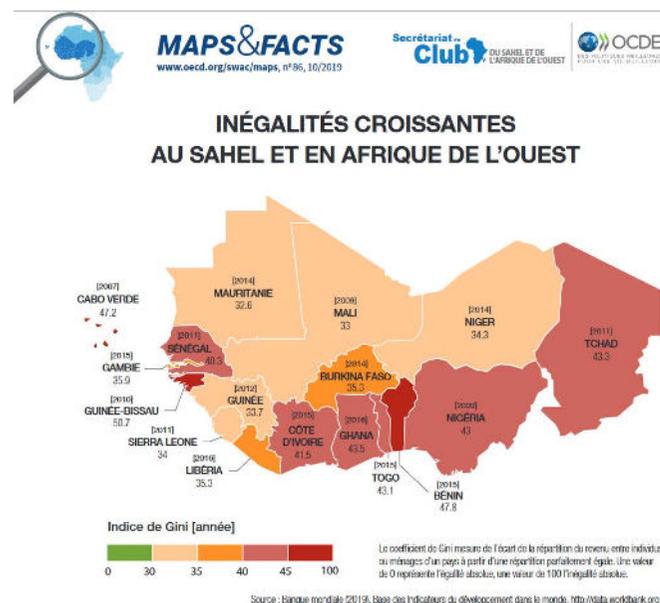
Part des personnes pauvres en agriculture



Source : FIDA, 2018, traduction d'Inter-réseaux

· 7 Ghana, Côte d'Ivoire, Nigéria

Carte - Inégalités croissantes au Sahel et en Afrique de l'Ouest



Source : Maps & facts, n°86, 10/2019

Mais la prééminence de la pauvreté dans les zones rurales a tendance à masquer les disparités en leur sein, disparités entre les ménages ruraux ou entre les individus les composant. Tout se passe comme si, étant tous pauvres, les familles ou individus étaient dans une situation homogène (Faye et al., 2019). Au Sénégal, l'étude menée par Faye et al. montre qu'il existe des différences significatives entre les exploitations familiales en termes de revenus et d'accès aux facteurs de production (terres, intrants, matériel) et que les ménages dirigés par des femmes tendent à avoir un revenu inférieur et un taux de pauvreté plus élevé (Faye et al., 2019), confirmant ainsi de nombreuses études (Doss et al., 2018). Mais il est vrai que cela ne dit rien sur le taux de pauvreté des femmes en général puisque les femmes cheffes

de ménage sont bien moins nombreuses que les femmes vivant au sein de ménages dirigés par un homme (Doss et al., 2018). Certaines sont donc plus riches que d'autres voire plus riches que certains hommes qu'elles peuvent être amenées à employer sur leurs propres parcelles (Pieroti, et al., 2022). On en revient donc à l'importance de prendre en compte l'hétérogénéité des situations et l'intersectionnalité des facteurs d'inégalités.

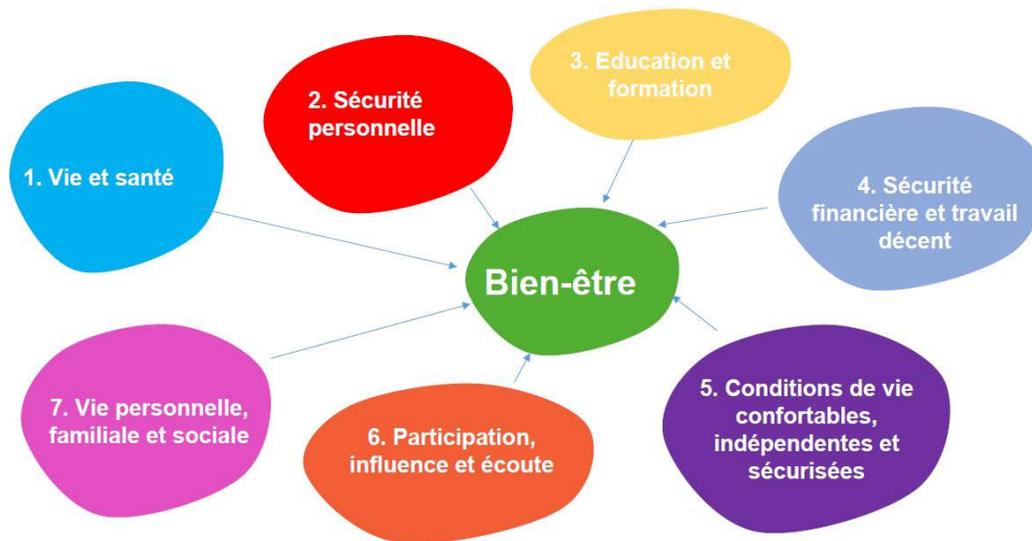
Restreindre l'analyse des inégalités aux inégalités de revenus des ménages est donc une gageure. Les inégalités sont complexes, multidimensionnelles et difficiles à mesurer et derrière les inégalités de revenus se cachent d'autres inégalités (spatiales, d'origine ethniques, d'âge, de sexe...). Les mesures à l'échelle des ménages, par exemple, cachent la façon dont les revenus et les ressources sont répartis entre les membres de la famille et la façon dont cette répartition est décidée. Les revenus des femmes ne sont ainsi que partiellement corrélés au niveau de revenus des familles auxquelles elles appartiennent (Droy, 2014) de même que le niveau de nutrition des membres de la famille (Brown et al., 2017).

C'est pour capter cette complexité et les dimensions multiples des inégalités qu'un cadre conceptuel a été développé par la London School of Economics and Political Science et Oxfam⁸. Le MIF (*Multidimensional Inequality Framework*) propose une approche permettant d'évaluer les inégalités de bien-être entre les individus. Il s'inscrit dans le cadre théorique des capacités d'Amartya Sen qui rejette une approche centrée sur les revenus ou sur une évaluation subjective du bien-être pour se concentrer sur les capacités

8 D'autres cadres d'analyse de la multidimensionnalité de la pauvreté ou du bien-être ont été développés. Voir l'introduction de MIF, *Multidimensional Inequality framework*, Atlantic Fellows, LSE

des individus à être et faire. 7 domaines composent le MIF : la santé ; la sécurité ; l'éducation et la formation ; la sécurité financière et l'accès à un travail digne ; les conditions de vie ; les droits politiques et la citoyenneté ; la vie personnelle, familiale et sociale. Chaque domaine est divisé en sous-domaine, décliné en indicateurs, et décomposé en différentes variables, par sexe, âge, urbain-rural, ethnicité, etc. Un des objectifs est bien de croiser les inégalités dans leurs différentes dimensions et dans leurs contextes.

Graphique - Cadre conceptuel de la multidimensionnalité des inégalités (Multidimensional Inequality framework)



Source : Oxfam

On note plusieurs indicateurs concernant le travail de soin (non rémunéré) ou la pauvreté en temps : l'indicateur 4.9 porte sur la répartition du travail de soin, du travail domestique et de la production familiale ("Distribution of care, domestic duties and home production") et l'indicateur 5.6 sur l'équilibre vie personnelle et vie professionnelle avec une mesure du temps de loisirs disponible. De la même manière, le WEAI (Women Empowerment in Agriculture Index développé par l'IFPRI) est composé d'un domaine TEMPS compris comme l'allocation du temps de travail à des tâches domestiques et productives et la satisfaction vis-à-vis du temps disponible pour les loisirs.

Ce développement sur les inégalités vise à montrer l'ampleur et l'enclassement des inégalités qu'elles soient entre les pays, au sein des pays, entre les riches et les pauvres, entre les zones rurales et les zones urbaines, entre les ménages urbains ou ruraux ou entre les membres d'une même famille. C'est pourquoi les chercheuses féministes appellent à ce que les mécanismes de domination dans la sphère domestique et familiale ne soient pas ignorés des politiques publiques, que ce soit au titre de leur appartenance à la sphère privée ou d'une vision idéalisée des liens familiaux. Ainsi Hillencamp écrit-elle :

“ Les rapports sociaux de sexe dans les systèmes agraires doivent donc être étudiés de manière dynamique, en lien avec les processus de développement et les politiques, notamment économiques, qui les mettent sous tension. Inversement, une économie politique qui se limiterait aux seuls niveaux institutionnels du marché et de l'État, en ignorant la sphère domestique, donnerait une vision tronquée de ces systèmes, incapable de prendre en compte leur dynamique d'ensemble et donc leurs limites.

Ce niveau [des échanges internationaux], s'il est déterminant et engage la responsabilité des pays occidentaux, ne doit cependant pas occulter les relations de dépendance et les mécanismes de discrimination avec lesquels ils s'articulent à l'intérieur de chaque pays, aux niveaux régional, local et jusque dans les familles. Les relations de dépendance alimentaire visibles au niveau international ne se maintiennent finalement que par le biais de chaînes de dépendance dont la sphère domestique constitue le dernier maillon.

”
(Hillencamp, 2011)

Les inégalités de sexe, des inégalités acceptables ?

L'égalité comme principe de justice sociale a trait à ce qu'une société est prête à accepter et considère comme légitime ou pas. La perception des inégalités par la population est donc un élément clé à prendre en compte car en fonction de ce degré d'acceptation, les politiques visant à réduire les inégalités auront plus ou moins d'écho favorables. Or, cette perception est historiquement, culturellement et socialement située et évolue en fonction des contextes. Par exemple, en France la Révolution française a manifesté un rejet de l'organisation sociale de l'Ancien Régime basé sur les ordres (clergé, noblesse, tiers état) et des inégalités juridiques qui en découlaient et c'est à partir des périodes suivantes que les atteintes à la liberté (de choisir, de faire, de s'exprimer) sont apparues comme les plus inacceptables. Les 4 vagues féministes dans le monde occidental peuvent aussi être vues comme différentes expressions de la perception des inégalités de genre et de leurs aspects les plus problématiques : l'accès aux droits formels pour la 1ère vague, les inégalités sociales liées à la famille, la sexualité, le travail pour la 2ème vague, l'intersectionnalité

Marilyn Waring - Faire du temps la nouvelle mesure du bien-être

Marilyn Waring est une économiste féministe qui s'est illustrée par sa critique du Produit Intérieur Brut considérant que celui-ci attribue une valeur positive à des activités néfastes pour le bien-être humain et la planète (guerre, catastrophes naturelles, pollutions) et une valeur nulle aux activités de soin. Elle a plaidé non pas pour une simple prise en compte du travail non rémunéré dans le calcul du PIB ce qui laisserait croire que la maximisation du PIB reste l'objectif prioritaire des politiques de développement mais pour une nouvelle façon de mesurer le bien-être qui serait basé sur le temps. Pour elle, le temps est "le dénominateur commun de l'échange" et "l'investissement que nous devons tous faire" tandis que les enquêtes emploi du temps peuvent montrer, entre autres choses, "quel sexe doit effectuer les tâches les plus pénibles, ennuyeuses, subalternes, invisibles et non rémunérées" et "comment les activités des membres de la famille (travail rémunéré, travail de soin, tâches domestiques, loisirs) sont interdépendantes.

des formes d'oppression et la prise en compte des femmes de couleurs pour la 3ème vague et les violences de genre pour la 4ème vague et le mouvement #metoo. Ces différentes vagues constituent autant un miroir des avancées de la cause féministe que des lenteurs ou "retours de bâtons" à rebours de la cause féministe (*feminist backlash* théorisée par Susan Fauldi). Car comme l'indique Hélène Périvier



Quel rôle jouet-il ?



D'où vient-il ?

dans une conférence tenue en mai 2019⁹, les inégalités de sexe ne sont pas perçues comme quelque chose d'inacceptable et font au contraire l'objet d'une acceptation collective impressionnante très ancrée dans les sociétés. Hommes et femmes étant différents, les inégalités sont perçues comme légitimes, et ce dans une certaine confusion entre différences et inégalités, entre différences et hiérarchies. Pour elle, les fortes résistances à l'égalité femmes-hommes s'expliquent également par ce que les hommes ont à y perdre. En cela, elle bat en brèche l'idée selon laquelle le processus menant à l'égalité femmes-hommes est un processus gagnant-gagnant voyant dans ce discours des organisations internationales la justification de politiques molles au bon vouloir des gens et *a fortiori* des hommes (Périver, 2019).

· 9 Hélène Périver, "L'Etat social au défi de l'égalité des femmes et des hommes", conférence du cycle "Regards sur les inégalités aujourd'hui", SES-ENS Lyon <https://ses.ens-lyon.fr/articles/letat-social-au-defi-de-legalite-des-femmes-et-des-hommes>

Références

- Action contre la Faim (ACF). 2021. *Documenting the links between gender and economic inequalities, The vicious circle of unrecognized and unpaid care work and poverty and their links with lack of access to social protection services and income security for women*
<https://www.actioncontrelafaim.org/wp-content/uploads/2021/10/Report-Documenting-the-links-between-gender-and-economic-inequalities-PHOTOS-FINAL.pdf>
- Action Contre la Faim – 2021. *Intégration du genre dans les politiques et plans de nutrition. Tchad, Burkina Faso, Madagascar*
- Atlantic Fellows/LSE, MIF, *Multidimensional Inequality framework*,
<https://sticerd.lse.ac.uk/inequality/the-framework/media/mif-framework.pdf>
- Brown Caitlin S., Ravallion Martin, Van de Walle Dominique. 2017. *“Are poor individuals mainly found in poor households? Evidence using nutrition data for Africa”*, Working paper 24047, National Bureau of Economic Research, World Bank
- Chancel Lucas et al.. 2022 *Rapport sur les inégalités mondiales 2022, Synthèse*,
wir2022.wid.world
- CSAO, OCDE,, *Inégalités croissantes en Afrique de l’Ouest et au SAhel, Maps & Facts n°86, 10/2019*
<https://www.oecd.org/swac/maps/86-inequalities.pdf>
- Doss Cheryl, Meinzen-Dick Ruth, Quisumbing Agnes, Theis Sophie. 2018. *“Women in agriculture: Four myths”*, *Global Food Security* 16, 2018, 69-74
- Droy Isabelle, Pascual Cécile, Bidou Jean-Etienne, 2014. *“Inégalités de genre et vulnérabilité alimentaire au Bénin”*, dans *Genre et savoirs, pratiques et innovations rurales*, Hélène Guétat-Bernard, Magalie Saussey, édition IRD, coll. A travers champs
- Eissler S et al. 2021. *Exploring Gendered Experiences of Time-Use Agency in Benin, Malawi, and Nigeria as a New Concept to Measure Women’s Empowerment*, IFPRI discussion paper 02003, Février 2021
<https://www.ifpri.org/publication/exploring-gendered-experiences-time-use-agency-benin-malawi-and-nigeria-new-concept>
- Faye, N.F., M. Sall, F. Affholder and F. Gerard (2019), « Inégalités de revenu en milieu rural dans le bassin arachidier du Sénégal », *Papiers de Recherche AFD*, n° 115, Octobre 2019.
- FAO et CEDEAO. 2022. *Profil national genre des secteurs de l’agriculture et du développement rural – Niger. Série des évaluations genre des pays*. Niamey, FAO. p. 31
- Hennebo Magda, Junca Marion, Luc Gwenaëlle. 2018. *Genre et nutrition : la surcharge de travail des femmes en question*, ACF - LinkNCA, 2018
[https://docpdf.linknca.com/159/159/supports/28295/catDoc231/ar-](https://docpdf.linknca.com/159/159/supports/28295/catDoc231/ar-ticle_genre_fr_def2.pdf?CFID=27433440&CFTOKEN=3b4d777e43d59a-da-22407CB1-9A6F-7F11-382EC4383EE5FEC3)

[ticle_genre_fr_def2.pdf?CFID=27433440&CFTOKEN=3b4d777e43d59a-da-22407CB1-9A6F-7F11-382EC4383EE5FEC3](https://docpdf.linknca.com/159/159/supports/28295/catDoc231/ar-ticle_genre_fr_def2.pdf?CFID=27433440&CFTOKEN=3b4d777e43d59a-da-22407CB1-9A6F-7F11-382EC4383EE5FEC3)

- HILLENKAMP Isabelle. 2011 *“Genre, systèmes agraires et vulnérabilités alimentaires : une analyse nécessaire”* dans *Du grain à moudre : Genre, développement rural et alimentation* Genève : Graduate Institute Publications,
<http://books.openedition.org/iheid/6770>
- IFAD/FIDA. 2018. *“Rural inequalities infographics”*, International conference rural inequalities, evaluating approaches to overcome disparities, 2-3 mai 2018
bit.ly/2CQ5cxT
- Inter-réseaux Développement rural, 2020. *Grain de sel n°78, “Ghana, une exception agricole en Afrique de l’Ouest ?”*
<http://www.inter-reseaux.org/Flipbook/Gds78/#page/1>
- Koné Mariatou, *“Stratégies des ménages et malnutrition infantile dans la région de Madarounfa”*, Dans *Afrique contemporaine 2008/1* (n° 225), pages 161 à 197
<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2008-1-page-161.htm#s2n1>
- Ky Barbara, « Le poids du travail non rémunéré freine le développement des capacités des femmes », Directrice du Genre à l’UEMOA, entretien dans *Queen Mafa*
<https://queenmafa.net/le-poids-du-travail-non-remunere-freine-le-developpement-des-capabilites-des-femmes-dr-barbara-ky-directrice-du-genre-a-lue-moa/>
- Monimart Marie, Diarra Doka Marthe, *“Les paysannes nigériennes de 2021 sont-elles ou non plus ignorantes que leurs mères ?”* dans *Grain de sel n°80, Savoirs féminins, quelle contribution à la sécurité alimentaire ?* Inter-réseaux Développement rural, 2021
<http://www.inter-reseaux.org/Flipbook/Gds80/#page/16-17>
- Périver Hélène, *“L’Etat social au défi de l’égalité des femmes et des hommes”*, conférence du cycle *“Regards sur les inégalités aujourd’hui”*, SES-ENS Lyon
- Pierotti Rachael S., Friedson-Ridenour Sophia, Olayiwola Olubukola. 2022. *“Women farm what they can manage: How time constraints affect the quantity and quality of labor for married women’s agricultural production in southwestern Nigeria”* dans *World Development*
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X21004150>



Explorez
le sujet en suivant les flèches de votre choix



Qu’est-ce que le travail non rémunéré ?



Qui concerne-t-il ?



Faut-il le rémunérer ?



Quel rôle jouet-il ?



La protection sociale est-elle la solution ?



D’où vient-il ?



Méthode



Bibliographie



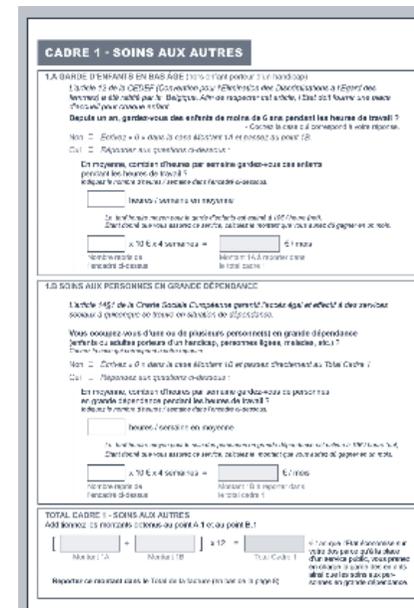
Glossaire



Faut-il le rémunérer?

“ Lorsque l’on parle de travail non rémunéré, l’idée qui émerge souvent, est que l’on veut revendiquer une rémunération pour ce travail alors qu’il s’agit simplement d’un vocable de comptabilité nationale par opposition au travail de l’économie marchande. C’est parce que ce travail ne donne pas lieu à des flux monétaires qu’il est appelé ainsi. Ce qui est important pour le travail non rémunéré, c’est de le reconnaître et de le valoriser et que les politiques publiques le prennent en compte. [...] Il ne s’agit pas de réclamer des paiements pour votre femme qui vous fait la cuisine. Ce n’est pas là la question, le débat est plus profond que cela”. Interview de Barbara Ky

Un des principaux points d'achoppement concernant le travail non rémunéré est en effet sa rémunération. Doit-on payer les femmes pour tout le travail gratuit réalisé ? Et qui doit payer ? Il est vrai que dans les années 1970, le “mouvement international pour un salaire au travail ménager” (*Wages for housework*) porté par Silvia Federici, Selma James et Maria Rosa Della Costa ont explicitement revendiqué un salaire dans leur slogan. Dans les années 2010-2020, des collectifs féministes dans plusieurs pays se mettent en grève et présentent des factures.



Un sujet de discordance au sein des mouvements féministes

Pourtant, les différents courants féministes, s'ils s'accordent sur l'importance de reconnaître et valoriser symboliquement le travail non rémunéré, sont loin d'être unanimes concernant sa rémunération. La controverse a été vive dès les débuts du mouvement *Wages for housework* (Toupin, 2014 ; *Travail, genre et sociétés*, 2021). Les opposant-e-s y voient un **facteur de naturalisation des rôles sociaux** présentant le risque de confiner les femmes au foyer et d'importer les rapports de domination salariaux au sein de la famille. En France, la politique nataliste glorifiant la mère au foyer mise en place en 1939 avec l'Allocation de

🔊 [Ecouter l'interview de Barbara Ky dans le Faso.net](#)

➔ [D'où vient-il ?](#)

→ La protection sociale est-elle la solution ?

mère au foyer devenue l'Allocation de salaire unique sous le gouvernement Vichy a agi comme repoussoir. Ils et elles dénoncent également le risque de marchandisation et la conception purement utilitariste de la sphère privée et domestique d'autant plus que les évaluations monétaires du travail de soin non rémunéré généralement basées sur le SMIC horaire aboutissent à sa déconsidération. A ces arguments se sont ajoutés des questionnements sur le qui doit payer et comment. Pour la féministe française, Christine Delphy, le premier bénéficiaire du travail de soin non rémunéré est l'homme et non le capitalisme. A ce titre, ce n'est pas à la société ou à l'Etat de le prendre en charge :

“ La rémunération du travail domestique, c'était la position italienne [...]. Je ne comprends même pas le fond de cette proposition. Qui rémunérerait ce travail ? L'État comme représentant du capital ? Mais d'abord, l'État n'est pas le représentant du capital même s'il le soutient. [...] Et puis l'idée que le travail domestique profite au capitalisme n'a pas de raison d'être. Ce n'est pas le capitalisme qui profite du travail domestique, ce sont les hommes. Alors, oui, si quelqu'un doit payer ce travail, ce sont les hommes. [...] mais pour pouvoir dire qu'ils devraient payer, il faudrait déjà arriver à prouver que ce sont les hommes qui en profitent. Et pour l'instant, on est loin de cela. ”

Travail, genre et sociétés, 2021, Christine Delphy, p.185

→ D'où vient-il ?

Même Silvia Federici, une des fondatrices du mouvement *Wages for Housework* n'est pas favorable à une rémunération directe du travail domestique. Federici explique ainsi que le mouvement n'a jamais fait du slogan « Un salaire contre le travail ménager » une revendication syndicale (*Travail, genre et société*, 2021, S. Federici) ce que confirme

Louise Toupin à la lecture des documents produits par le Collectif féministe international (Toupin, 2014). Il s'agissait de rendre visible le travail de reproduction sociale et de politiser le travail ménager en montrant en quoi le capitalisme avait présidé à l'émergence « d'un nouvel ordre patriarcal » basé sur l'exploitation du travail des femmes. Pour elles, la stratégie adoptée par la majorité du mouvement féministe (au Nord) à savoir lutter pour l'accès au marché du travail pour les femmes et le partage des tâches au sein du couple revenait à “sauter par-dessus la cuisine” et ignorer les rapports de domination au sein de la cellule familiale. “Nous avons critiqué le postulat selon lequel la lutte des classes n'existe pas à la maison” indique Silvia Federici (*Travail, genre et sociétés*, 2021).

Rémunération : une mise en danger des agricultures familiales ?

Il s'agit donc d'introduire une rupture avec un discours ne voyant dans les relations familiales que des rapports altruistes et solidaires. Or, cette vision interroge le fonctionnement des agricultures familiales dont l'équilibre économique repose sur l'auto-exploitation de sa main d'œuvre (Mechali, Treyer, 2015) et en particulier sur le sur-travail des femmes. Hélène Guétat-Bernard reconnaît ainsi que :

“ D'un point de vue strictement économique, il peut sembler légitime de se demander si un alignement des droits entre femmes et hommes dans la sphère domestique n'aura pas des conséquences sur la capacité des agricultures familiales à remplir toutes leurs fonctions économiques, sociales et environnementales. La question des changements familiaux combinés aux changements productifs est encore insuffisamment théori-

sée, alors même qu'il s'agit de débattre de l'évolution d'un modèle productif agricole orienté vers l'utilisation d'une main-d'œuvre familiale. ”

(Guétat-Bernard, 2014)

Une reconnaissance oubliée ?

Pour Isabelle Droy et Jean Etienne Bidoux, l'absence de reconnaissance du travail des femmes n'a pas toujours eu cours. Les Sereer au Sénégal accordaient, par exemple, une grande valeur au travail de la terre et reconnaissaient la contribution des femmes comme le reflétait l'expression couramment utilisée la "sueur de la cuisinière". Au-delà de cette reconnaissance symbolique, les femmes Sereer au Sénégal étaient rémunérées par leur mari sous forme de mil pour le travail accompli dans leurs champs d'arachides ou de riz. Elles pilaient et vendaient ensuite le mil ce qui leur rapportait un revenu dont elle gardait le contrôle et qu'elle pouvait envoyer à leur frère aîné pour une accumulation dans leur lignage. La situation a évolué aujourd'hui sous l'influence des transformations économiques, socio-culturelles et religieuses et les femmes ont perdu une partie de leur autonomie budgétaire qu'elles avaient jusqu'aux années 1970.

Droy, Bidoux, 2022

Mais plutôt que de détourner le regard des relations inégales entre les sexes (et les générations) au sein de l'exploitation familiale pour mieux préserver cette dernière, elle invite au contraire à s'y intéresser comme "un des enjeux majeurs du devenir des agricultures familiales au Nord comme au Sud" et à "activer des espaces de négociation internes aux familles" de façon à penser des relations plus

favorables à l'égalité tout en ne remettant pas en question le caractère familial et collectif au sein des exploitations. (Guétat-Bernard, 2014).



Est-ce une question pour le développement agricole ?

Les 5R : Reconnaître, réduire, redistribuer, représenter, récompenser

La rémunération n'est donc pas une solution revendiquée par les organisations impliquées sur les questions de travail non rémunéré ou bien est circonscrite au travail de soin rémunéré. Les 5R mettent l'accent sur cinq leviers d'action largement défendus par les organisations de défense des droits des femmes (Oxfam, 2021) : Reconnaître, Réduire, Redistribuer, Représenter, Récompenser le travail de soin¹.

¹ L'Organisation Internationale du Travail a élargi le concept des 3 R "Reconnaître, Réduire, Redistribuer" pensé par Diane Elson en 2008 en ajoutant deux R, Représenter et Rémunérer (Butt Anam Parvez et al, Oxfam, 2021).

→ La protection sociale est-elle la solution ?

	La reconnaissance implique de rendre visible la contribution de toutes les formes de travail de soin (rémunéré et non rémunéré) à la société et l'économie. Cela suppose des politiques publiques, des allocations budgétaires et des collectes de données quantitatives et qualitatives qui permettent de reconnaître le soin comme un élément fondamental de l'économie et de sécuriser des investissements dans l'économie du soin.
	La réduction inclut la diminution de la pénibilité des tâches de soin qui demandent le plus de temps et de travail (collecte d'eau et de bois de chauffe) afin de libérer du temps pour les filles et les femmes de sorte qu'elles puissent participer à la vie sociale, économique et politique.
	La redistribution signifie veiller à ce que la responsabilité des soins non rémunérés soit partagée plus équitablement entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre le gouvernement, les entreprises, les communautés et les ménages.
	La représentation est l'inclusion significative des aidants (non rémunérés et rémunérés) et des bénéficiaires de soins dans les processus de prise de décision sur les budgets, les planifications et dans le dialogue social, en veillant à ce que leurs droits, leurs besoins et leurs contributions soient pris en compte dans ces processus.
	La rémunération consiste à s'assurer que les travailleurs sociaux rémunérés soient correctement rémunérés pour leur travail par les employeurs et les pouvoirs publics, avec des revenus stables, un salaire décent pour des horaires raisonnables et des droits à la protection sociale et aux prestations sociales pour les aidants.

Références

- Droy Isabelle, Bidou Jean-Étienne. 2022. "Sortir de l'invisibilité : inégalités de genre dans les agricultures familiales en Afrique de l'Ouest", dans *Mondes en développement*, 2022/1 n° 197 | pages 21 à 40, <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2022-1-page-21.htm>
- Guétat-Bernard Hélène (coord.), 2014. *Féminin, masculin, genre et agriculture familiale*, édition Quae, 2014 <https://www.quae.com/produit/1237/9782759221646/feminin-masculin>
- Mechali Z, Treyer S. 2015. "Soutenir les agricultures familiales : pour l'efficacité et l'équité", dans *Regards sur la Terre*, 2015, Sous la direction de Anne PAUGAM, Teresa RIBERA, Laurence TUBIANA, Rajendra K. PACHAURI
- Le Faso.net, *Travail non rémunéré Un ouvrage de Dr Barbara Ky décortique la problématique*, interview de Barbara Ky le 22 juillet 2019 <https://www.youtube.com/watch?v=ldxIFmSUBh4>
- *Travail, genre et sociétés*, 2021/2, n°46, "Controverse : Rémunérer le travail domestique : une stratégie féministe ? " dossier p173 à 206 <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2021-2.htm>
- Oxfam. Butt Anam Parvez, Castro Bernardini, Maria Del Rosario, Parkes Amber, Paz Arauco, Veronica Seghaier, Roula Sharmishtha Nanda, *Care Policy Scorecard: A tool for assessing country progress towards an enabling policy environment on care*, Oxfam <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621287/bp-care-policy-scorecard-240921-en.pdf?sequence=17>





Explorez
le sujet en suivant les flèches de votre choix



→ Qu'est-ce que le travail non rémunéré ?

→ Qui concerne-t-il ?

→ Quel rôle jouet-il ?

→ Est-ce une question pour le développement agricole ?

→ La protection sociale est-elle la solution ?

→ D'où vient-il ?

i Méthode

i Bibliographie

i Glossaire



La protection sociale est-elle la solution?

Qui doit prendre en charge le travail de soin ? C'est une des questions posées par le "Domestic Labor Debate" dans les années 1970 et que les recherches sur le *care* ou les personnes en charge des politiques publiques continuent de poser. Est-ce que ce doit être l'Etat et la société à travers la protection sociale ? Ou doit-il rester de la responsabilité des ménages et de la famille ? Et dans quelles conditions la prise en charge du soin peut-elle réduire les inégalités de genre, de classe, d'origine ?

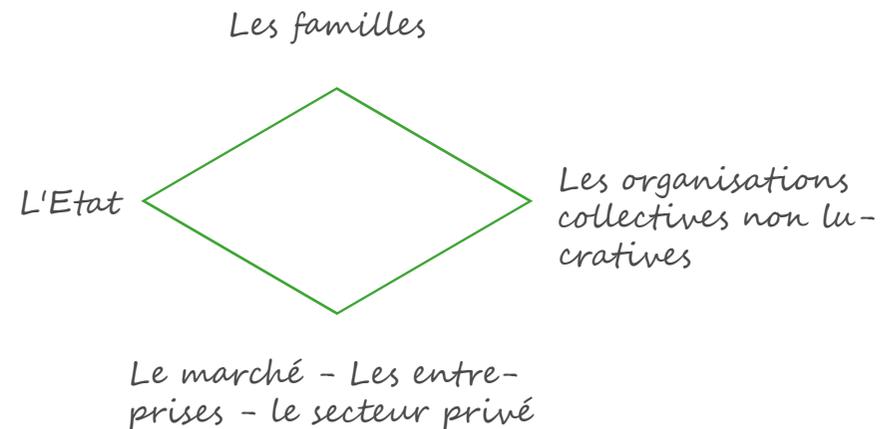
Cette série de questions interroge l'organisation sociale du *care*. Shahra Razavi la modélise en prenant la figure du "diamant du soin" (*care diamond*) dont les quatre sommets représentent les familles, l'Etat, le marché ou le secteur privé et les organisations collectives non lucratives.

Selon les pays, la responsabilité du travail de soin incombe plus ou moins à l'un ou l'autre des sommets, en fonction des organisations sociales et des choix politiques opérés. Pour certains, l'Etat Providence a le devoir de garantir une protection sociale universelle (ACF, 2021). Pour d'autres, un **Etat interventionniste tout puissant** met en danger les familles et la cohésion sociale¹. Mais l'Etat joue toujours un

¹ G. Becker, auteur de *Traité de la famille* et nobel d'économie en 1992 voyait dans la sécurité sociale un ennemi possible des solidarités familiales.

rôle pivot : il a un impact direct sur le travail de soin via la fourniture d'infrastructures de base, de services publics, ou de dispositifs de protection sociale qui sont autant de moyens de reconnaître, réduire, redistribuer, rémunérer ou représenter les travailleur·ses du soin. En plus de cela, il intervient indirectement dans l'organisation sociale du *care* par l'intermédiaire de normes et d'incitations à destination du secteur privé, des entreprises, des organisations communautaires ou des ménages.

Le diamant du soin



D'après S. Razavi, 2007

En Afrique sub-saharienne, le manque d'infrastructures de base (électricité, eau, transport, écoles, etc.), de services publics de qualité et accessibles (garderie, centres de santé, etc.) et de protection sociale a pour conséquence une prise en charge majoritairement familiale ou communautaire du *care*. Si on prend l'exemple de la protection sociale, seu-

lement 10% de la population africaine est couverte par au moins un filet social (Inter-réseaux, 2019). Cela signifie que la grande majorité des habitants et habitantes ne peuvent compter que sur des formes de protection familiales, communautaires, religieuses ou informelles et non sur des systèmes formels de protection sociale liés à l'Etat. La pression sur les femmes et les filles au sein des familles ou des organisations communautaires est donc d'autant plus importante, surtout pour celles qui n'ont pas les moyens de déléguer leur responsabilité au marché c'est-à-dire de payer d'autres personnes pour réaliser ces tâches à leur place (Borgeaud Garcianda, 2020).

» Protection sociale «

Ensemble des mécanismes de prévention et de protection des individus contre les risques de la vie (maladie, vieillesse, exclusion sociale, précarité, insécurité alimentaire, etc.). Elle est un instrument essentiel de la lutte contre la pauvreté. Elle englobe l'assurance sociale (financement contributif), l'assistance sociale (non contributif), l'action sociale (services sociaux et infrastructures) et les politiques d'inclusion (formation, insertion, etc.). Elle est reconnue comme un droit universel par plusieurs instruments internationaux des droits de l'homme.

Inter-réseaux, *Grain de sel n°79*, 2020

Le travail de soin est peu pris en compte dans les dispositifs nationaux de protection sociale en Afrique sub-saharienne

Le premier constat à faire est qu'en Afrique de l'Ouest, seulement 3,9% des femmes bénéficient d'une couverture de protection sociale complète (c'est-à-dire couvrant l'ensemble des risques pouvant survenir dans la vie) contre 10,8% pour les hommes (ONU Femmes, 2021). En effet, tra-

vailant principalement dans le secteur informel et dans l'agriculture, les femmes ont très peu accès aux dispositifs de protection sociale.

3,9%

des femmes bénéficient d'une couverture de protection sociale complète en Afrique de l'Ouest

Le deuxième constat est que les programmes de protection sociale adoptent le plus souvent une conception instrumentale du travail de soin non rémunéré comme un moyen de combler les besoins en matière de soin. Les femmes sont ainsi généralement ciblées en tant que personnes aidantes, renforçant le rôle qui leur a été assigné et les stéréotypes de genre. Peu de politiques affichent explicitement comme objectif de reconnaître, réduire et redistribuer le travail non rémunéré (OCDE, 2019). L'analyse des stratégies nationales de protection sociale en Afrique sub-saharienne réalisée en 2021 par ONU Femmes (UN Women, Policy Brief n°24, 2021) constate qu'un nombre significatif de stratégies reconnaissent sur le papier (en les mentionnant) les vulnérabilités spécifiques des femmes au cours de leur cycle de vie (mariages précoces, santé maternelle, veuvage). En revanche, la reconnaissance des inégalités structurelles de genre dont l'accès restreint aux ressources, les violences basées sur le sexe, ou le travail de soin et domestique non rémunérés est plus inégale et rarement traduites par des mesures spécifiques.

Les transferts monétaires : "un modèle voyageur"

Parmi les différents dispositifs et mécanismes de protection sociale, le plus répandu est celui des transferts monétaires. C'est aussi le plus ambivalent et le plus contrasté eu égard à ses impacts sur le travail de soin non rémunéré des

femmes. En Afrique de l'Ouest, les transferts monétaires sont aussi bien utilisés dans le cadre des programmes d'assistance humanitaire que dans des dispositifs de protection sociale pérennes. Ils se sont multipliés dans les années 2000 en réponse aux crises alimentaires et ont majoritairement pour objectif de lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des familles, de renforcer leur résilience aux chocs et de lutter contre la pauvreté.

Les transferts sont ciblés sur les ménages les plus vulnérables et le plus souvent, les femmes en sont les bénéficiaires directes en raison de leur rôle dans l'alimentation familiale et de leur propre vulnérabilité au sein des ménages. Le but est aussi de favoriser leur autonomisation en leur donnant accès à des revenus monétaires dans des sociétés de plus en plus monétarisées (Hillencamp, 2011). On peut y voir aussi un moyen d'atténuer l'effet d'appauvrissement lié aux coûts d'opportunité en termes de temps que représente le travail non rémunéré et de reconnaître la valeur du travail des femmes. Cette vision rejoint l'argument de Silvia Federici quand elle fait référence au *Welfare Mothers Movement* composé de femmes américaines bénéficiaires de l'aide sociale. Pour elle, défendre la reconnaissance du travail domestique était un soutien à ce mouvement car il réfutait l'idée d'assistantat et l'assimilation de l'aide sociale à une aumône (*Travail, genre et société*, 2021, p.181). A contrario, de nombreuses voix se sont élevées contre ces transferts monétaires "maternalistes" qui consacrent le rôle de mère de la femme "naturellement" encline à prendre soin des autres (Olivier de Sardan, Piccoli, 2018 ; Razavi, 2007). Les aides conditionnelles sont également fortement décriées : en imposant des obligations complémentaires (participation à des chantiers, à des formations hygiène, nutrition, à des consultations santé, etc.), l'aide accentue la charge dévolue aux femmes.

De façon générale, les méthodes de ciblage des ménages et personnes vulnérables font fortement débat tant pour leur efficacité que pour leur effet sur la cohésion sociale des groupes concernés. La définition de la vulnérabilité est en soi une gageure dans des contextes africains caractérisés par une pauvreté généralisée mais c'est aussi le cas de la notion de ménage. La diversité des formes familiales en Afrique de l'Ouest (grandes familles, ménages polygames, monogames, monoparentaux), leurs recompositions (éclatement des grandes familles, migrations, déplacements, etc.) et les normes sociales régissant les rôles et responsabilités de chacun et chacune au sein de chaque unité familiale ou au sein de la communauté rendent extrêmement complexe l'identification des bénéficiaires les plus "légitimes" de l'aide sociale. Les populations n'adhèrent pas toujours aux critères d'attribution des aides qui ne correspondent pas forcément à leur conception de l'équité, à la répartition traditionnelle des rôles ou aux mécanismes de solidarité endogènes. Ces divergences entraînent des incompréhensions voire des tensions intra-familiales et intra-communautaires mais aussi des stratégies de contournement qui permettent de réajuster les dispositifs institutionnalisés aux réalités locales. C'est "la revanche des contextes" telle que la décrit Jean-Pierre Olivier de Sardan dans ses travaux. Par exemple, au Niger, où ce sont les hommes qui sont responsables de fournir la base de la nourriture (mil, sorgho ou riz), les femmes remettent généralement les aides à leur mari (Olivier de Sardan et al. 2014, Olivier de Sardan, Piccoli, 2018).

Les études ne remettent pourtant pas en question certains effets bénéfiques de ces transferts monétaires, le premier étant d'assurer un minimum de revenus pour la consommation alimentaire des familles et d'accroître leur rési-

→ Qui concerne-t-il ?

→ Est-ce une question pour le développement agricole ?

→ D'où vient-il ?

lience. La remise en main propre de l'argent aux femmes a également un effet symbolique et influe sur la répartition des rôles entre les femmes et les hommes au sein du ménage, parfois au bénéfice des femmes quand elles sont davantage consultées sur les dépenses, parfois à leur détriment quand des tensions et conflits émergent (Olivier de Sardan, 2014, Onibon Doubogan, 2017). Comme pour les activités génératrices de revenus (Hillencamp, 2011), les effets des transferts monétaires sur l'autonomisation économique et sociale des femmes et sur leur pouvoir décisionnel sont ambivalents et ceux-ci ne sont pas nécessairement suffisants pour faire évoluer la position de la femme au sein du ménage (FAO, 2016).

Articuler protection sociale formelle et informelle : oui, mais...

 D'où vient-il ?

Face à la "revanche des contextes" (mais aussi aux manques de données statistiques), les méthodes de ciblage ont été améliorées. La quasi-totalité intègre un volet communautaire et des enquêtes sociales pour en accroître la fiabilité, éviter les malentendus et les détournements. Mais pour un certain nombre de spécialistes, trop peu de dispositifs de protection sociale formelle s'efforcent de penser leur articulation avec les dispositifs de protection sociale informelle. Pourtant, ils interagissent et s'hybrident continuellement dans des contextes où, il faut le rappeler, la protection sociale informelle reste pour beaucoup la seule et unique solution. Dans le même temps, l'écueil serait,

3 exemples de mécanismes de protection sociale locales

Au Niger, les groupements Mata Masu Dubara (MMD) ou Femmes Ingénieuses sont des associations villageoises de crédit initiées dans les années 1990 par Care International sur la base de mécanismes existants. Les cotisations des femmes issues de leurs activités génératrices de revenus alimentent une caisse commune partagée pendant la période de soudure pour différents types d'interventions (sécurité alimentaire, santé, micro-finance, etc.). Elles animent également des activités de sensibilisation à la scolarisation des filles, l'allègement des tâches ménagères, à la lutte contre les violences conjugales. *Grain de sel n°80*

A Madagascar, le tandra est un don émanant d'un oncle maternel (argent ou zébu), lors de la circoncision du fils. Le tandra appartient à la mère jusqu'au 18 ans du fils qui ne doit pas le vendre (tabou). En contrepartie, le fils doit s'occuper de sa mère et ne pas la laisser sans zébu. Le tandra provenant toujours de l'oncle maternel, il renforce la position de sa sœur, la mère du circoncis. Le rôle du tandra est particulièrement important en cas de séparation ou de veuvage. Quand elle reste habiter chez son fils aîné, dans le village de son ex-mari, elle bénéficie alors d'autant plus souvent d'un lopin de terre de son fils qu'il y a eu tandra pour celui-ci. *Ottino "Les champs de l'ancestralité à Madagascar" cité par Claire Gondard et Léo Delpy, 2021*

En Inde, l'association des pêcheuses d'Udupi a décidé de collecter des fonds pour financer le traitement de chimiothérapie pour une adhérente. L'association s'est ensuite engagée dans la négociation avec des compagnies d'assurance médicale pour fournir une assurance à bas coût. L'association est impliquée dans d'autres dimensions du bien-être des femmes pêcheuses comme la question des violences domestiques, l'accès aux bénéfices de l'Etat Providence, le crédit pour l'accès au logement, l'éducation, la vente de poissons, etc. Une bonne partie du travail reproductif est également pris en charge par d'autres femmes (parentes proches, voisines, etc.) dans le cadre de réseau de solidarité entre femmes. *C. Verschuur et al. 2021*

au motif de l'ancrage dans les contextes et réalités locales, d'adopter une vision romantique de la protection sociale informelle et de rester aveugle aux relations de domination et de pouvoir qui la traverse. Une fine connaissance des contextes et des mécanismes locaux de protection sociale semble donc indispensable pour identifier non seulement leurs forces (complémentarité, adaptabilité, flexibilité, etc.) mais aussi leurs faiblesses (exclusion de certaines catégories de personnes, femmes, jeunes, etc.)².

² Inter-réseaux, Grain de sel n°79, 2020 ; voir en particulier les articles de Léo Delpy et Claire Delcroix-Gondard, p. 29, "Articuler protection sociale formelle et informelle" et de Gado Hadizatou Samna, p. 30 "Inclusion sociale : comment redynamiser les systèmes de solidarités traditionnels au Niger ?"

Favoriser l'accès aux infrastructures de base et aux services essentiels

C'est notamment parce que les transferts monétaires n'ont pas fait leur preuve en matière d'émancipation des femmes que la littérature féministe sur les politiques sociales plébiscitent l'accès aux infrastructures de base et aux services publics essentiels (Razavi, 2007). L'accès à ces infrastructures et services essentiels (électricité, santé, eau, garde d'enfants, écoles, transports) et la diffusion d'équipements ménagers comme des fours améliorés, des réservoirs d'eau, des pompes à eau permettent de **réduire la pénibilité du travail et le temps** à y consacrer. Ce sont autant de solutions pratiques qui allègent significativement le temps consacré au travail non rémunéré. Les équipements peuvent également **favoriser l'implication des hommes** dans les tâches concernées soit en les rendant plus aisées soit en les ren-

→ Qui
concerne-t-
il ?

Valoriser le travail de soin grâce aux services publics : l'exemple du Cap Vert et de l'Ethiopie

Le Cap Vert a élaboré une stratégie dédiée aux inégalités dans la distribution des soins non rémunérés. Il a trois objectifs : 1) la formation professionnelle des aidants de personnes démunies ; 2) la création d'un réseau national de services de soins ; et 3) la promotion de politiques visant à encourager la redistribution domestique des tâches de soins. Des actions spécifiques incluent le renforcement des capacités pour les aidants familiaux d'enfants et de personnes âgées dépendantes ; la création d'un réseau municipal de services de garderie en vue d'atteindre une couverture universelle ; et l'élargissement du réseau actuel de services de rééducation et de centres de jour pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

ONU Femmes, 2021, p. 5

En Ethiopie, dans le cadre du Programme Filet de sécurité productif (PSNP, Productive Safety Net Programme), le gouvernement a créé des emplois publics qui fournissent des services de garde d'enfants. Cela permet aux femmes de participer à des activités génératrices de revenus ; cela a également eu un impact positif sur la perception des hommes sur le travail de soin non rémunéré, et a eu pour résultat une petite augmentation de leur participation aux activités de soin.

Butt Anam Parvez et al, Oxfam, 2021

dant socialement acceptables. Au Zimbabwe, par exemple, il est mal vu pour un homme de se courber ou de s'accroupir. C'est pourquoi le programme We-Care mené par Oxfam a promu la construction de « cuisinière artisanale » en hauteur sur lesquelles il est possible de cuisiner debout (Oxfam, janvier 2020).

Un gain d'1 à 2 heures par jour

Les recherches menées par Oxfam dans le cadre du programme We Care montrent que les femmes ont gagné de 1 à 2 heures par jour sur le travail domestique grâce à la construction de systèmes d'adduction d'eau, de forage et de laveries. Ces investissements dans les infrastructures de l'eau ont été combinés avec des équipements ménagers (réservoirs d'eau, fours améliorés, brouettes, lampes solaires, etc.). Les femmes ont également déclaré que les tâches étaient facilitées, plus rapides à accomplir et moins pénibles physiquement.
Oxfam, janvier 2020

Les services dédiés à l'enfance et à la santé sont un moyen de redistribuer la responsabilité du soin au gouvernement, au secteur privé ou aux organisations communautaires et non lucratives. Ils comprennent les services de garde d'enfants mais aussi les services de soins aux personnes dépendantes, personnes âgées ou handicapées ainsi que les centres de santé. Leur accessibilité financière (gratuité ou coût du service) et géographique (distance au services) déterminent grandement la capacité des aidants (et donc principalement des femmes) à dégager du temps pour des activités de leur choix. Par ailleurs, le développement des services publics est aussi une forme de reconnaissance du travail de soin. Il le rend visible en le basculant dans la sphère publique et formelle et le valorise que ce soit en

lui attachant une rémunération pour le personnel de soin (bien que la rémunération soit souvent faible) mais également des savoirs et savoir-faire professionnels.

Des investissements en soi insuffisants

Les différentes recherches et évaluations de projet ont mis en évidence **des effets inattendus ou ambivalents**. Par exemple, donner un accès individuel à l'eau peut priver les femmes d'un espace et d'un moment de socialisation, faciliter la préparation des repas peut amener les femmes à préparer trois repas plutôt que deux, amener l'électricité dans un foyer peut allonger le temps de travail (Oxfam, 2021). L'amélioration des infrastructures de base, l'accès à des équipements ne mènent donc pas forcément à un allègement du travail de même que les activités génératrices de revenus ou les transferts monétaires ne s'accompagnent pas automatiquement d'une autonomie budgétaire pour les femmes (Hillencamp, 2011 ; Olivier de Sardan, Piccoli, 2018). Celle-ci dépend pour beaucoup des normes sociales localement qui énoncent les droits et obligations des hommes et des femmes mais aussi de leur interprétation. Pour Isabelle Droy, la répartition des revenus et des charges au sein des ménages ruraux au Nord du Bénin semble même moins dépendre de normes sociales - librement interprétées par les maris - que des configurations individuelles, de la bonne entente du couple et du bon vouloir de l'homme, laissant peu de place à la liberté de choix de la femme :

“ Les normes sociales de responsabilité des pères sont de plus en plus liées à des choix individuels des hommes, choix de s'occuper ou pas de leurs enfants et d'aider ou pas leur femme [...] Malgré l'apparente autonomie dont les femmes disposent, il ressort de ces enquêtes une capacité limitée des femmes à agir sur les

moyens d'existence et donc une liberté toute relative (Droy, 2014). ”

Que ce soit pour répondre au poids des normes sociales ou aux dispositions individuelles des maris, les organisations de développement féministes couplent leurs actions (transferts monétaires, autonomisation économique, formation, investissements dans des infrastructures ou équipements) à des campagnes de communication et de sensibilisation dans les médias, dans des ateliers, des formations, etc, à destination des hommes et des femmes. Ambassadeurs et champions sont également mobilisés pour dé-féminiser l'image du travail de soin et interroger les perceptions courantes de la masculinité (Oxfam, 2020). Si les études sur les changements de mentalités et l'évolution des normes sont encore embryonnaires, il ressort des évaluations menées jusque là trois constats : les hommes sont d'autant plus susceptibles de s'impliquer dans le travail de soin qu'ils sont conscients de sa valeur et de l'engagement en temps et savoirs qu'il demande ; la perception sociale de ce qui est acceptable ou non par la collectivité importe davantage que la perception individuelle ; l'évolution des normes sociales est un processus de long terme inscrit dans des contextes socioculturels particuliers et qui doit s'appuyer sur des organisations et communautés locales pour ne pas être un agenda imposé de l'extérieur (OCDE, 2019) . C'est ce que préconise Jean-Pierre Olivier de Sardan quand, fustigeant "l'impérialisme moral" de l'aide au développement et les "mises en scènes publiques et tapageuses" des ONG et de la vertu de leurs interventions, il appelle à appuyer "les réformateurs de l'intérieur" [...] [les] seuls qui peuvent faire évoluer les croyances, faire tomber les préjugés, changer les mentalités, lever les discriminations". (Olivier de Sardan, 2022).

“
Les politiques économiques et sociales amènent souvent à renforcer les stéréotypes et les inégalités de genre.

Une politique du soin intégrée

Il apparaît que le travail de soin est globalement un angle mort des politiques économiques et sociales. Il n'est que partiellement et imparfaitement pris en compte dans les politiques agricoles (Guétat-Bernard, 2014) , les politiques de protection sociale (ONU Femmes, 2021 ; OCDE, 2019) ou les politiques d'infrastructures (OCDE, 2019). Très peu de stratégies, programmes ou dispositifs ont pour but de le reconnaître, le réduire, le redistribuer, le rémunérer. Au contraire, leur conception amène souvent à renforcer les inégalités et les stéréotypes de genre. Et alors que la valeur du soin est de plus en plus reconnue, qu'en même temps une crise du soin se laisse entrevoir et qu'un champ académique se structure autour de cette notion, l'idée de mettre en place des politiques intégrées et intersectorielles du soin - transformatrices - fait son chemin.

→ Faut-il le rémunérer ?

→ Qui concerne-t-il ?

» Politiques de soin «

Ce sont des politiques publiques qui allouent des ressources pour reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soin non rémunéré sous forme de transferts monétaires, de services et de temps. Les politiques de soin transformatrices : ce sont des politiques du soin qui se préoccupent des besoins et des droits des personnes aidantes et aidées et qui cherchent à transformer les normes sociales, les relations de pouvoir et les discriminations raciales qui sous-tendent la non reconnaissance du travail rémunéré. Oxfam, 2021

Par exemple, en Amérique Latine, suite à la conférence régionale des femmes de 2010, le consensus de Brasilia a affirmé le soin comme un droit universel nécessitant des politiques intégrées garantissant une répartition équitable de la responsabilité du soin entre l'Etat, le secteur privé et la société et comme moyen de promouvoir les inégalités de genre (Oxfam, septembre 2021). Silvia Federici, figure de proue du *Mouvement pour un salaire au travail ménager* dans les années 1970, appelle aujourd'hui à une "politique des communs" basée sur une socialisation du travail de soin et une réorientation décidée collectivement d'un en-

semble de ressources (soutien financier, services sociaux, infrastructures, terres) au service de la reproduction sociale (*Travail, genre et société*, 2021).

→ D'où vient-il ?

Le débat en un coup d'oeil



Références

- Action contre la faim, Reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré grâce à la protection sociale universelle, note de positionnement, 2021
<https://www.actioncontrelafaim.org/publication/reconnaitre-reduire-et-redistribuer-le-travail-de-soins-non-remunere-grace-a-la-protection-sociale-universelle/>
- Alhassoumi Hadizatou. 2020. « Dynamisme des mouvements de femmes rurales et processus d'affirmation dans l'action collective », dans *Grain de Sel n°79 – Filets sociaux de sécurité alimentaire, des outils de résilience ?*, <http://www.inter-reseaux.org/Flipbook/Gds80/#page/22-23>
- FAO. 2016 *L'impact des transferts monétaires sur la promotion économique et la capacité décisionnelle des femmes rurales*, Document d'orientation, 2016
<https://www.fao.org/3/i4726f/i4726f.pdf>
- Gondard Delcroix Claire et al. 2021. *Comprendre les systèmes locaux de protection sociale. Éléments d'analyse dans trois Fokontany du Grand Sud Malgache*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03160664v1/document>
- Gondard Delcroix Claire et Léo Delpy, « Articuler protection sociale formelle et informelle », *Grain de Sel n°79 – Filets sociaux de sécurité alimentaire, des outils de résilience pertinents ?*
<http://www.inter-reseaux.org/Flipbook/Gds79/#page/28-29>
- Inter-réseaux Développement rural, "Filets sociaux de sécurité alimentaire, des outils de résilience pertinents ?" *Grain de Sel n°79*
<http://www.inter-reseaux.org/Flipbook/Gds79/#page/1>
- OECD. Juin 2019. *Enabling Women's Economic Empowerment, New Approaches to Unpaid Care Work in Developing Countries*, juin 2019
https://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/enabling-women-s-economic-empowerment_ec90d1b1-en
- Olivier de Sardan Jean-Pierre , Hamani Oumarou , Issaley Nana, Issa Younoussi , Adamou Hannatou, Oumarou Issaka. 2014. Les transferts monétaires au Niger : le grand malentendu, dans *Revue Tiers Monde*, 2014/2, n°218
<https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2014-2-page-107.htm#s2n10>
- Olivier de Sardan Jean-Pierre. 2018. Emmanuelle Piccoli, *Cash transfers in context : An Anthropological perspective*, 2018
- ONU Femmes. 2021., *Putting gender equality at the centre of social protection strategies in Sub-Saharan Africa, how far have we come ?* Policy Brief n°24,, 2021
- Oxfam. septembre 2021. *Care Policy Scorecard: A tool for assessing country progress towards an enabling policy environment on care*, Oxfam
<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621287/bp-care-policy-scorecard-240921-en.pdf?sequence=17>

<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621287/bp-evidence-effective-policy-measures-240921-en.pdf?sequence=11>

· Oxfam. 2021. Anam Parvez Butt, Amber Parkes, Cristina Veiceli and María del Rosario Castro Bernardini, *CARE policy evidence review, Evidence of effective policy measures and programme interventions to address unpaid and paid care work*,

<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621287/bp-evidence-effective-policy-measures-240921-en.pdf?sequence=11>

· Oxfam. 2020. *Addressing unpaid care to close the gender gap in the Philippines and Zimbabwe The Women's Economic Empowerment and Care Project Report 2016-2019*, janvier 2020

<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620933/er-we-care-philippines-zimbabwe-project-report-170120-en.pdf?sequence=1>

· Razavi Shahra. 2007., *The Political and Social Economy of Care in a Development Context, Conceptual Issues, Research Questions and Policy Options*, Gender and Development, Programme Paper Number 3, June 2007, United Nations Research Institute for Social Development

<https://cdn.unrisd.org/assets/library/papers/pdf-files/razavi-paper.pdf>



Explorez
le sujet en suivant les flèches de votre choix



→ Qu'est-ce que le travail non rémunéré ?

→ Qui concerne-t-il ?

→ Faut-il le rémunérer ?

→ Est-ce une question pour le développement agricole ?

→ Quel rôle jouet-il ?

→ D'où vient-il ?

i Méthode

i Bibliographie

i Glossaire



Glossaire

Agriculture(s) familiale(s) : L'agriculture familiale « désigne les formes d'organisation de la production agricole caractérisées par (i) l'existence de liens organiques entre l'économie domestique de la famille et celle de l'unité de production et (ii) la mobilisation effective du travail familial sans le recours au salariat permanent » (Bosc et al., 2015, 14). Elles sont diverses dans leurs formes, leurs tailles, leur organisation, leur modalités de production.

Care : voir travail de soin

Empowerment / Autonomisation : L'empowerment, traduit généralement par autonomisation en français, est une augmentation du pouvoir d'agir d'un individu ou d'un groupe sur leur vie et sur les conditions économiques, sociales, politiques et écologiques dans lesquels ils évoluent.

Filets sociaux : programmes d'assistance sociale, non

contributifs délivrés sous forme de transferts monétaires ou en nature visant à appuyer les populations vulnérables.

Genre : Ce concept désigne les rôles, les comportements, les activités attribuées socialement aux femmes et aux hommes. Ils varient selon le contexte géographique, social, culturel, religieux, économique, etc. C'est à la fois une construction sociale, un processus relationnel, un rapport de pouvoir, lui-même imbriqué dans d'autres rapports de pouvoir (voir intersectionnalité). Ces identités de genre façonnent le statut, le droit et les responsabilités des femmes et des hommes et se traduisent par des rapports de domination très majoritairement en défaveur des femmes. Par ailleurs, le concept de genre tient compte du fait que tous les êtres humains ne se reconnaissent pas dans cette bi-catégorisation. Désignées par le sigle LGBTQIA+, il recouvre les termes lesbienne, gay, bi, trans, queer, intersexe et asexuel (*Grain de sel n°80*, "Savoirs féminins, quelle contribution à la sécurité alimentaire ?", 2021#1)

Intersectionnalité : concept sociologique désignant la pluralité des formes de dominations et de discrimination (de sexe, de classe, d'origine ethnique, d'handicap, etc.). Ces différentes formes de domination peuvent se cumuler, des personnes étant à l'intersection de plusieurs discriminations.

Patriarcat/matriarcat : Forme d'organisation sociale dans laquelle l'homme exerce le pouvoir dans le domaine politique, économique, religieux, ou détient le rôle dominant au sein de la famille, par rapport à la femme (Larousse). Le matriarcat est souvent présenté comme l'inverse du patriarcat mais certaines études y voient là un contre-sens car les sociétés matriarcales seraient non pas des sociétés de pouvoir inversé mais des sociétés d'égalité et de partage,

ne reposant pas sur un système d'oppression comme le patriarcat (Heide Goettner-Abendroth).

Patrilinéaire/matrilinéaire : un mode de filiation est dit patrilinéaire quand seule compte la parenté paternelle : le nom, les privilèges, l'appartenance à un clan ou à une classe se transmettent du père et des parents du père aux enfants ; aucun droit n'est reconnu aux parents du côté maternel. Il est dit matrilinéaire quand c'est la parenté maternelle qui compte. Patrilinéarité et matrilinéarité sont à distinguer de patriarcat et matriarcat (pour lesquels il est question de pouvoir).

Pauvreté en temps : lorsque des personnes n'ont pas suffisamment de temps pour le repos ou les loisirs à cause des longues heures de tâches domestiques ou de travail de soin non rémunéré réalisées (Oxfam, 2020).

Politiques de soin : ce sont des politiques publiques qui allouent des ressources pour reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soin non rémunéré sous forme de transferts monétaires, de services et de temps.

Politiques de soin transformatrices : ce sont des politiques du soin qui se préoccupent des besoins et des droits des personnes aidantes et aidées et qui cherchent à transformer les normes sociales, les relations de pouvoir et les discriminations raciales qui sous-tendent la non reconnaissance du travail rémunéré.
Oxfam, 2021

Protection sociale : ensemble des mécanismes de prévention et de protection des individus contre les risques de la vie (maladie, vieillesse, exclusion sociale, précarité, insécurité alimentaire, etc.). Elle est un instrument essentiel de

la lutte contre la pauvreté. Elle englobe l'assurance sociale (financement contributif), l'assistance sociale (non contributif), l'action sociale (services sociaux et infrastructures) et les politiques d'inclusion (formation, insertion, etc.).

Reproduction sociale : ensemble des activités, des rapports sociaux et des institutions qui sont nécessaires à la reproduction de la vie, aujourd'hui et pour les générations futures. Il comprend le renouvellement de la famille et de la main d'œuvre, le soin aux personnes dépendantes, l'entretien du tissu social et le soin de l'environnement. (Verschuur et al., 2021). Il est à distinguer d'un autre sens donné à la reproduction sociale comme reproduction des inégalités sociales au fil des générations, conformément aux analyses sociologiques de Pierre Bourdieu.

Travail de soin (care en anglais) fait référence à l'ensemble des activités qui ont pour but de répondre concrètement aux besoins - physiques, psychologiques, émotionnels - et au bien-être des autres.

Travail de soin non rémunéré fait référence à l'ensemble des activités de soin réalisées gratuitement au sein d'une famille (voire d'une communauté) pour ces membres. Le travail de soin non rémunéré s'effectue donc sur une base non marchande c'est-à-dire qu'il ne donne pas lieu à un échange d'argent.

Bibliographie



Abadie Delphine, “Le « féminisme de la frontière », une heuristique décoloniale”, dans *Philosophiques*, Volume 44, numéro 1, printemps 2017, p. 123-130
<https://www.erudit.org/fr/revues/philoso/2017-v44-n1-philoso03110/1040333ar/#no10>

Action contre la faim, *Reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré grâce à la protection sociale universelle*, note de positionnement, 2021
<https://www.actioncontrelafaim.org/publication/reconnaitre-reduire-et-redistribuer-le-travail-de-soins-non-remunere-grace-a-la-protection-sociale-universelle/>

Action Contre la Faim. 2018. *Genre et nutrition : la surcharge de travail des femmes en question*, ACF - LinkNCA
https://docpdf.linknca.com/159/159/supports/28295/catDoc231/article_genre_fr_def2.pdf?CFID=27433440&CFTOKEN=3b4d777e-43d59ada-22407CB1-9A6F-7F11-382EC4383EE5FEC3

Action Contre la Faim. 2021. – ROWCA, Aminata Ba, *Intégration du genre dans les politiques et plans de nutrition. Tchad, Burkina Faso, Madagascar*, 2021

Action contre la Faim (ACF), *Documenting the links between gender and economic inequalities, The vicious circle of unrecognized and unpaid care work and poverty and their links with lack of access to social protection services and income security for women*, 2021,
<https://www.actioncontrelafaim.org/wp-content/uploads/2021/10/Report-Documenting-the-links-between-gender-and-economic-inequalities-PHOTOS-FINAL.pdf>

Afrique XXI, Thomas Sankara, *l'interview oubliée 1/2*, “Nos femmes ont peur de leur liberté et nous aussi”, mise en ligne d’une archive sonore de juillet 1984
<https://afriquexxi.info/Nos-femmes-ont-peur-de-leur-liberte-et-nous-aussi>

Atlantic Fellows/LSE, MIF, *Multidimensional Inequality framework*,
<https://sticerd.lse.ac.uk/inequality/the-framework/media/mif-framework.pdf>

Bakare-Yusuf B., 2002, « Yorubas Don’t Do Gender : A Critical Review of Oyèrônké Oyèwùmí. The Invention of Women : Making an African Sense of Western Gender Discourses », dans *African Gender Scholarship: Concepts, Methodologies and Paradigms*, African Books Collective, 2000
bit.ly/2CQ5cxT

Borgeaud-Garciandía Natacha, Araujo Guimarães Nadya, Hirata Helena. 2020. “Introduction: care aux suds, Quand le travail de care interroge les inégalités sociales” dans *Revue internationale des études du développement*, Éditions de la Sorbonne, 2020/2

N° 242 | pages 7 à 34

Brown Caitlin S., Ravallion Martin, Van de Walle Dominique. 2017. "Are poor individuals mainly found in poor households? Evidence using nutrition data for Africa", Working paper 24047, National Bureau of Economic Research, World Bank

Chancel Lucas et al.. 2022 *Rapport sur les inégalités mondiales 2022, Synthèse*, wir2022.wid.world

Claire Gondard Delcroix et al. *Comprendre les systèmes locaux de protection sociale. Éléments d'analyse dans trois Fokontany du Grand Sud Malgache*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03160664v1/document>

Claire Gondard Delcroix et Léo Delpy, « Articuler protection sociale formelle et informelle », *Grain de Sel n°79 – Filets sociaux de sécurité alimentaire, des outils de résilience ?* <http://www.inter-reseaux.org/Flipbook/Gds79/#page/28-29>

CSAO, OCDE. 2019. Inégalités croissantes en Afrique de l'Ouest et au SAhel, Maps & Facts n°86, 10/2019 <https://www.oecd.org/swac/maps/86-inequalities.pdf>

Doss Cheryl, Meinzen-Dick Ruth, Quisumbing Agnes, Theis Sophie. 2018. "Women in agriculture: Four myths", *Global Food Security* 16, 2018, 69-74

Droy Isabelle, Bidou Jean-Étienne. 2022. "Sortir de l'invisibilité : inégalités de genre dans les agricultures familiales en Afrique de l'ouest", dans *Mondes en développement*, 2022/1 n° 197 | pages 21 à 40, <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2022-1-page-21.htm>

Droy Isabelle, Pascual Cécile, Bidou Jean-Etienne, 2014. "Inégalités de genre et vulnérabilité alimentaire au Bénin", dans *Genre et savoirs, pratiques et innovations rurales*, Hélène Guétat-Bernard, Magalie Saussey, édition IRD, coll. A travers champs

Droy Isabelle. "Améliorer la visibilité des femmes dans les systèmes d'information en Afrique de l'Ouest", dans *Féminin, masculin, genre et agriculture familiale*, Hélène Guétat-Bernard (coord), édition Quae, 2014

Eissler S et al. 2021. *Exploring Gendered Experiences of Time-Use Agency in Benin, Malawi, and Nigeria as a New Concept to Measure Women's Empowerment*, IFPRI discussion paper 02003, Février 2021 <https://www.ifpri.org/publication/exploring-gendered-experiences-time-use-agency-benin-malawi-and-nigeria-new-concept>

Eydoux Anne. 2020. "Les lignes de faille de l'économie féministe", dans *L'économie politique* n°88, 2020/4, éditions Alternatives Economiques.

FAO, *Estimer les coûts de la main d'œuvre rémunérée et non rémunérée : Formation sur les statistiques de coût de production agricole*, 2017 <https://www.fao.org/3/ca6609fr/ca6609fr.pdf>

FAO, *L'impact des transferts monétaires sur la promotion économique et la capacité décisionnelle des femmes rurales*, Document d'orientation, 2016 <https://www.fao.org/3/i4726f/i4726f.pdf>

FAO et CEDEAO. 2022. *Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural – Niger*. Série des évaluations

genre des pays. Niamey, FAO. p. 31

Faye, N.F., M. Sall, F. Affholder and F. Gerard (2019), « Inégalités de revenu en milieu rural dans le bassin arachidier du Sénégal », *Papiers de Recherche AFD*, n° 115, Octobre 2019.

FIDA. 2018. “Rural inequalities infographics”, *International conference rural inequalities, evaluating approaches to overcome disparities*, 2-3 mai 2018

Forum Féministe Africain, *Charte des principes féministes pour les féministes d’Afrique*, 2006, réédition 2016

Gallot Fanny, Simonet Maud. 2021. “Rémunérer le travail domestique : une stratégie féministe ?” dans *Travail, genre et société*, édition La Découverte, 2021/2, p.173 à 177

Guétat-Bernard Hélène (coord.), 2014. *Féminin, masculin, genre et agriculture familiale*, édition Quae, 2014
<https://www.quae.com/produit/1237/9782759221646/feminin-masculin>

Hadizatou Alhassoumi, « Dynamisme des mouvements de femmes rurales et processus d’affirmation dans l’action collective », dans *Grain de Sel n°79 – Filets sociaux de sécurité alimentaire, des outils de résilience ?*,
<http://www.inter-reseaux.org/Flipbook/Gds80/#page/22-23>

HILLENKAMP Isabelle 2011 , “Genre, systèmes agraires et vulnérabilités alimentaires : une analyse nécessaire” dans *Du grain à moudre : Genre, développement rural et alimentation* Genève : Graduate Institute Publications
<http://books.openedition.org/iheid/6770>

ILO. *Forms of work : an overview of the new statistical standards*,

page web

<https://test-ilotat.pantheonsite.io/resources/concepts-and-definitions/forms-of-work/>

INSEE. *Le travail domestique : 60 milliards d’heures en 2010*, page web

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2123967#titre-bloc-3>

Inter-réseaux Développement rural, 2020. *Grain de sel n°78*, “Ghana, une exception agricole en Afrique de l’Ouest ?”

IRAM, *Filets de protection sociale en Afrique, quelles implications sociales et politiques*, Actes des Journées d’études de l’IRAM, 2019,
<https://www.iram-fr.org/ouverturepdf.php?file=je2019-leger-1581354652.pdf>

Jacob Elizabeth Claire. 2020. “Between Egalité and Complémentarité. Jeanne Gervais and the Ivorian Ministry of Women’s Affairs, 1976-83”, communication lors du séminaire *Des féminismes noirs en contexte (post)impérial français? Histoires, expériences et théories*, 2020
<https://mysymposia.wordpress.com/resume-abstracts/#jacobElizabethAbstract>

Jacquemin Mélanie. 2009. “Petites nièces” et “petites bonnes” à Abidjan, les mutations de la domesticité juvénile”, dans *Travail, genre et société*, n°22, 2009/2
<https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2009-2-page-53.htm>

Koné Mariatou, “Stratégies des ménages et malnutrition infantile dans la région de Madarounfa”, Dans *Afrique contemporaine* 2008/1 (n° 225), pages 161 à 197
<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2008-1->

[page-161.htm#s2n1](#)

Ky Barbara, « *Le poids du travail non rémunéré freine le développement des capacités des femmes* », Directrice du Genre à l'UEMOA, entretien dans Queen Mafa <https://queenmafa.net/le-poids-du-travail-non-remunere-freine-le-developpement-des-capabilites-des-femmes-dr-barbara-ky-directrice-du-genre-a-luemoa/>

LSD, La Série Documentaire, "*Je suis noire et je n'aime pas Beyoncé" une histoire des féminismes noirs africains*", France culture, juin 2021

Latourès Aurélie. 2009. « Je suis presque féministe, mais... », Appropriation de la cause des femmes par des militantes maliennes au Forum Social Mondial de Nairobi" (2007), dans *Politique africaine* 2009/4 (N° 116), pages 143 à 163 <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2009-4-page-143.htm?contenu=article#re40no40>

Le [Faso.net](#), *Travail non rémunéré Un ouvrage de Dr Barbara Ky décortique la problématique*, interview de Barbara Ky le 22 juillet 2019 <https://www.youtube.com/watch?v=ldxlFmSUBh4>

Le Monde Afrique, *Le gouvernement ivoirien veut s'attaquer aux abus du travail domestique*, 16 octobre 2019, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/10/16/le-gouvernement-ivoirien-veut-s-attaquer-aux-abus-du-travail-domestique_6015771_3212.html

Mechali Z, Treyer S. 2015. "Soutenir les agricultures familiales : pour l'efficacité et l'équité", dans *Regards sur la Terre*, 2015, Sous la direction de Anne PAUGAM, Teresa RIBERA, Laurence TUBIANA, Rajendra K. PACHAURI

Messac Luke. 2018. *What is an economy? Women's work and feminist economics in the construction and critique of national income accounting*, Institute for New Economic Thinking, 2018 <https://www.ineteconomics.org/uploads/papers/June-Messac-What-is-an-economy.pdf>

Monimart Marie, Diarra Doka Marthe. 2021. "Les paysannes nigériennes de 2021 sont-elles ou non plus ignorantes que leurs mères ?" dans *Grain de sel n°80, Savoirs féminins, quelle contribution à la sécurité alimentaire ?* Inter-réseaux Développement rural, 2021 <http://www.inter-reseaux.org/Flipbook/Gds80/#page/16-17>

NFB, *Who's counting, Marilyn Waring on Sex, Lies and Global Economics*, Documentaire <https://www.youtube.com/watch?v=WS2nkr9q0VU>

OECD. 2014. *Unpaid Care Work: The missing link in the analysis of gender gaps in labour outcomes* https://www.oecd.org/dev/development-gender/Unpaid_care_work.pdf

OECD. 2019. *Enabling Women's Economic Empowerment, New Approaches to Unpaid Care Work in Developing Countries*, juin 2019 https://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/enabling-women-s-economic-empowerment_ec90d1b1-en

OIT. 2019. *Prendre soin d'autrui: Un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent*, Genève, Bureau International du Travail https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_712833.pdf

Olivier de Sardan Jean-Pierre , Piccoli Emmanuelle. 2018. *Cash transfers in context : An Anthropological perspective*

Olivier de Sardan Jean-Pierre , Hamani Oumarou, Issaley Nana, Issa Younoussi, Adamou Hannatou, Oumarou Issaka. 2014. Les transferts monétaires au Niger : le grand malentendu, dans *Revue Tiers Monde*, 2014/2, n°218
<https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2014-2-page-107.htm#s2n10>

Olivier de Sardan Jean-Pierre, “« De quoi se mêlent-ils ? » : l'échec de l'impérialisme moral en Afrique”, dans AOC, rubrique Opinions, mardi 14 juin 2022
<https://aoc.media/opinion/2022/06/13/de-quoi-se-melent-ils-lechec-de-limperalisme-moral-en-afrique/>

Onibon Doubogan Yvette et Ygué Adégbola Patrice. 2017. “Dynamique participative des femmes au fonctionnement des exploitations familiales paysannes dans les départements de l'Alibori et du Borgou au Bénin”, *Revue Sociétés & Economies*
https://www.researchgate.net/publication/322578370_Dynamique_participative_des_femmes_au_fonctionnement_des_exploitations_familiales_paysannes_dans_les_departements_de_l'Alibori_et_du_Borgou_au_Benin

ONU Femmes. 2021. Tara Cookson, Rita Sandoval, Silke Staab, Constanza Tabbush, *Putting gender equality at the centre of social protection strategies in Sub-Saharan Africa, how far have we come ?* Policy Brief n°24

Oxfam. 2020. *Addressing unpaid care to close the gender gap in the Philippines and Zimbabwe The Women's Economic Empowerment and Care Project Report 2016-2019*, janvier 2020
<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620933/er-we-care-philippines-zimbabwe-project-re->

[port-170120-en.pdf?sequence=1](#)

Oxfam. 2020. *Celles qui comptent, Reconnaître la contribution considérable des femmes à l'économie pour combattre les inégalités.*
<https://www.oxfam.org/fr/publications/celles-qui-comptent>

Oxfam. 2020. *Celles qui comptent : Note méthodologique.*
<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620928/rr-time-to-care-methodology-200120-en.pdf?sequence=11&isAllowed=y>

Oxfam. 2021. Anam Parvez Butt, Amber Parkes, Cristina Veiceli and María del Rosario Castro Bernardini, *CARE policy evidence review, Evidence of effective policy measures and programme interventions to address unpaid and paid care work*,
<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621287/bp-evidence-effective-policy-measures-240921-en.pdf?sequence=11>

Oxfam. 2021. Butt Anam Parvez, Castro Bernardini, Maria Del Rosario, Parkes Amber, Paz Arauco, Veronica Seghaier, Roula Sharmishtha Nanda, *Care Policy Scorecard: A tool for assessing country progress towards an enabling policy environment on care*, Oxfam
<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621287/bp-care-policy-scorecard-240921-en.pdf?sequence=17>

Oyèwùmi Oyèrónké, 10/01/2020. Son[i]a #303, podcast
<https://rwm.macba.cat/en/sonia/sonia-303-oyeronke-oyewumi>

Oyewumi Oyeronke. 2002. “Conceptualizing gender: the euro-centric foundations of feminist concepts and the challenge of african epistemologies”, dans *Jenda: A Journal of Culture and*

African Women Studies, Vol. 2, No. 1

https://www.usherbrooke.ca/philosophie/fileadmin/sites/philosophie/espace-etudiant/Feminisme_et_philosophie/Oyewumi_2002_Conceptualizing_Gender_The_Eurocentric_Foundations_Of_Feminist_Concepts_And_The_Challenge_Of_African_Epistemologies.pdf

Périvier Hélène, “L’Etat social au défi de l’égalité des femmes et des hommes”, conférence du cycle “*Regards sur les inégalités aujourd’hui*”, SES-ENS Lyon

Pierotti Rachael S., Friedson-Ridenour Sophia, Olayiwola Olubukola. 2022. “Women farm what they can manage: How time constraints affect the quantity and quality of labor for married women’s agricultural production in southwestern Nigeria” dans *World Development*
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X21004150>

Razavi Shahra. 2007. *The Political and Social Economy of Care in a Development Context, Conceptual Issues, Research Questions and Policy Options*, Gender and Development Programme Paper Number 3, June 2007, United Nations Research Institute for Social Development
<https://cdn.unrisd.org/assets/library/papers/pdf-files/razavi-paper.pdf>

Sarr Fatou, 2009 “Féminismes en Afrique occidentale ? Prise de conscience et luttes politiques et sociales”, dans *Vents d’Est, vents d’Ouest : Mouvements de femmes et féminismes anti-coloniaux*, Genève : Graduate Institute Publications,
<https://books.openedition.org/iheid/6308>

Scott Joan Wallach. 2009 “Le genre : une catégorie d’analyse toujours utile ?”, dans *Diogène* 2009/1 n° 225, Presses Universitaires

de France, « pages 5 à 14 »

SIDA. 2012. *Quick Guide to What and How: Unpaid Care Work, Entry Points to Recognise, Reduce and Redistribute*
<https://www.sida.se/en/publications/quick-guide-to-what-and-how-unpaid-care-work>

Sow Fatou, “Mouvements féministes en Afrique” dans *Revue Tiers Monde* N°209, 2012, p. 145-160
<https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2012-1-page-145.htm?contenu=article>

Théry Irène. 2010. “Le genre : identité des personnes ou modalité des relations sociales ?” dans *Revue française de pédagogie* n°71, 2010
<https://journals.openedition.org/rfp/1923#tocto3n3>

Toupin Louise. 2016. “Le salaire au travail ménager, 1972-1977 : retour sur un courant féministe évanoui”, dans *Recherches féministes*, Volume 29, numéro 1, 2016
<https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2016-v29-n1-rf02540/1036677ar/>

Travail, genre et sociétés, 2021/2, n°46, “*Controverse : Rémunérer le travail domestique : une stratégie féministe ?*” dossier p173 à 206
<https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2021-2.htm>

Veney Cassandra R. 2009., “Review - Marjorie Keniston McIntosh. 2009. *Yoruba Women, Work, and Social Change*. Bloomington and Indianapolis: Indiana: Indiana University Press”, dans *Feminist Africa Issue* 12 (2009) – Land, Labour and Gendered Livelihoods
https://feministafrica.net/wp-content/uploads/2019/10/fa12_review_veney.pdf

Crédits photos du document

Photo de couverture : RBM ; Page 6, 10, 24, 36, 57, 58, 69 : Patrick Delmas ; Page 16 : Nathalie Boquien

Vergès Françoise; 2019. Dans l'émission "Le féminisme, quelle histoire ?!" *La grande table des idées*, France culture
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/le-feminisme-decolonial-selon-francoise-verges-4516390>

Verschuur Christine. 2009 "Quel genre ? Résistances et mé-sententes autour du mot « genre » dans le développement", dans *Revue Tiers Monde* 2009/4 (n° 200), pages 785 à 803
<https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-4-page-785.htm?contenu=article>

Verschuur Christine. 2009 "Orientalisme dans les études de genre ? Les apports des théories et des pratiques des "autres" femmes et organisations de femmes", dans *Vents d'Est, vents d'Ouest : Mouvements de femmes et féminismes anti-coloniaux*, Genève : Graduate Institute Publications
<https://books.openedition.org/iheid/6296?lang=fr>

Verschuur Christine, Sakho Cheikh Sadibou, Onibon Doubogan Yvette. 2019 "Former ou transformer les expertes en genre depuis le Sud, Les défis d'un programme de formation en Afrique de l'Ouest", dans *Savoirs féministes au Sud. Expertes en genre et tournant décolonial*, Cahiers genre et développement n°11, Dir. C. Verschuur. 283-302. Paris : l'Harmattan
<https://books.openedition.org/iheid/7553?lang=fr>

Wayack Pambé Madeleine, Sawadogo Nathalie. 2017. Dépasser le patriarcat pour mieux définir les féminismes africains, *Travail, genre et sociétés*, 2017/2, n°38, p187 à 192
<https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2017-2-page-187.htm>

Remerciements

Ce document a été coordonné par Mélanie Moussours (Inter-réseaux). Nous remercions pour leurs nombreuses contributions au débat : Imelda Agondanou, Hadizatou Alhassoumi, Lenka Blarova, Imma De Miguel, Madeleine Diakité, Isabelle Droy, Léo Delpy, Claire Gondart Delcroix, Agnès Lambert, Carine Magen Fabregat, Chantal Ndami, Dieynaba N'diaye, Johanna Wagman ; personnes auxquelles s'ajoutent les membres du Comité de publication et du Conseil d'Administration d'Inter-réseaux.

